



**HAL**  
open science

## Problèmes laitiers en Bretagne

Jean-Claude Poupa

► **To cite this version:**

| Jean-Claude Poupa. Problèmes laitiers en Bretagne. Economies et finances. 1973. hal-02859199

**HAL Id: hal-02859199**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02859199>**

Submitted on 8 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INSTITUT NATIONAL DE LA  
RECHERCHE AGRONOMIQUE

Station d'Economie Rurale  
de Rennes

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
AGRONOMIQUE DE RENNES

Département des Sciences  
Economiques et Sociales

PROBLEMES LAITIERS EN BRETAGNE

Mémoire de fin d'études

Septembre 1973

J. C. POUPA

## P L A N

	Pages
Introduction.....	1
La lutte des viticulteurs du midi en 1907.....	1
Du comité de Guérêt aux manifestations de Redon et Quimper.....	2
La fin d'une illusion.....	3
Une pratique syndicale nouvelle.....	3
La première phase de la bataille du lait.....	4
La grève du lait.....	5
La grève du lait, un tournant dans l'histoire des paysans.....	6
Chapitre I - Les rapports de productions dans le secteur laitier...	8
<u>I - L'industrie laitière.....</u>	9
1 - Quelques chiffres.....	9
2 - Le partage du bassin laitier breton.....	10
a - les laiteries locales.....	10
1 - les laiteries privées.....	10
2 - Les coopératives.....	10
. l'U.L.B.....	10
. la coopérative de Landerneau.....	11
. la Sica Even.....	12
. les autres coopératives.....	12
b - les entreprises extérieures à la Bretagne.....	12
. la Sica Ouest Lait.....	12
. Préval.....	14
. Entremont.....	14
. Cornic.....	15
. Autres groupes.....	15
c - la collecte 1970.....	15
3 - La gestion du bassin laitier breton.....	16
a - les accords de collecte.....	16
b - la politique vis-à-vis des producteurs.....	17
. les relations de type professionnel : pres-	
tation de biens et services.....	17
. relations humaines et contrôle syndical...	17
c - vers la fabrication de produits de plus en plus	
élaborés.....	18
4 - L'emploi.....	18

II - Le réseau des producteurs de lait.....	19
A - La production laitière d'après les chiffres.....	19
1 - La transformation de l'exploitation laitière.....	19
a - l'exploitation traditionnelle transformait son lait et vendait ses produits laitiers sur un marché...	19
b - l'exploitation moderne vend sa matière première à la laiterie qui collecte dans le secteur.....	20
2 - Etat actuel de la production laitière.....	21
a - la production laitière d'après le R.G.A.....	21
b - la production laitière d'après les données collec- tées auprès des laiteries.....	23
B - Les catégories de producteurs de lait.....	23
1 - La contradiction entre paysans modernisés et paysans tradi- tionnels.....	24
2 - Les paysans traditionnels.....	24
3 - Les paysans modernisés.....	25
. une exploitation transformée.....	25
. paysans qui n'ont que leur force de travail et paysans capitalistes.....	26
. la frange des éleveurs capitalistes : importance en Bretagne.....	26
C - Les caractéristiques du travail des producteurs de lait.....	27
1 - Les conditions de travail à la production.....	27
2 - Un travail spécialisé.....	27
3 - Des risques à la production supportés par les producteurs de lait.....	28
4 - Le travail des enfants d'agriculteurs : l'"exploitation familiale".....	28
5 - Un salaire <sup>de</sup> sous-smigard.....	29
6 - En conclusion.....	29
D - L'organisation des producteurs.....	30
1 - Les organisations nationales.....	30
a - le syndicalisme officiel : FNSEA et CNJA.....	30
. La structure.....	30
. La stratégie syndicale.....	30
. L'idéologie syndicale.....	31
. Des syndicats non alignés.....	32
b - Les paysans travailleurs.....	32
c - la F. F. A.....	34
d - le M.O.D.E.F.....	35

2 - Un lent travail de formation à la base.....	35
a - Origines de la bataille du lait.....	35
b - Les sections syndicales face aux entreprises et les comités de défense.....	36
. Création.....	36
. Fonctionnement et stratégie.....	36
c - Le murissement du mouvement des producteurs de lait	37
. Le syndicalisme progressiste.....	37
. Le syndicalisme réactionnaire.....	38
d - l'éclatement du conflit de mai-juin 1972 : atti- tudes syndicales.....	38
<u>III - Rapports entre producteurs et transformateurs.....</u>	<u>40</u>
1 - Les revendications et les méthodes de lutte des producteurs de lait	40
1 - Les revendications.....	40
a - Le prix de revient.....	40
b - La suppression de la péréquation été-hiver.....	43
. La position des transformateurs.....	43
. La position des producteurs de lait du Morbihan et du Finistère.....	43
c - Primes à la quantité et sélection des petits producteurs.....	44
. Montant des primes.....	44
. Nature de la prime à la quantité.....	45
. Rôle de la prime à la quantité.....	46
d - Le bradage dans les supermarchés.....	46
e - Le quantum financier par exploitation.....	47
f - le paiement de la matière grasse.....	47
2 - Les méthodes de lutte : la lutte face au capitalisme.....	47
a - L'interprofession.....	47
b - L'accumulation du capital par les laiteries.....	48
c - Le contenu social du prix du lait.....	48
d - La conquête du bassin laitier breton.....	48
B - Le prix du lait.....	48
1 - Aspect technique.....	48
a - prix indicatif.....	48
b - prix d'intervention (ou prix de soutien).....	49
c - prix réel.....	49
d - prime à la quantité.....	49
e - prime de contrôle laitier.....	50
f - prime de refroidissement.....	50
g - prime à la qualité.....	50

2 - Aspect politique du prix du lait.....	50
a - le prix du lait dans le contexte économique et politique français.....	50
. l'aspect social du prix du lait.....	51
. le prix d'opportunité.....	51
. le prix du lait, une arme pour licencier les paysans	52
. l'aspect électoral du prix du lait.....	52
b - Le prix du lait du point de vue des travailleurs.	53
c - Le prix du lait déterminé par le rapport de forces existant entre producteurs et transformateurs....	54
Chapitre II - Chronique de la bataille du lait : une lutte économique d'un type nouveau.....	55 bis
Première partie - Les luttes laitières de 1969 à avril 1973.....	56
I - Les premières luttes dace aux laiteries.....	56
1 - automne 1969.....	56
2 - l'hiver 1970 dans l'Ouest.....	57
3 - L'action des producteurs de lait des Vosges.....	57
4 - Eté 1970.....	58
5 - Octobre 1970.....	58
6 - automne 1970.....	59
. les producteurs revendiquant une grille de prix face aux laiteries.....	59
. échec de la concertation interprofessionnelle.....	59
. les producteurs passent à l'action directe face aux laiteries.....	60
. les producteurs tirent les leçons de leurs actions.	61
7 - les journées nationales des 4 et 5 décembre 1970.....	62
II - Le durcissement de l'action laitière et la préparation de la grève	62
1 - Hiver 1971.....	62
2 - Les grands rassemblements de mars 1971.....	63
3 - mai-juin 1971 : éclatement de la bataille du lait face aux laiteries.....	64
. une situation conflictuelle latente.....	64
. l'éclatement du conflit dans l'Ouest.....	65
. les rassemblements devant les laiteries et la lutte pour la libération de Jean Carel. La séquestration des cadres de la CAB à Landerneau.....	65
. la F.N.S.E.A. se désolidarise.....	66
. vers la fin du conflit : les actions devant les centres interprofessionnels.....	67
. fin juin : le conflit du lait n'est pas réglé.....	67
4 - De juillet 1971 à février 1972.....	68
5 - Février-mars 1972: actions en Loire-Atlantique.....	69

III - De la grève du lait à avril 1973.....	70
1 - La grève du lait : son déclenchement et ses suites :mai-juin 1972.....	70
. les actions de harcèlement face aux laiteries....	70
. la déclenchement de la grève.....	70
. vers la grève totale.....	70
. le mouvement des briseurs de grève.....	70
. la répression.....	71
. la négociation.....	71
. les répercussions du mouvement.....	71
. la rupture des accords.....	71
2 - Eté 1972.....	72
3 - Octobre 1972.....	72
4 - Novembre et décembre 1972 : la lutte des producteurs de lait de la Région Rhône-Alpes.....	73
5 - L'hiver 1973.....	74
. janvier 1973.....	74
. 30 janv. - 8 févr. actions en Loire-Atlantique et dans la Mayenne.....	75
. le conflit de l'URCIL.....	75
6 - Mars-avril 1973 : l'action laitière continue.....	76

#### Deuxième partie - La grève du lait

I - Du 1er au 20 mai : Mécontentement grandissant des producteurs de lait. Harcèlement des laiteries.....	77
II - La grève du lait : 23 mai-4 juin.....	80
III - Après la grève du lait.....	93
1 - Le mouvement des producteurs de lait s'étend en France : mai-juin 1972.....	93
2 - La rupture des accords dans la région Bretagne : juil. 72.	95

#### Chapitre III - La signification politique de la lutte des producteurs de lait.....

I - Le pouvoir économique des producteurs de lait dans l'environnement actuel.....	97
1 - Travailleurs à domicile et éleveurs capitalistes.....	97
a - L'objectif premier des producteurs de lait.....	97
b - Le cas des éleveurs capitalistes.....	97
2 - La nécessité de l'action syndicale.....	98
3 - Les limites de la concertation.....	99
4 - L'action de masse aux pouvoirs publics.....	99

5 - L'action de masse face aux laiteries.....	100
a - les producteurs de lait n'ont pas le pouvoir de grève.....	101
b - l'assèchement des laiteries.....	102
c - le problème des coopératives.....	102
d - le blocage des produits transformés.....	103
e - le blocage après la collecte.....	103
f - les actions communes avec les ouvriers.....	103
II - Les principaux aspects politiques de la bataille du lait.....	104
1 - Des méthodes d'action ouvrières.....	104
a - les piquets de grève et l'organisation à la base	104
b - une action de masse partie de la base.....	105
c - la lutte des femmes.....	106
2 - La position patronnale.....	107
3 - Rôle répressif de la structure syndicale officielle.....	109
a - au niveau de la Bretagne.....	109
b - au niveau national.....	110
Conclusion.....	111



## I N T R O D U C T I O N

L'évolution de l'agriculture dans l'économie française, de type capitaliste, est marquée par de continuelles crises de "surproduction" : fleuve blanc, et montagne de beurre, crise du poulet, crise du chou-fleur, surproduction du vin, de fruits etc...

Ce terme de "surproduction" ne signifie pas qu'il y a, dans l'absolu, trop de lait, trop de viande... mais seulement que, compte tenu des revenus distribués aux travailleurs, ceux-ci ne peuvent en consommer davantage.

Cette "surproduction" entraîne un effondrement des cours, ou bloque l'évolution des prix des produits agricoles. C'est généralement au moment de ces crises de "surproduction" que les agriculteurs mènent les grandes luttes économiques :

### La lutte des viticulteurs du midi en 1907

Dès 1907, les viticulteurs du Languedoc-Rousillon démarrent la lutte. Les cours du vin sont très bas, ce qui se traduit par une sous-rémunération du travail, une élimination des plus faibles et une insécurité permanente face à l'avenir. L'action démarre en avril 1907, sous l'impulsion d'un groupe de paysans-travailleurs de la commune d'Argelliers (Aude) qui crée le comité central de défense viticole, présidé par Marcellin Albert. Des manifestations gigantesques vont alors soulever le midi viticole. Les travailleurs seront 45 000 à Narbonne le 5 mai, 120 000 à Béziers le 12 mai, 170 000 à Perpignan le 19 mai, 270 000 à Carcassonne le 26 mai, 150 000 à Nîmes le 2 juin, 500 000 à Montpellier le 9 juin.

On note le rôle extraordinaire des femmes, en tête de toutes les manifestations et les plus acharnées. C'est le 9 juin, à Montpellier, qu'est décidée la grève de l'impôt et la démission des municipalités. A la mi-juin, Clémenceau ordonne d'arrêter le comité d'Argelliers. L'armée intervient. Des manifestants sont tués. La préfecture de Perpignan est prise d'assaut et incendiée.

Par solidarité avec la population viticole, les soldats du 17<sup>e</sup> R.I. se mutinent. Ensuite Clémenceau va discréditer Marcellin Albert, en lui donnant 100 F (parce que ce petit paysan n'avait plus d'argent pour rentrer) et en informant la presse que le "chef des gueux" s'est repenti. Pour les viticulteurs, Marcellin Albert est alors un "vendu" et il est arrêté par la police sans le moindre incident. Clémenceau fait alors des concessions. Le parlement vote une loi contre la fraude puis, en échange de la reprise des démissions des municipalités, la troupe se retire. Enfin, le gouvernement accorde des mesures spéciales d'exonération d'impôts.

A la fin août, le conflit est désamorcé.

Ce gigantesque mouvement de révolte mérite d'être cité, puisqu'il est sans doute la plus puissante action de masse conduite par la paysannerie. Il est dirigé directement contre le pouvoir politique.

#### Du comité de Guéret aux manifestations de Redon et Quimper en 1967

Après 1945, l'agriculture s'industrialise : il faut produire pour redresser la France après la guerre. Les paysans les mieux situés et les plus habiles s'enrichissent. Mais les excédents ne tarderont pas à apparaître et les luttes économiques reprendront sous diverses formes après 1953. Ce sont d'abord les barrages de routes dans le midi viticole en juillet. Puis, suite à l'effondrement catastrophique du cours de la viande, les délégués syndicaux de 17 départements créent le "comité de Guéret", en rupture totale avec le syndicalisme officiel (F.N.S.E.A.). A deux reprises, les barrages de routes, organisés par la masse des agriculteurs, vont paralyser la circulation dans une douzaine de départements.

En juin 1961, c'est la Bretagne qui se révolte : routes barrées, produits déversés, urnes brûlées... On réclame à nouveau l'organisation des marchés. En 1967, des manifestations violentes éclatent à

Redon et Quimper, suite à l'effondrement du cours de la viande (porc, poulet...).

Toutes ces actions sont dirigées contre les "pouvoirs publics". On recherche le spectaculaire pour sensibiliser l'opinion publique.

#### La fin d'une illusion

En 1969, la surproduction menace à nouveau. Les autorités politiques européennes s'alarment devant le "flaube blanc" et "la montagne de beurre". Le plan Mansholt et le rapport Vedel sont vivement discutés. Il faut abattre des vaches laitières. Le ministre de l'Agriculture (BOULIN) parle même de payer plus cher le lait des agriculteurs acceptant de limiter leur production. On accuse les agriculteurs d'être responsables de la surproduction. Pourtant en prenant l'exemple de la Loire Atlantique, on constate qu'en 1968 le lait n'était payé aux producteurs que 9 centimes de plus qu'en 1960, 3,5 centimes de plus qu'en 1964 (prix du litre à 40 g de matière grasse en 1968 : 0,4782 F). Or, durant ces dernières années, le leitmotiv de la politique agricole, impulsée par un syndicalisme jeune et dynamique (C.N.J.A.), était "Modernisez-vous !, Investissez !, Améliorez les structures d'exploitations !, Utilisez les méthodes modernes de culture et d'alimentation du bétail !, Sélectionnez !, En un mot, soyez compétitifs ! Et vous vous enrichirez". Beaucoup de jeunes se sont installés et ont cru au modernisme. Mais "il y eut beaucoup d'appelés et peu d'élus". Ceux qui possédaient des capitaux ou bénéficiaient d'une main-d'oeuvre bon marché ou d'une quelconque rente de situation, purent capitaliser et s'enrichir. Mais pour la plupart, il fallait sans cesse intensifier la production, travailler plus, s'endetter, le tout pour un revenu inférieur au S.M.I.G., des conditions de travail déplorables, une insécurité permanente.

#### Une pratique syndicale nouvelle

Quand en 1969, le gouvernement applique les mesures d'encadrement du crédit (augmentation des intérêts et réduction des prêts), des agriculteurs passent à l'action. Le 17 novembre, les jeunes agriculteurs de l'Ouest interpellent des personnalités politiques. Ceux de Loire-Atlantique

conduisent le ministre Olivier Guichard dans une cour de ferme pour lui exposer leur situation. Le lendemain, trois syndicalistes dont le président du C.D.J.A. de Loire Atlantique sont arrêtés et immédiatement condamnés à deux mois de prison ferme. Il s'ensuit un mouvement de solidarité dans toute la France. Une manifestation nationale est prévue pour le 24. La F.N.S.E.A. se désolidarise. Le jugement en appel aura lieu le 22 et les trois syndicalistes sortent de prison. La manifestation du 24 se déroule calmement ; c'est ce jour que les producteurs de lait des Vosges, en arrêtant les camions laitiers et en occupant les locaux de la F.D.S.E.A., ouvrent la voie vers des formes de luttes entièrement nouvelles. Pendant l'hiver, on se réunit au niveau national, régional et local. Le journal Vent d'Ouest vient d'être créé par le C.R.J.A.O.. Les C.R.J.A. organisent des rencontres. Des mots d'ordre nouveaux apparaissent. Les producteurs de lait calculent un prix de revient intégrant un salaire. Ils s'inspirent des méthodes de luttes ouvrières et créent des sections syndicales (ou comités de défense), face aux entreprises laitières. Certains font remarquer: "Vous achetez de l'aliment à la laiterie, et vous recevez une facture : en vendant votre lait, vous devriez présenter une facture à la laiterie, si vous étiez des vrais chefs d'entreprises... Il faut donc revendiquer comme tout travailleur et obtenir des laiteries un salaire minimum ; pour cela, il faut se mobiliser en masse et créer un rapport de force tel que les patrons des laiteries devront céder".

#### La première phase de la bataille du lait

Dès novembre 1970, les producteurs passent à l'action et viennent en masse négocier les prix devant les usines (Préval à Pontivy, Entremont à Quimper et Malestroit...). Au début, on ne s'attaque qu'aux laiteries privées puis les producteurs de la C.A.B. à Landerneau s'aperçoivent que la coopérative ne fait que répercuter sur les producteurs les contraintes du système capitaliste et pratique la même politique que les firmes privées (amortissements rapides et forte accumulation de capital, investissements de luxe, bradage des produits, hauts salaires des cadres...). On découvre aussi que le pouvoir économique des agriculteurs est illusoire, la direction de la C.A.B. refusant d'accorder les augmentations du prix du lait acceptées par le conseil d'administration. Cette succession d'actions et de réflexions va conduire les paysans à mener une lutte économique jusqu'alors inédite : "la grève du lait".

## La grève du lait

Le mouvement est parti du canton du Faouët (Morbihan) le mardi 23 mai 1972 : 16 camions sont interceptés et conduits à Guiscriff. Là, les paysans de la région organisent des piquets de grève pour surveiller les camions et surtout créer un point de rassemblement où les agriculteurs peuvent s'informer et s'exprimer en permanence. Le lendemain, le mouvement s'étend dans le Morbihan (face aux centres de collecte Préval à Auray et Plouay), dans le Finistère à Chateaulin (devant l'usine Gilap) et à Port Launay (face à Négobeureuf). Puis du jeudi au vendredi, suite à l'assemblée générale de la F.D.S.E.A. du Finistère, c'est l'arrestation généralisée de tous les camions laitiers circulant dans le Finistère,

Dans le Morbihan, le mouvement s'étend vers Pontivy, Malestroit, Questembert. Le vendredi, toutes les usines laitières du Finistère et la quasi totalité des usines du Morbihan ( à l'extrême-est, en bordure de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine, le conflit sera moins dur) sont asséchées. On compte, pour le seul Morbihan, plus de 200 camions immobilisés et gardés par les agriculteurs. Partout sont organisés des piquets de grève devant les entreprises laitières et sur les lieux où sont rassemblés les camions (Guiscriff, Mulguenac, Pont Labbé, etc...). L'ambiance est chaude et la participation massive. Le conflit ne se terminera que le 4 juin, quand Guiscriff libérera les derniers camions : la grève aura duré 13 jours.

Bien sûr, on a dit que les agriculteurs étaient divisés. Il est vrai que quelques producteurs des Côtes-du-Nord, soutenus par leur F.D.S.E.A. ont escorté des camions et gardé des usines. Il est vrai que quelques centaines d'adhérents de la Fédération Morbihannaise de l'agriculture, aidés par la police, ont essayé vainement de libérer les camions ; Il est vrai que quelques gros producteurs du Finistère (à Ploudaniel notamment) voulaient cesser la grève. Mais il faut dire aussi que les piquets de grève se sont organisés à la base, au niveau de la commune ou du quartier. Il faut ajouter que les producteurs sont venus par milliers contrer la F.M.A. à Pontivy, Malestroit et Auray ; le soir de l'attaque de la F.M.A., 11 000 personnes ont assisté aux meetings du soir organisés dans le Morbihan. Ajoutons encore que les producteurs finistériens de la région de Morlaix refusaient de livrer leur lait après que des agriculteurs des Côtes du Nord aient obtenu la libération des camions retenus à Plouigneau.

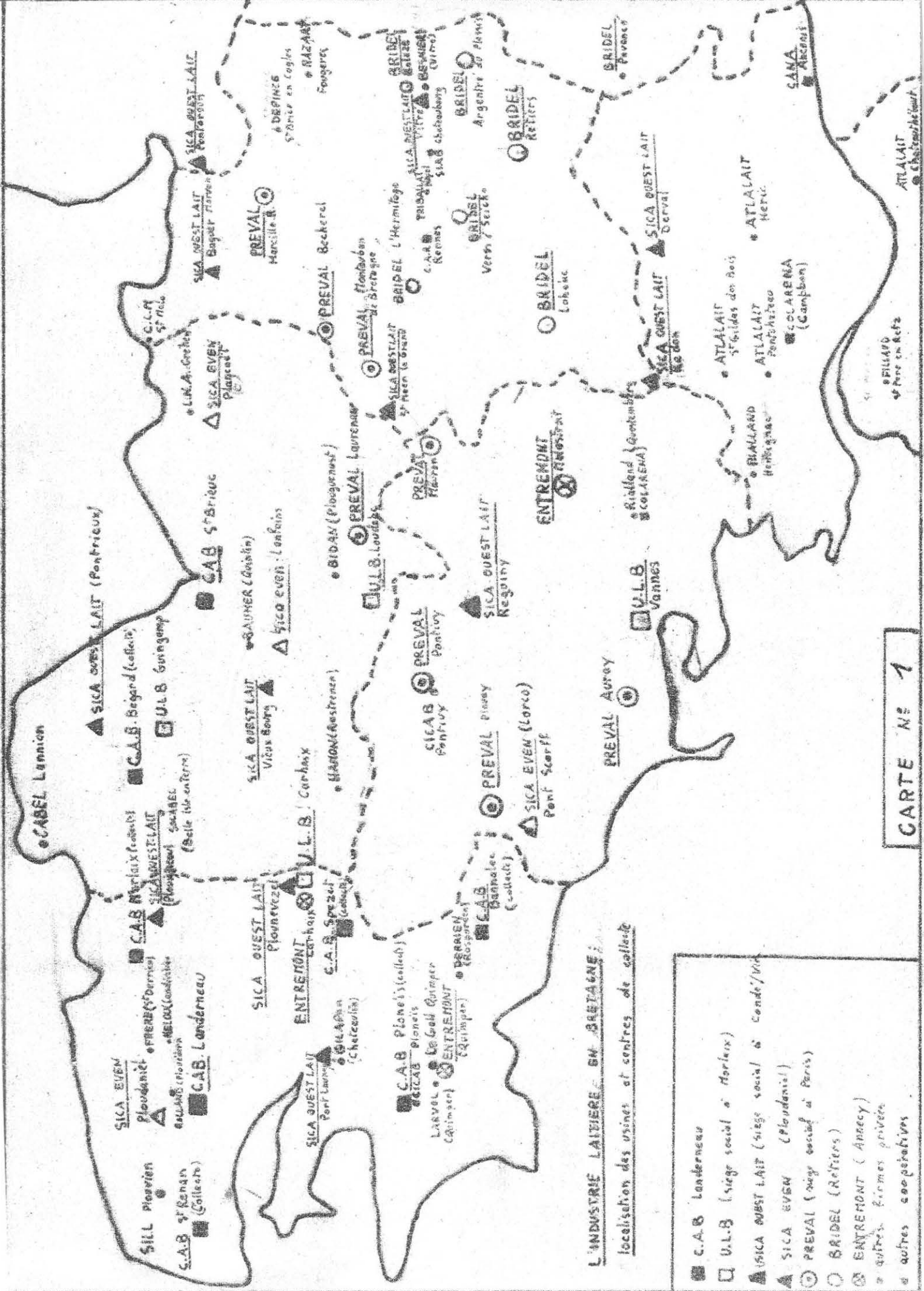
La lutte était menée autant, sinon plus, par les femmes que par les hommes. Elles étaient près de 3000 aux manifestations du 23 mai à Landerneau et Quimper, tenaient les piquets, écremaient et barattaient...

Signalons que des camions de produits frais étaient eux aussi arrêtés. Le conflit va résonner dans toute la France. Des actions de grande envergure seront menées en Loire-Atlantique et dans les Côtes-du-Nord. D'autres actions de soutien seront conduites, face aux entreprises laitières, dans le grand Ouest, le Sud-Ouest, les régions Rhône-Alpes et du Nord, les Vosges.

#### La grève du lait, un tournant dans l'histoire des paysans

Le caractère original de cette grève du lait est d'avoir été menée en priorité contre le patronnat agro-alimentaire, alors que les luttes économiques des paysans sont habituellement menées contre "les pouvoirs publics", les producteurs de lait ont exigé l'obtention d'un prix de revient intégrant un salaire égal au S.M.I.G. sur une exploitation de bonne productivité. Certains agriculteurs n'hésiteront pas à dire que cette grève est la première lutte de classes produite par les paysans, et marque véritablement l'entrée des paysans dans la lutte des classes : la grève du lait s'inscrit alors comme un événement important dans l'histoire des luttes menées par les travailleurs contre les quelques privilégiés <sup>qui</sup> possèdent, contrôlent et gèrent les moyens de production.

Mais avant de tirer des conclusions, nous allons analyser en détail ces événements de mai-juin 1972 et en premier lieu les réalités économiques qui les ont produits.



**L'INDUSTRIE LAITIÈRE EN BRETAGNE**

localisation des usines et centres de collecte

- C.A.B. Landerneau
- U.L.B. (siège social à Morlaix)
- ▲ SICA OUEST LAIT (siège social à Condat/Vil)
- △ SICA EVEN (Plouzané)
- PREVAL (siège social à Paris)
- BRIDEL (Retiers)
- ⊙ ENTREMONT (Annecy)
- autres firmes privées
- autres coopératives

— Chapitre 1 —

LES RAPPORTS DE PRODUCTION DANS LE  
SECTEUR LAITIER



## I - L'INDUSTRIE LAITIERE

1 - Quelques chiffres...

En 1971, la production totale de lait en Bretagne est estimée à 34,4 millions d'hectolitres, soit 13 % de la production nationale ; 27,4 millions d'hectolitres ont été collectés par les laiteries, soit environ 80 % de la production.

Entre 1960 et 1970, alors que la production augmente de plus de 50 %, la collecte quintuple (1) entraînant une restructuration complète de l'industrie laitière et un apport important de capitaux dans ce secteur.

Pour mieux situer l'économie laitière bretonne, donnons encore quelques chiffres : en 1971 les laiteries privées, toutes regroupées au sein de l'Union Bretonne des Industriels Laitiers (U.B.I.L.) ont collecté 16,8 millions d'hectolitres chez 68 760 producteurs, ce qui représente 61 % de la collecte bretonne. Ce lait a été transformé par 4 608 salariés. En 1967, les laiteries privées avaient collecté 11,0 millions d'hectolitres chez 72 135 producteurs. On observe donc corrélativement une augmentation de la collecte de 50 % et une diminution du nombre de producteurs proche de 5 % (2). Les graphiques n° 2, 3, 4 et 5 dressés d'après les données recueillies auprès des laiteries, confirment cette tendance.

Entre 1967 et 1971, on est passé de 35 entreprises laitières privées à 25 et la livraison moyenne journalière par producteur est passée de 46 litres par jour à 70 litres par jour (2).

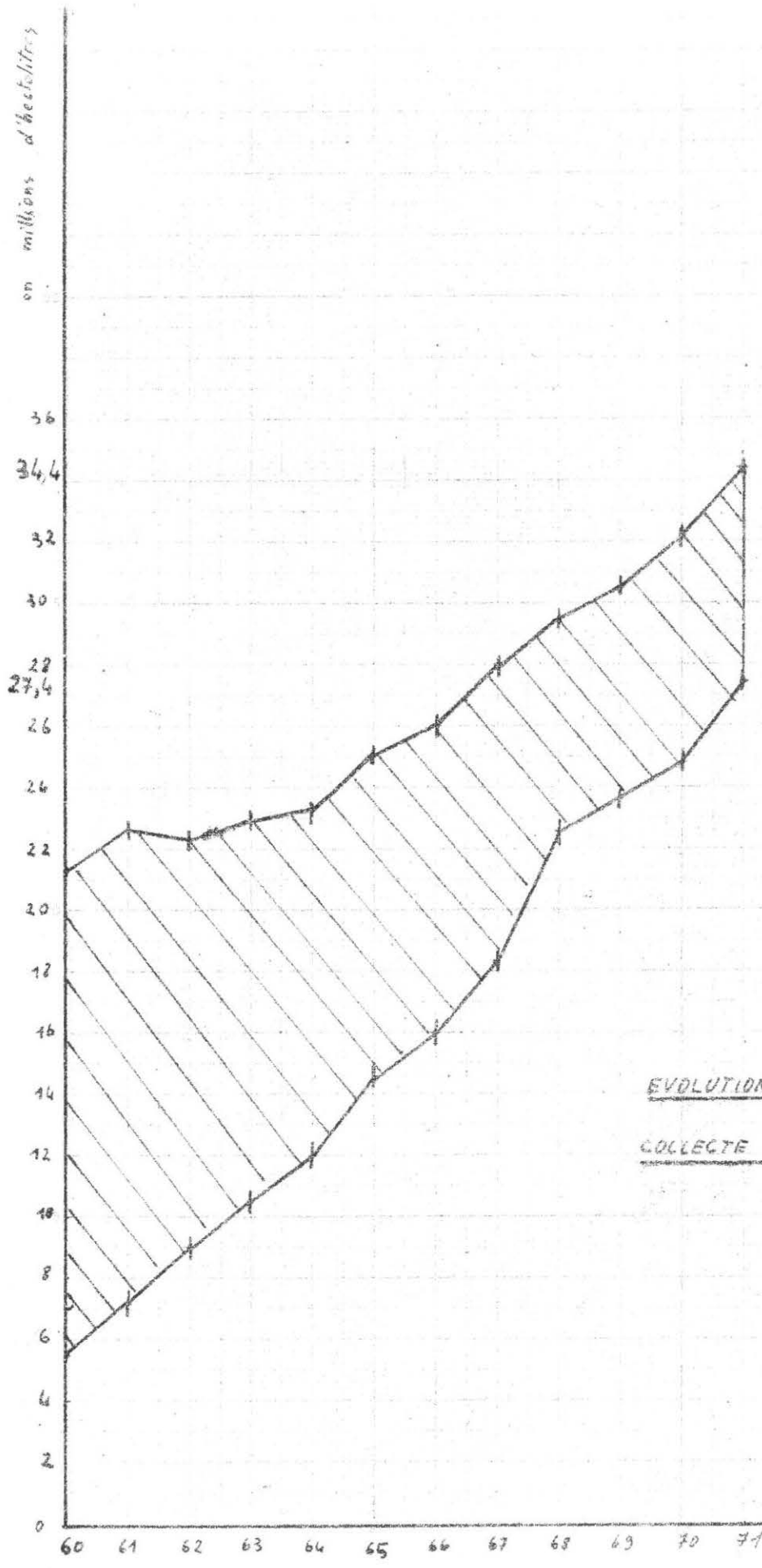
Les laiteries coopératives ont pour leur part collecté 10,6 millions d'hectolitres en 1971.

---

(1) voir graphique n° 1

(2) Les chiffres sont donnés par l'U.B.I.L.

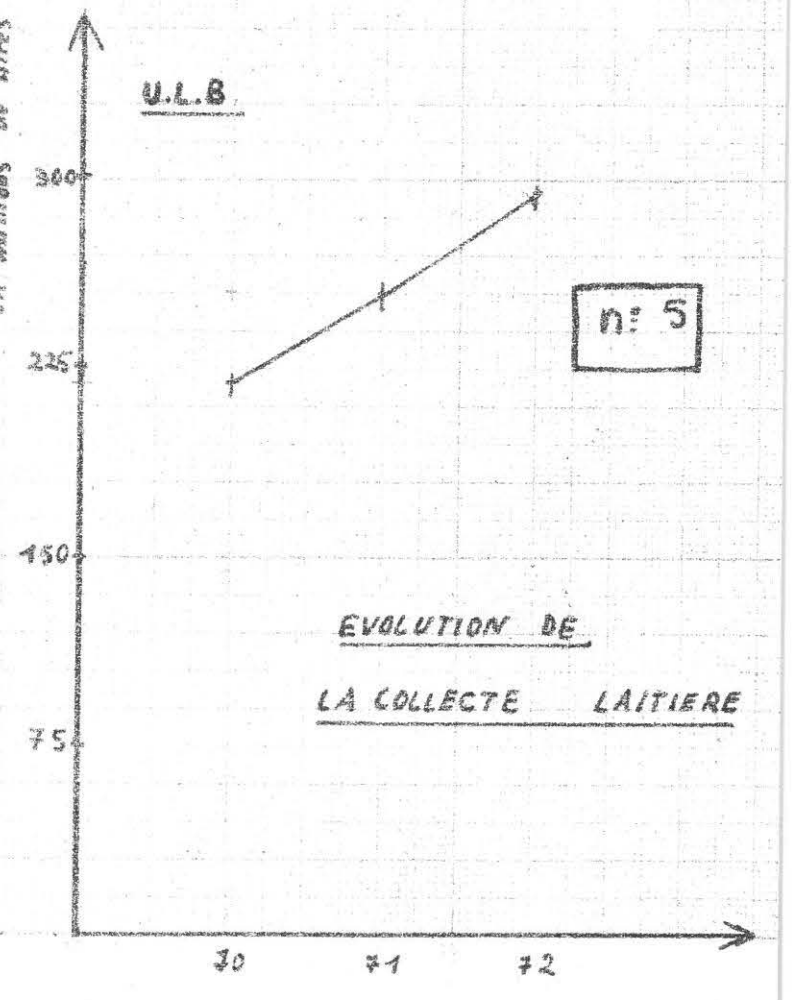
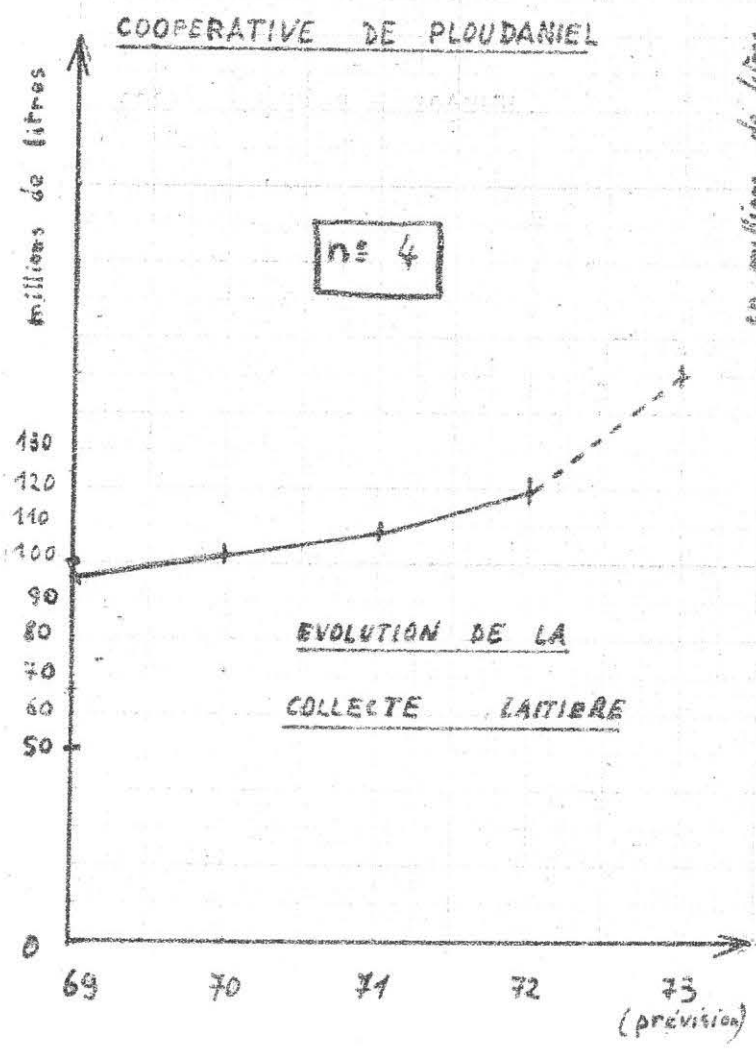
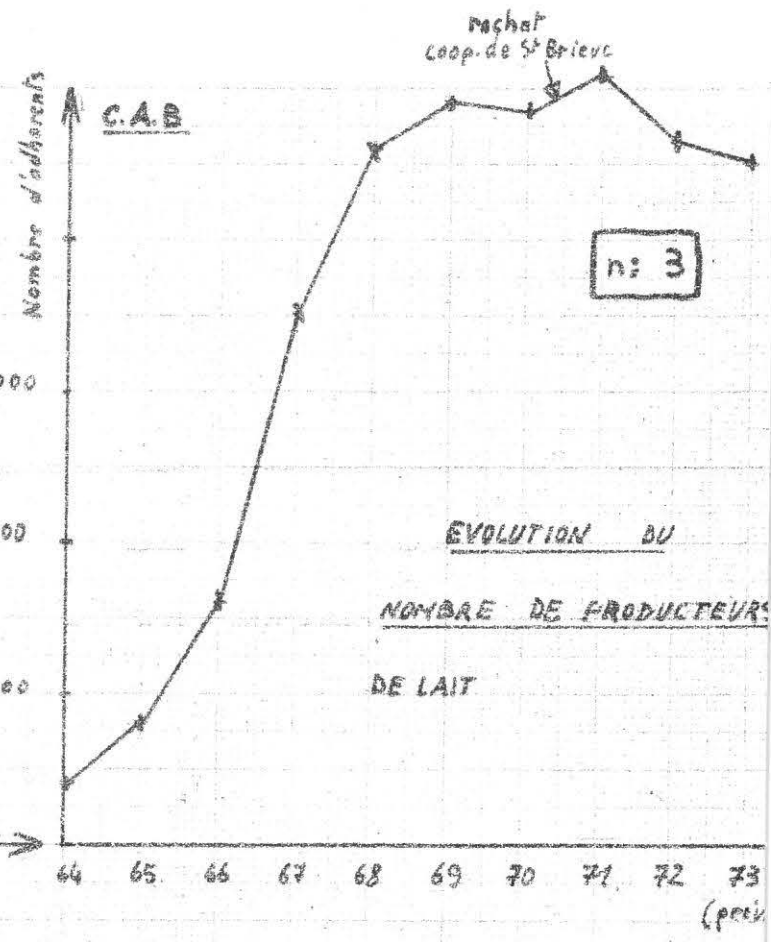
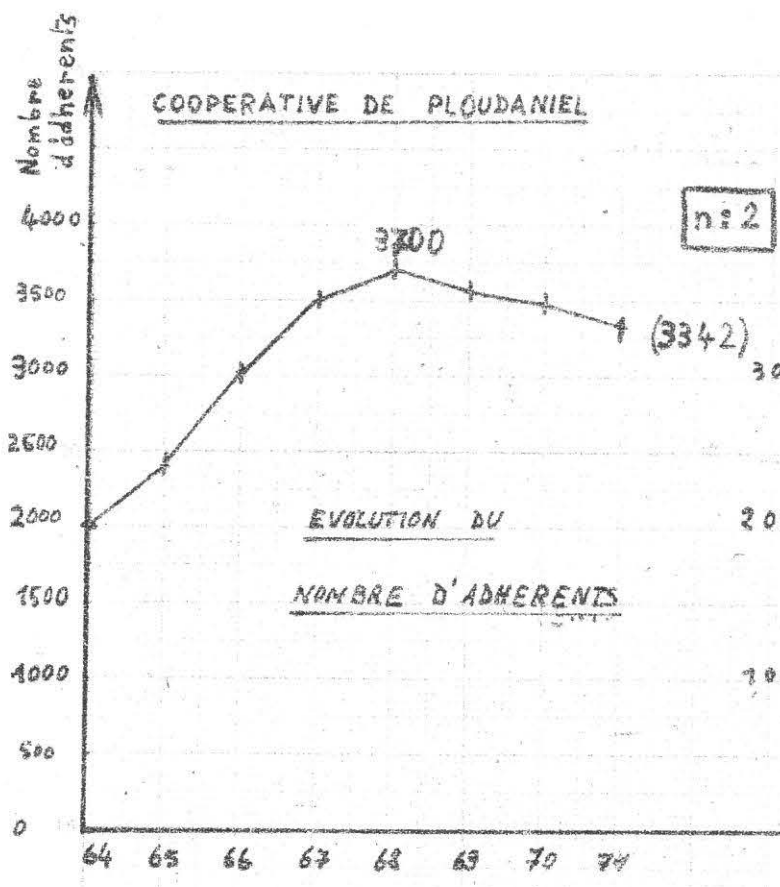
coût moyen 240 kg/lait



graphique n° 1 :

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA COLLECTE ENTRE 1960 et 1971

année



## 2 - Le partage du bassin laitier breton

Transformer le lait est sans doute une activité industrielle rentable puisque les capitaux vont s'investir en masse dans ce secteur.

a - Les laiteries locales auront des difficultés à suivre le rythme élevé des investissements, ne disposant pas de capitaux suffisants.

### 1°) Les laiteries privées

Dans le privé, des petites entreprises subsistent encore (Rolland, Helou, Frère jusqu'à la fin 1972...) mais ont pratiquement perdu leur indépendance économique : travail à façon exécuté par les grandes entreprises, pas de pouvoir sur la détermination des prix... D'autres ont été rachetées. Seule la société Bridel, solidement implantée dans la moitié sud-est de l'Ille-et-Vilaine a su se garantir une zone d'approvisionnement et peut aujourd'hui rivaliser avec les grands groupes laitiers. La société collectait en 1970 2,88 millions d'hectolitres de lait.

### 2°) Les coopératives

Les laiteries coopératives vont s'unir pour résister à la concurrence des capitaux. Elles sont soutenues par le syndicalisme agricole (F.N.S.E.A. et C.N.J.A.) qui estime que la coopération est la seule arme des producteurs de lait face aux firmes privées. Elles sont regroupées au sein de la confédération des coopératives agricoles de l'Ouest Français (C.C.A.O.F.) La concentration se fera essentiellement autour de deux pôles : l'Union Laitière Bretonne (U.L.B.) et la Coopérative des agriculteurs de Bretagne à Landerneau (C.A.B.).

#### . L'U. L. B.

L'U.L.B. (1) est la branche laitière de l'union de coopérative UNICOPA, dont le siège social est à Morlaix. L'U.L.B. a collecté en 1972 2,95 millions d'hectolitres de lait chez 6 329 producteurs. Le groupe gère 4 centres de collecte et 3 usines. La collecte 1972 est répartie comme suit :

---

(1) Les renseignements qui suivent ont été donnés par l'U.L.B. (juillet 1973).

	production (en millions de litres)	nombre de producteurs
Guingamp	84,5	1 895
Loudéac	82	1 578
Carhaix	87	1 769
Vannes	41,5	1 087
Total	295	6 329

Le groupe possède une beurrerie à Guingamp (beurrerie du Trieux) et deux fromageries, l'une à Carhaix, l'autre à Vannes (fromagerie chèvre).

#### La coopérative de Landerneau

La C.A.B. (1) a collecté en 1972 186 millions de litres de lait chez 4 678 producteurs. Son siège social est à Landerneau. La coopérative possède 8 centres de collecte et la collecte est répartie comme suit :

	collecte 1972 (en millions de litres)
Landerneau	32,3
Bannalec	25,6
Morlaix	15,4
Ploneis	18,0
Spezet	19,1
Saint Renan	24,0
Begard	21,4
St Briec	30,2
total	186,0

La coopérative possède 3 usines de transformation : Landerneau, Saint Briec (coopérative de Saint Briec intégrée) et Yffiniac (société laitière de l'Ouest). Elle commercialise du beurre (marque Paysan Breton), du lait de consommation et des produits frais (marque Yoplait et Candia partagées avec d'autres coopératives), de l'aliment du bétail (marque Univor). Les tours de séchage de Landerneau absorbent du lait de Rolland, Hélou et de la coopérative de Ploudaniel.

(1) Renseignements donnés par la C.A.B. (juin 1973)

### La Sica Even

La coopérative de Ploudaniel (1) a su conserver sa part du bassin laitier breton. En 1972, elle a collecté 119 millions de litres de lait. Avec les coopératives de Plancoët et de Lanfains dans les Côtes du Nord, avec l'union coopérative Lorco dans le Morbihan, elle a créé en 1967 la sica even. La Sica Even commercialise sous la marque Nova, partagée avec d'autres coopératives.

En 1970, la collecte de la Sica Even était la suivante :

	collecte (en millions de litres)
Ploudaniel	102,1
Plancoët	31,6
Lanfains	3,8
Lorco	12,0
total	149,5

### Les autres coopératives

Parmi les coopératives collectant en Bretagne subsiste la coopérative agricole de Rennes, ainsi que la CANA et la COLARENA qui collectent surtout en Loire Atlantique donc en dehors de la région de programme Bretagne. En 1970, ces laiteries locales assuraient 45,5 % de la collecte (contre 67 % en 1960) (2).

### b - Les entreprises extérieures à la Bretagne

Le reste du bassin laitier breton est partagé entre des entreprises extérieures à la Bretagne.

#### La Sica Ouest-Lait

C'est la Sica Ouest-Lait (3) - organisme de gestion du groupe coopératif "Union Laitière Normande" (U.L.N.) et de la société privée Négobeureuf - qui collecte en Bretagne le plus grand volume de lait. Le siège social de la SICA est à Condé sur Vire (Manche). L'U.L.N. est constituée de 11 coopératives et apporte à la SICA 23 000 producteurs et 23 usines et centres de collecte. Le groupe Négobeureuf apporte 24 000 producteurs et 17 usines et centres de collecte.

(1) Renseignements donnés par la coopérative (juin 1973).

(2) D'après J. E. HENRY (INRA)

(3) Les renseignements qui suivent sont donnés par la Sica Ouest Lait (juillet 1973).

L'U.L.N. commercialise sous la marque Elle et Vire, Négobeureuf sous la marque Virlux. Pour la Bretagne, on a au total 5 usines. Le beurre est fabriqué à Redon. Au centre de Derval (Loire-Atlantique) sont fabriqués la poudre de lait, les aliments du bétail et les camemberts. Le centre de collecte de Reguiny est associé à ces deux usines. A la laiterie de Port-Launay, disposant d'un atelier de concentration, est associé le centre de collecte de Carhaix (Plounevezel). La laiterie de Pontrieux fabrique la poudre de lait et la caséine. 2 centres de collecte lui sont associés : Plouigneau et Vieux Bourg. A Vitré, existe un centre de collecte de la coopérative des trois provinces de Pontmain (Mayenne), La COLIV (Ille-et-Vilaine) possède deux centres de collecte, l'un à Saint Méen le Grand, l'autre à Baguer-Morvan. Sa zone de collecte est en continuité avec celle de Pontorson (Manche). Les fromages, les produits frais, les laits de consommation sont fabriqués en Normandie. La collecte 1972 est répartie comme suit :

centre de collecte	nombre de producteurs	collecte en millions de litres
Redon	1 877	40,0
Derval (44)	1 292	36,5
Reguiny	1 680	50,7
Port Launay	1 591	42,4
Carhaix	3 022	70,1
Pontrieux	2 962	77,9
Plouigneau	1 592	37,0
Vieux Bourg	1 804	43,6
Saint Méen	924	44,6
Baguer-Morvan	448	17,3
Pontmain	3 079	149,1
Pontorson	597	15,5
total	19 868	624,7

# 320 40

Le groupe Négobeureuf n'appartient pas à l'U.B.I.L. Les relations entre l'U.L.N. et le syndicalisme sont parfois très étroites, le président du conseil d'administration de la COLIV de Saint Méen étant en même temps président de la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine et membre du bureau du conseil d'administration de la F.N.S.E.A.

## . Préal

Le groupe Préal (1) va investir dans trois usines : Marcillé-Raoul, Montauban de Bretagne et Pontivy. Les centres de collecte de Bécherel, Laurenan, Mauron sont associés à l'usine de Montauban, ceux d'Auray et Plouay à Pontivy. La collecte est répartie comme suit, pour l'année laitière 1972-1973 :

centres de collecte	nombre de producteurs	collecte en millions de litres
Marcillé	3 064	102,7
Montauban-Mauron	2 500	74,4
Bécherel	1 029	33,1
Laurenan	1 608	42,0
Saint Méen(2)	1 202	
Pontivy	3 993	126,0
Auray	1 723	46,8
Plouay	1 465	47,3
total	16 584	472,3

Préal a donc 3064 producteurs à Marcillé, 6339 à Montauban et 7181 à Pontivy. La politique du groupe a été clairement précisée par le P.D.G. du groupe Perrier : "la puissance finirait par appartenir aux groupes détenant les sources d'approvisionnement"<sup>(3)</sup>. En 1973, le groupe se lance dans la construction d'une fromagerie d'emmenthal et d'une tour de séchage à Montauban de Bretagne. Il s'agit d'absorber 700 000 litres par jour et de "faire face à l'augmentation considérable de la collecte qui devrait continuer à s'accroître chaque année d'au moins 10 % d'après les prévisions".

## . Entremont

La société Entremont (4) a installé deux usines en Bretagne, l'une à Quimper, l'autre à Malestroit. Le siège social de la société est à Annecy (Haute Savoie). A l'usine de Quimper est associé le centre de collecte de Carhaix. Cette usine traite 207 millions de litres de lait, collectés chez 6 500 producteurs et fabrique du beurre et de la

(1) Renseignements donnés par la Direction Régionale de Montauban (août 73)

(2) Accords de collecte entre la COLIV et Préal.

(3) J.B.HENRY, "A propos de l'évolution de l'économie laitière en Bretagne de 1960 à 1970" (texte provisoire).

(4) Renseignements donnés par la Direction Nationale (Annecy, juillet 1973).



#928  
la poudre de lait, de la caséine, des fromages à pâte molle. L'usine de Malestroit collecte 157 millions de litres de lait chez 7000 producteurs et fabrique du beurre, de la poudre de lait, de l'emmental et des tommes. On a donc au total 364 millions de litres collectés chez 13 500 producteurs. Les produits sont commercialisés sous la marque Entremont.

. Cornic

Le groupe Cornic (parts dans la SIAB, la CICAB, la SOLABEL et le Gall) préférera investir dans la transformation sans se soucier de la collecte.

. Autres groupes

Les autres groupes extérieurs ont une collecte inférieure à 100 millions de litres de lait.

c - La collecte 1970

En 1970, la collecte était répartie comme suit :

Sica Ouest-Lait	420
Preval	401,5
Entremont	298,5
Bridel	288,2
U. L. B.	220,0
C. A. B.	153,2
Sica Even	149,5
L. N. A. (Crehen)	68,3
Depincé	56,2
Nazart	49,8
Gilap	49,3
C. A. R.	45,5
SILL	37,8
Besnier	35,1
Le Gall	25,4
Bidan	20,7
Rialland (Morbihan)	19,5
Helou	18,9
Triballat	17,7
Baumer	17,5
COLARENA (Questemberg)	15,0
SOLABEL	15,0
Rolland	14,7
C. L. M.	12,6
Derrien	5,6
Frere	5,2

5 Entreprises laitières adhérentes à l'UB.L.L. ne collectent pas : Larvol (Quimper), Hamon (Rostrenen), Cabel (Lannion), Cicab (Pontivy et Plonéis), SIAB (Chateaubourg). L'entreprise Frère ne collecte plus depuis le début 1973. Les 7 groupes collectant plus de un million d'hectolitres de lait par an en 1970 assurent 79 % de la collecte : 19 groupes se partagent le reste.

La carte n° 1 indique la localisation des usines et centres de collecte.

### 3 - La gestion du bassin laitier

#### a - Les accords de collecte

Une fois réalisé le "partage" du bassin laitier breton, les intérêts des laiteries convergent : il faut rentabiliser au mieux la transformation pour rémunérer les capitaux investis.

Les laiteries vont passer des accords pour harmoniser les zones de collecte :

- accords U.L.N. - Préval en janvier 1970,
- accords U.L.N.-U.L.B. en mars 1971,
- accords U.L.N.-C.A.B. en mars 1972,
- accords U.L.B.-C.A.B. en novembre 1972 (1).

Le principe de ces accords est simple. Par exemple, l'U.L.B. va ramasser le lait de la C.A.B. et son propre lait dans la région de Carhaix et Guingamp. La C.A.B. ramasse pour l'U.L.B. dans la région de Morlaix et Saint Briec.

Des accords de collecte existent pratiquement entre toutes les grandes entreprises là où les zones de collecte s'imbriquent ou se chevauchent (Bridel, Préval, U.L.N., Entremont, C.A.B., U.L.B.).

Après le G.I.E. de l'Ouest laitier, annoncé en février 1971 est créé, le 26 octobre 1971, la SICA laitière de la Bretagne et des Pays de Loire. Ses membres sont Préval (participation à 28 % du capital), Entremont et Bridel (21 %), la Sica Ouest Lait (13 %), l'U.L.B. (18 %), la COLARENA (18 %), la CAB (1 %) et la CANA (1 %). Ses objectifs sont la réorganisation de la collecte (harmonisation, mise en place d'équipements frigorifiques) et l'élaboration d'une politique commune (approche du marché anglais, stratégie face à l'implantation possible de Kraft (U.S.A.) à Fougères...). Sa création intervient après la première phase de la bataille du lait (2).

(1) Source : J. B. HENRY

(2) Voir la bataille du lait ; chronique.

### b - La politique vis-à-vis des producteurs

Les relations de type professionnel : Prestation de biens et services.

. L'objectif des transformations est d'obtenir une source d'approvisionnement garantie, constante, régulière, de qualité et au moindre coût. Les primes incitent les producteurs à répondre à ces exigences (1).

. Les laiteries vont aussi s'efforcer de développer les relations avec les producteurs. Elles approvisionnent l'exploitation en produits laitiers et aliments du bétail, installent les tanks réfrigérants. Certaines coopératives assurent la collecte et le placement des veaux, vendent les génisses... les journaux des grandes laiteries (CAB, ULB, Sica Ouest-Lait, Préval, CANA...) "informent" les producteurs (évidemment dans le sens souhaité par les laiteries), donnent des conseils techniques, publient les annonces... Pour rationaliser la production, les laiteries mettent en place un service d'agents de relation avec la culture (A.R.C.) lesquels conseillent les agriculteurs qui en font la demande. Les laiteries réalisent des plans d'étables, analysent les aliments du bétail : elles supplantent les organismes de vulgarisation dans le domaine laitier. Les laiteries privées bretonnes employaient en 1971 78 A.R.C. et conseillers d'élevage.

#### Relations humaines et contrôle syndical

. Certaines laiteries ont créé des groupements de "délégués lait" élus, sorte de section syndicale autonome, dont le rôle est de discuter avec la direction des problèmes des producteurs. En tremont a créé un tel groupement en 1970. La C.A.N.A. a largement insisté sur le rôle des "correspondants communaux" et la nécessité d'une bonne entente entre les producteurs et "leur" coopérative.

. Sur le plan juridique, la coopérative est "propriété" des agriculteurs et ce sont les administrateurs, démocratiquement élus, qui représentent ces agriculteurs. Les liens entre laiteries coopératives et producteurs de lait sont donc très étroits, la coopérative étant, selon le syndicalisme (F.N.S.E.A. et C.N.J.A.) le prolongement de l'exploitation.

. Représentants syndicaux et transformateurs discutent aussi dans le cadre des réunions interprofessionnelles, chaque département possédant son centre interprofessionnel laitier. Des rapports de confiance réciproque s'établissent ainsi entre les laiteries et leurs fournisseurs.

---

(1) Voir paragraphe : Rapport entre producteurs et transformateurs : les primes.

c - Vers la fabrication de produits de plus en plus élaborés

Dans un premier temps, les grandes laiteries, soucieuses de se garantir une zone de collecte, ont dû traiter très rapidement de grandes quantités de lait ("le flauve blanc"). Ils fabriquèrent d'abord des produits peu élaborés : le beurre ("la montagne de beurre") et la poudre de lait

L'industrie laitière bretonne se lance aujourd'hui dans la fabrication de produits plus élaborés : fromages et produits frais ; l'U.L.B. fabrique l'emmental et le caillé de chèvre, Entremont l'emmental et les tommes. Préval construit une fromagerie d'emmental à Montauban de Bretagne. La coopérative de Ploudaniel commercialise sous la marque Nova. Bridel mène ses campagnes de publicité.

l'U.B.L.L. indique que le lait collecté en 1971 a été transformé comme suit :

beurre et poudre de lait	83 %
fromages	13 %
lait de consommation et yaourts	4 %

La production de fromages en 1971 est trois fois et demi supérieure à celle de 1967, et a augmenté de 27 % par rapport à 1970.

4 - L'emploi

Selon l'U.B.L.L., l'industrie laitière privée emploie en 1971 dans la région de programme Bretagne, 4 608 salariés.

Les laiteries coopératives emploient en 1970, 1 885 salariés. La production laitière est donc assurée en Bretagne, pour 1971, par environ 110 000 producteurs de lait et 6 500 salariés.

## II - LE RESEAU DES PRODUCTEURS DE LAIT

### A - La production laitière d'après les chiffres

- . En 1970, les laiteries ont collecté chez 116 500 producteurs.
- . 98 % de la collecte concerne le lait entier (1).
- . En 1960, 75 % de la production laitière était transformée ou consommée sur l'exploitation. En 1971, il ne reste plus que 20 % de la production laitière à être transformée ou consommée au niveau de l'exploitation (2). On a donc assisté, au cours de cette décennie, à une transformation radicale des structures des exploitations laitières.

### 1 - La transformation de l'exploitation laitière

#### a - L'exploitation traditionnelle transformait son lait et vendait ses produits laitiers sur un marché :

- . En 1960 et avant, une grande partie du lait produit était consommée directement par les veaux ("démarrage" et engraissement). Le reste était écrémé, et la crème vendue ou transformée en beurre. Le lait écrémé plus ou moins mélangé avec du lait pur était utilisé pour l'élevage des jeunes bovins (avant le passage à l'herbe). Le reste du lait écrémé servait pour l'élevage des porcs. C'était l'époque de l'exploitation classique de polyculture-élevage : les céréales récoltées servaient à l'élevage et étaient consommées sous forme de "moutures". La crème ou le beurre étaient vendus à une clientèle permanente, sur le marché local ou à des ramasseurs. C'était généralement les femmes qui s'occupaient de l'élevage (traite, nettoyage, alimentation, écrémage et barattage, vente du beurre). Elles accomplissaient souvent les tâches les plus ingrates et en plus de leur travail habituel aidaient parfois dans les champs. Face à ces conditions de vie, les femmes ne voudront plus rester dans les fermes.
- . Jusqu'en 1960, la majorité des paysans vivait dans une économie fermée (forte autoconsommation) et vendait seulement un surplus (produits laitiers, veaux, bétail maigre, porcs gras...).

---

(1) D'après J. B. HENRY

(2) D'après l'U.B.L.L.

b - L'exploitation moderne vend une matière première à la laiterie qui collecte dans le secteur

. En 1970, la situation est bien différente. Dans la quasi-totalité des exploitations, le lait est vendu à la laiterie. On achète les aliments du bétail (poudre de lait, granulés, farines...). Rares sont les exploitations qui écrèment encore le lait. Les exploitations se sont mécanisées (tracteurs, presses-ramasseuses, ensileuses, etc...). La traite mécanique remplace peu à peu la traite à la main. Le R.G.A. (1) de 1969-1970 indique que l'on a en Bretagne les pourcentages suivants d'exploitations équipées d'installations de traite mécanique.

Côtes-du-Nord	20,5 %
Finistère	32 %
Ille-et-Vilaine	33,2 %
Morbihan	22,6 %

Dans les exploitations plus modernes, les prairies artificielles et les techniques d'ensilage ont permis d'augmenter considérablement les rendements fourragers et en conséquence la production laitière.

	% des exploitations cultivant des prairies artificielles	% des exploitations utilisant une ensileuse
Côtes-du-Nord	38,9 %	13 %
Finistère	24,5 %	11,6 %
Ille-et-Vilaine	30,9 %	11,6 %
Morbihan	26,2 %	8,6 %

source : R.G.A. 1969-1970.

Les "stabulations libres" et aujourd'hui les étables à logettes, remplacent les traditionnelles étables entravées. Les laiteries sélectionnées (fri-sonne puis Holstein) remplacent les races traditionnelles (bretonnes et armoricaines) et les Normandes.

(1) Recensement Général de l'Agriculture.

. Des exploitations autarciques conduites par des producteurs relativement indépendants, on est passé à des exploitations dépendantes du crédit (emprunts), des firmes d'amont (aliments, engrais, équipements...) et des firmes d'aval (une baisse des prix entraîne la détérioration des conditions de vie, voire la faillite). Les paysans bretons ont donc fait un effort considérable pour améliorer leur productivité, espérant par là améliorer leurs conditions de vie.

## 2 - Etat actuel de la production laitière

### a - La production laitière d'après le R.G.A.

. le tableau n° 1 indique la structure du troupeau laitier breton au moment du R.G.A. Cette structure est quasiment la même pour les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan, les troupeaux sont légèrement plus importants en Ille-et-Vilaine. On remarque aussi dans les quatre départements une forte proportion d'exploitations ayant des vaches laitières.

. Pour la région de programme Bretagne :

27,8 % des exploitations laitières ont moins de 5 vaches,  
29,3 % des exploitations laitières ont de 5 à 9 vaches.

soit :

57,1 % des exploitations laitières qui ont moins de 10 vaches.

25,8 % des exploitations laitières ont de 10 à 14 vaches,  
15 % de 15 à 24 et  
2,1 % seulement plus de 24 vaches.

. 85,8 % des exploitations de la région de programme Bretagne ont des vaches.

La répartition des vaches selon la taille du troupeau est la suivante :

	< 10 vaches	10 à 14 v.	15 à 24 v.	> 24 vaches
% des exploitations laitières	57,1 %	25,8 %	15 %	2,1 %
% du cheptel laitier total	30,4 %	33,2 %	29,4 %	7 %

source : R.G.A. 1969-1970.

		Taille du troupeau (nombre de vaches)								toutes tailles (N)	proportion des exploitations ayant des va- ches (P)
		1	2	3 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 29	30 à 49	50 et +		
Côtes-du-Nord	N	2 144	2 978	4 436	10 391	11 773	1 177	163	15	33 077	82,7 %
	P	6,5 %	9 %	13,4 %	31,4 %	35,6 %	3,5 %	0,5 %	0,1 %		
Ille-et-Vilaine	N	1 622	3 042	4 726	8 482	13 835	3 033	529	38	35 307	87,4 %
	P	4,6 %	8,6 %	13,4 %	24 %	39,2 %	8,6 %	1,5 %	0,1 %		
Finistère	N	1 900	2 692	4 403	9 849	10 931	1 461	219	18	31 473	83,9 %
	P	6 %	8,6 %	14 %	31,3 %	34,7 %	4,6 %	0,7 %	0,1 %		
Morbihan	N	1 508	2 761	3 800	9 171	11 157	1 101	145	17	29 660	89,8 %
	P	5,1 %	9,3 %	12,8 %	30,9 %	37,6 %	3,7 %	0,5 %	0,1 %		
		Total.....								129 517	85,8 %

unités ventilées

N : nombre d'exploitations

p : pourcentage des exploitations laitières

P : pourcentage toutes exploitations

source : R.G.A. 1969-1970.



b - La production laitière d'après les données collectées auprès des laiteries

Les graphiques n° 6, 7, 8 et 9 indiquant, pour plusieurs laiteries, le nombre de producteurs par tranche de production. Le tableau ci-dessous indique la contribution des producteurs d'une tranche de production donnée à la collecte totale de la COLIV, pour la campagne laitière 1971-1972.

tranche de production annuelle	% de la production totale
< 10 000 litres / an	2,21 %
10 001 - 20 000	7,20 %
20 001 - 30 000	10,91 %
30 001 - 40 000	13,88 %
40 001 - 50 000	13,32 %
50 001 - 60 000	12,20 %
60 001 - 70 000	10,85 %
70 001 - 80 000	8,12 %
80 001 - 90 000	5,98 %
plus de 90 000	15,33 %
total	100,00 %

source : COLIV (enquête personnelle).

La production est irrégulière (graphiques n° 10 et 11) avec un minimum en hiver et un maximum en mai-juin-juillet (le graphique a la même allure si l'on considère la collecte mensuelle dans la région Bretagne).

Tous ces chiffres aideront ensuite à mieux comprendre le conflit laitier. Ils donnent déjà une photographie du réseau des producteurs de lait.

B - Les catégories de producteurs de lait

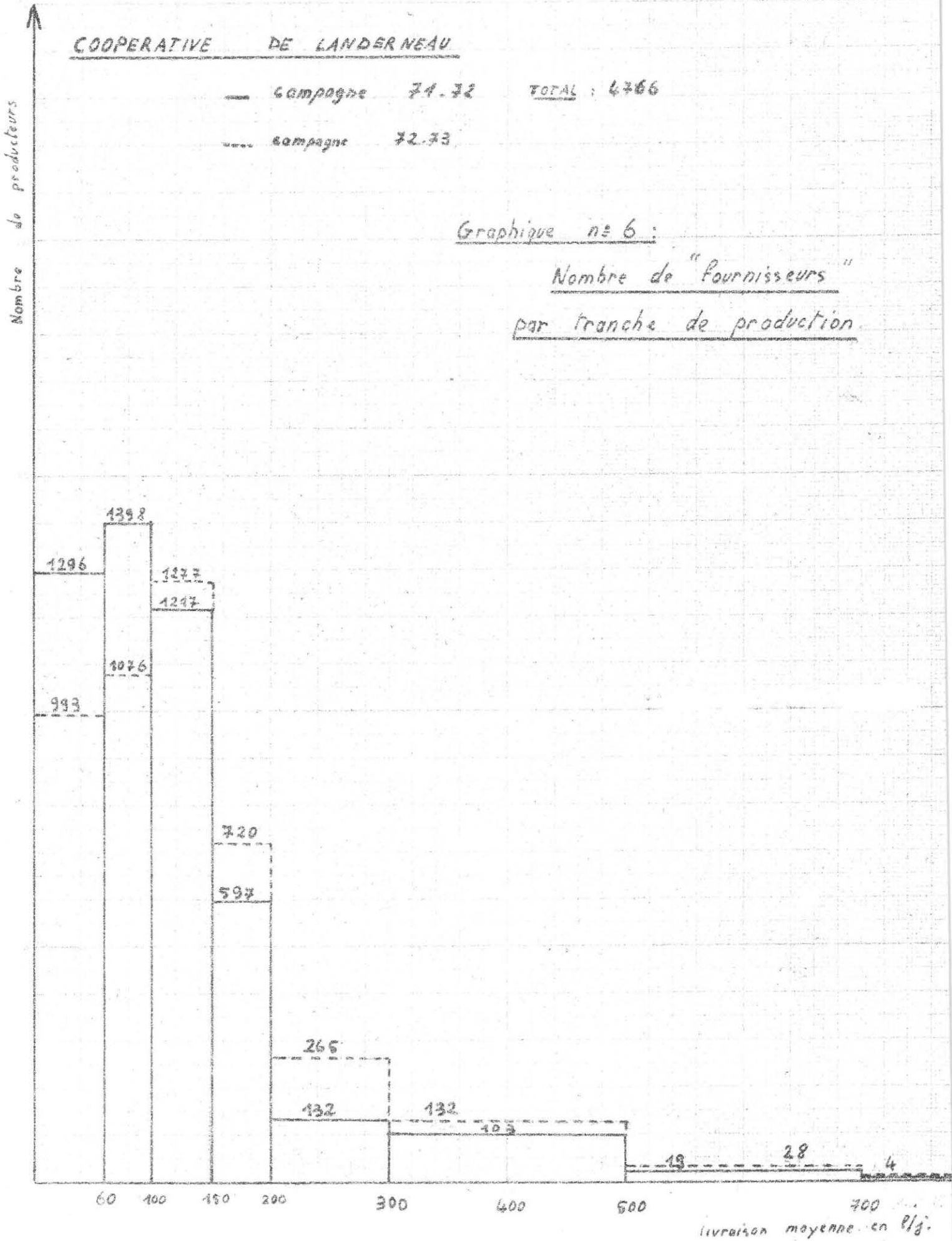
La production du lait est assurée par plusieurs couches de paysans et les conditions de travail sont différentes suivant les techniques d'élevage pratiquées.

COOPERATIVE DE LANDERNEAU

— campagne 71.72      TOTAL : 4766  
 - - - campagne 72.73

Graphique n° 6 :

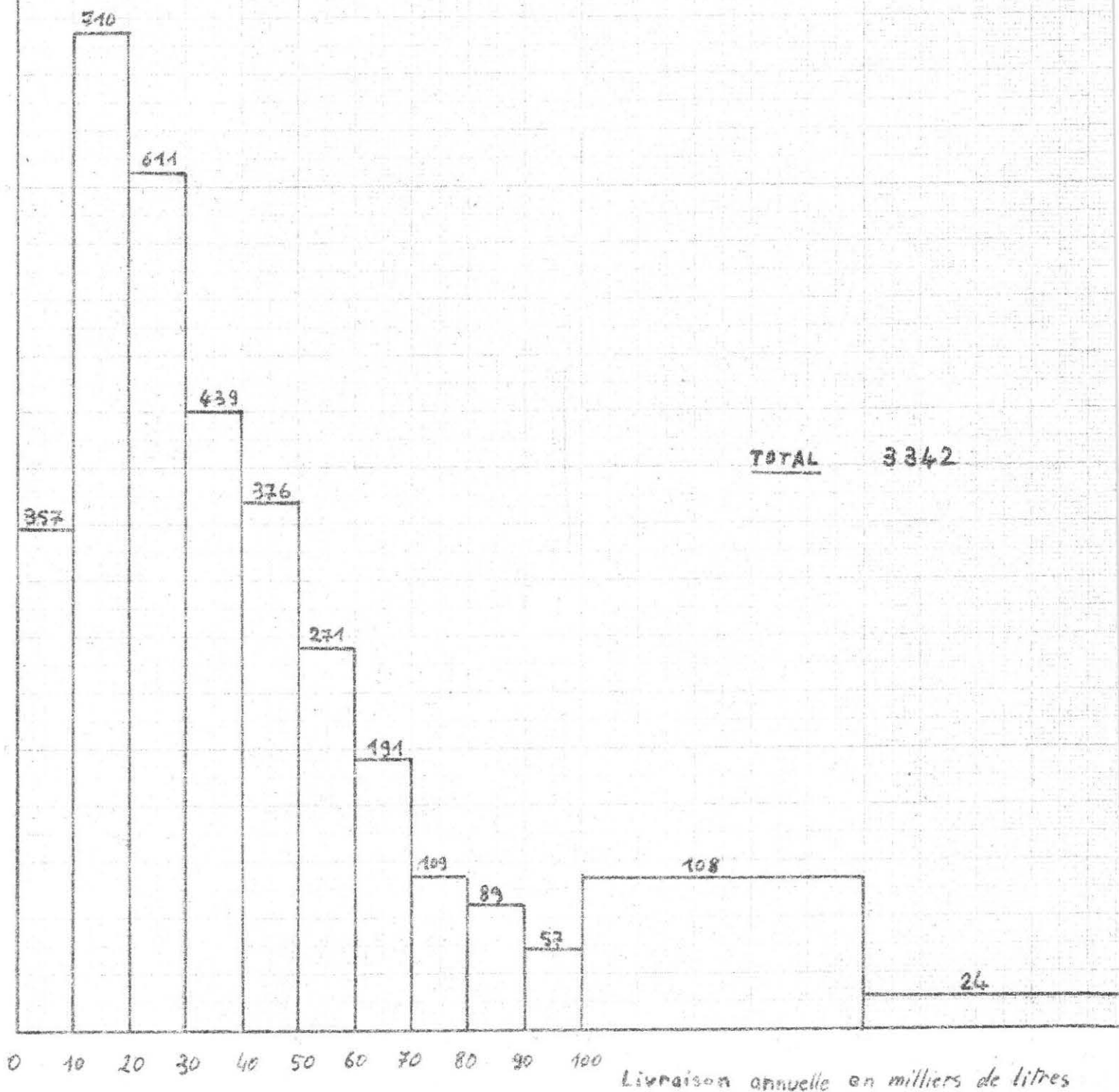
Nombre de "Fournisseurs"  
par tranche de production



COOPERATIVE DE PLOUDANIEL : campagne 77-78

Nombre d'adhérents par tranche de production

Graphique ne 7



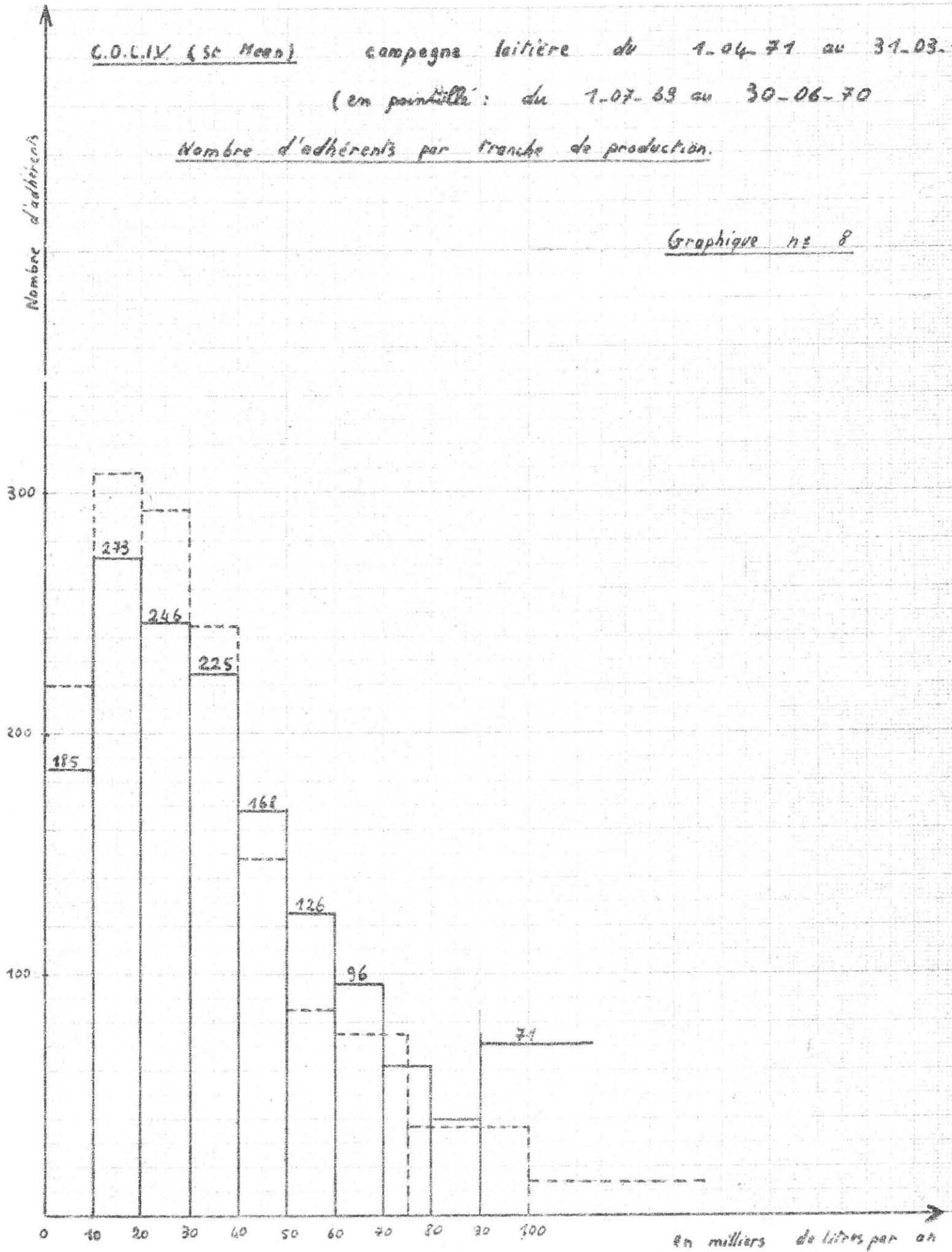
C.O.L.IV (St Meen)

campagne laitière du 1-04-71 au 31-03-72

(en pointillés: du 1-07-69 au 30-06-70)

Nombre d'adhérents par tranche de production.

Graphique n° 8

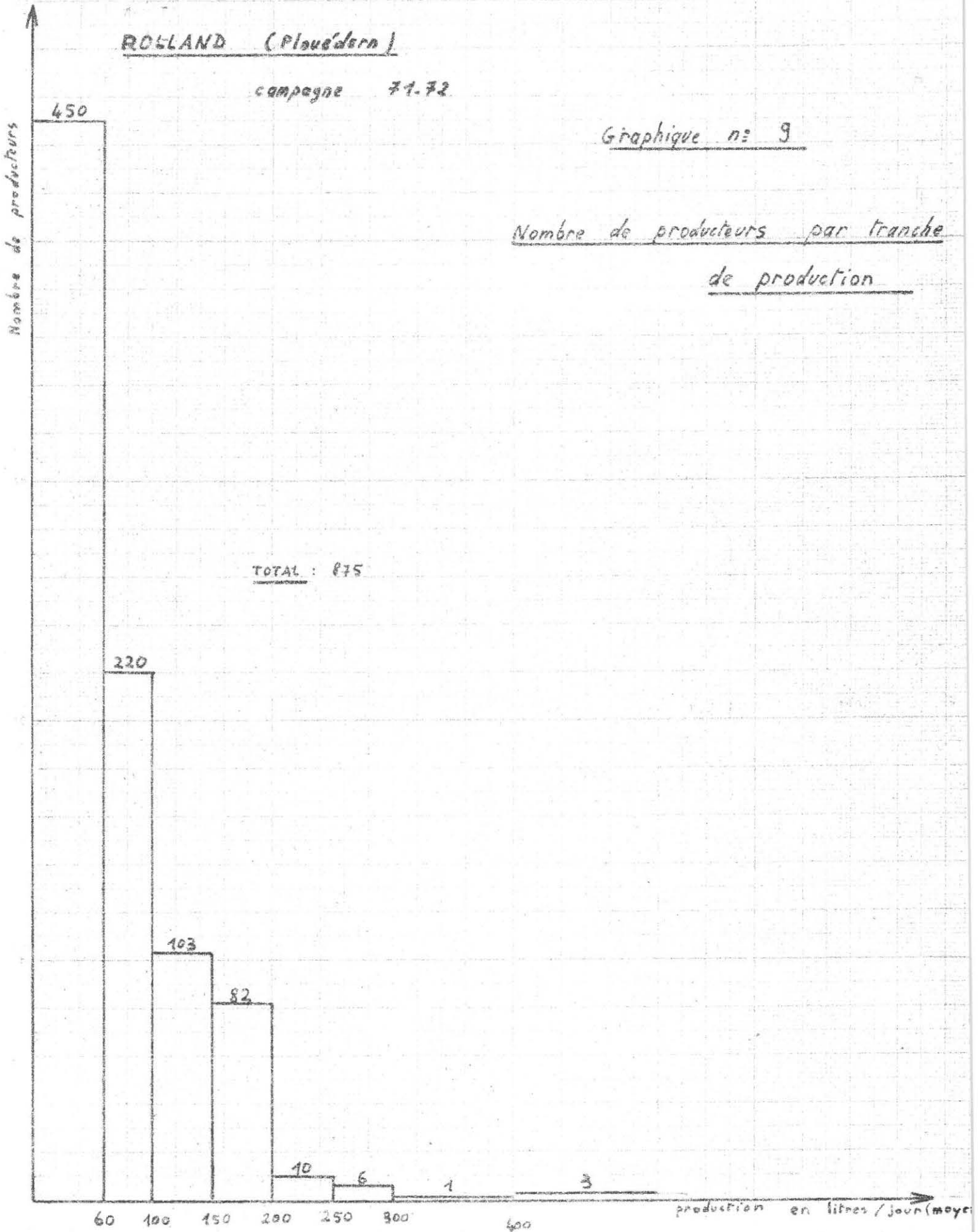


ROLLAND (Plouédern)

campagne 71.72

Graphique n° 9

Nombre de producteurs par tranche de production



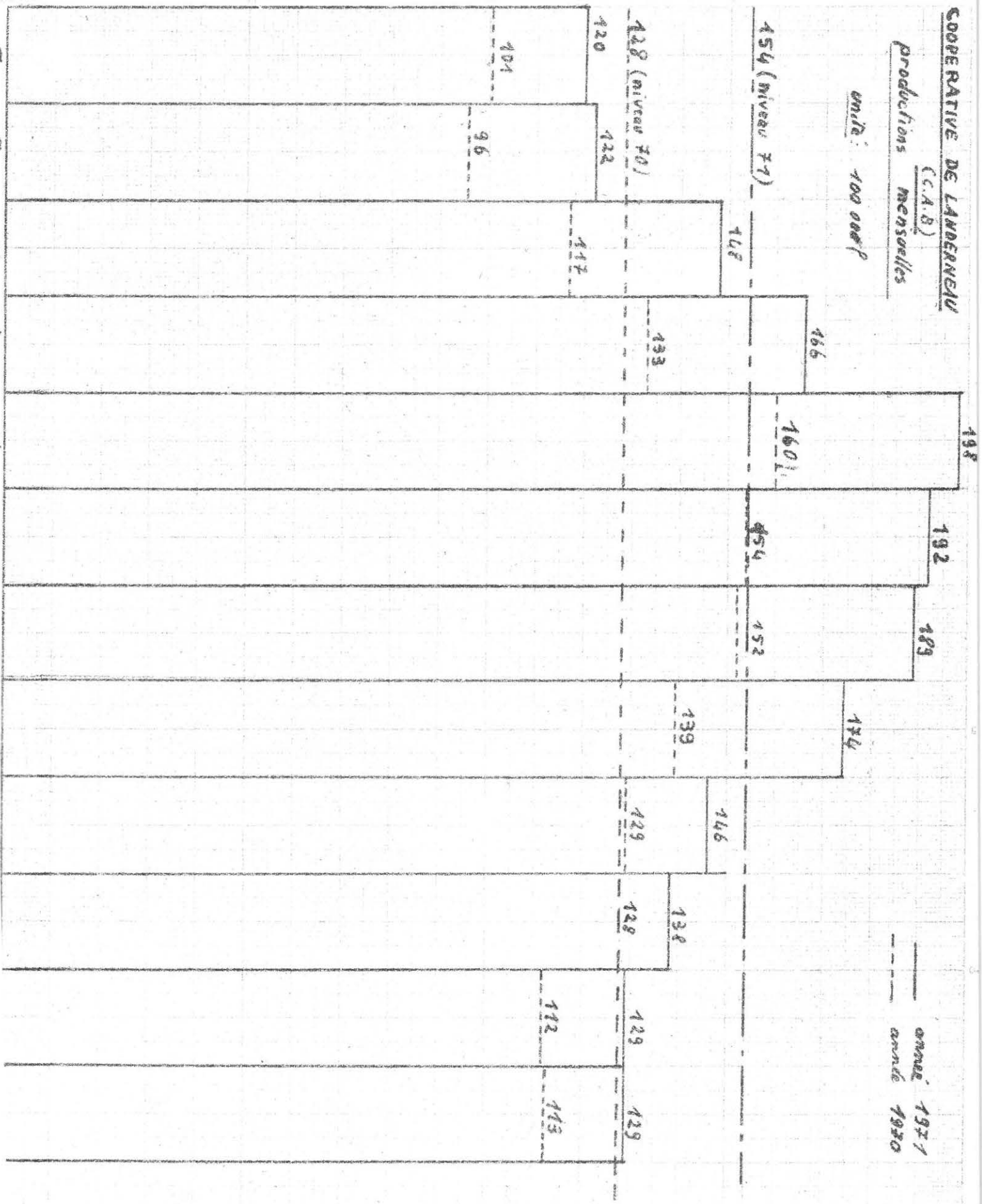
COOPERATIVE DE LANDERNEAU

(C.A.B.)

Productions mensuelles

unité: 100 000 F

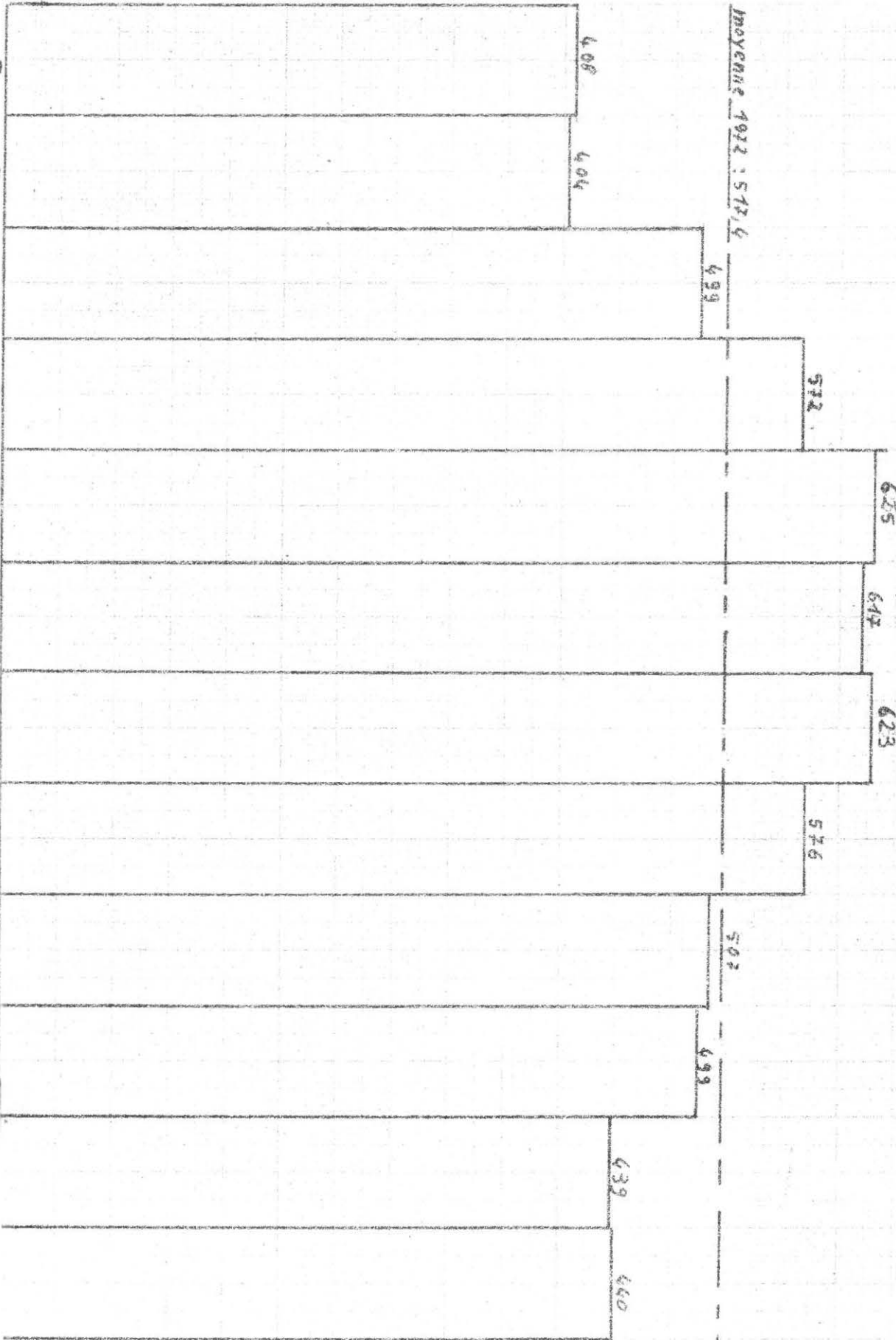
— année 1971  
 - - - - - année 1970



COLIV (S'Neen) : Productions mensuelles en 1972

Unité : 10 000 tonnes

Moyenne 1972 : 577,4



## 1 - La contradiction entre paysans modernisés et paysans traditionnels

Dans l'optique du centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) il faut être moderne et dynamique par rapport aux traditionnels. Le C.N.J.A. approuve dans ses grandes lignes la politique agricole menée à partir des années 1960 et qui vise à sélectionner les agriculteurs. Cette politique est simple :

- . Il faut aider les grosses unités de production (subventions, primes, bonifications d'intérêts...)
- . Par une politique d'aide sociale, il faut précipiter la disparition des agriculteurs jugés non rentables.

Dans ce contexte, il est vite apparu des contradictions d'intérêts entre modernisés et non modernisés. Les "modernisés" attendent avec impatience la disparition des "traditionnels" pour cultiver leurs terres. Quand le porc se vendait mal, certains affirmaient : "ce sont les gros producteurs, avec leurs porcheries d'engraissement de 200 porcs, qui sont responsables parce qu'ils inondent le marché". Aux yeux de beaucoup de traditionnels, les gros producteurs étaient responsables de la "crue laitière" des années 1969. C'est la traditionnelle contradiction entre "gros" et "petits" qui revient au premier plan. Cette opposition entre "gros" et "petits" a historiquement des racines profondes : les petits paysans allaient "offrir leurs bras" dans les fermes pour qu'en échange on laboure leurs terres ; leurs enfants étaient employés comme domestiques.

Chez les producteurs de lait d'aujourd'hui subsiste encore cette contradiction entre modernisés et traditionnels.

## 2 - Les paysans traditionnels

Les "traditionnels" sont des agriculteurs ne voulant pas investir. Ils sont généralement âgés. Ils s'efforcent de conserver une indépendance économique toute relative. Ils ont au plus 15 vaches, élevées dans des bâtiments anciens, selon les vieilles méthodes, et assurent une production ne dépassant que rarement 45 000 litres / an (soit en moyenne 120 litres par jour). Leur seul objectif est de rester paysan jusqu'à la retraite. Parmi ces "traditionnels", certains sont déjà des paysans retraités qui élèvent une ou deux vaches pour s'assurer un complément de revenu et vivre moins pauvrement (on connaît le bas niveau de la retraite paysanne).



Le dernier recensement dénombre, dans la région de programme Bretagne, 18 647 exploitations ayant loué 2 vaches ; citons aussi les 17 365 petits troupeaux de 3 ou 4 vaches.

. Il est évident que la taille du troupeau ne permet pas de déterminer rigoureusement une frontière entre paysans modernisés et paysans traditionnels : elle conserve néanmoins une valeur indicative. Les chiffres du paragraphe précédent montrent l'importance des petits troupeaux de moins de 15 vaches, et des exploitations livrant moins de 45 000 litres / an (120 l/ jour). Pour la région de programme Bretagne, 63,6 % des exploitations ont moins de 15 vaches.

. Au niveau des entreprises, la situation est la suivante :

Entreprise	proportions de producteurs livrant moins de	
	40 000 l/an	100 l/ jour
coop. de Ploudaniel (camp 71-72)	63 %	
C. A. B. camp 71-72		56 %
72-73		45 %
camp 69-70	75 %	
COLIV 71-72	62 %	

A la COLIV, les producteurs livrant moins de 40 000 l./an assurent 34,20 % de la collecte.

### 3 - Les paysans modernisés

#### . Une exploitation transformée

Les paysans modernisés ont pour leur part investi : les étables ont été agrandies ou reconstruites ; Choux et betteraves sont peu à peu remplacés par l'ensilage ; la traite mécanique remplace la traite manuelle ; les prairies artificielles s'implantent. Certains producteurs se sont contentés d'agrandir leurs bâtiments et d'améliorer leurs techniques de culture et d'élevage. D'autres ont construit ces dernières années des salles de traite et possèdent des troupeaux de plus de 50 laitières. Entre les deux, il y a une multitude de cas.

. Paysans qui n'ont que leur force de travail et paysans capitalistes

Parmi ces "modernisés", certains sont très endettés : ne possédant au départ que leur force de travail, ils ont emprunté et continuent à le faire pour améliorer leur productivité afin de rembourser les emprunts antérieurs. D'autres n'ont fait qu'investir leur capital dans une exploitation laitière. D'autres encore, endettés au départ, ont su tirer parti d'une main d'oeuvre bon marché (ouvriers, main-d'oeuvre familiale, salariés à "capacité réduite"...). D'autres enfin ont bénéficié d'une rente de situation (hausse exceptionnelle des cours, proximité d'une ville, terrains de très bonne qualité) ou hérité de terres au moment opportun. Il existe ainsi une frange d'éleveurs qui disposent d'un capital et utilisent de la main d'oeuvre : ils sont de véritables petits chefs d'entreprises.

. La frange des éleveurs capitalistes : comportement et importance en Bretagne

Ce sont de petits capitalistes qui, dans la plupart des cas, travaillent ; mais à travail égal l'ouvrier n'a qu'un salaire alors que le patron dispose d'un revenu suffisant tout en augmentant son capital. Ces éleveurs ont des intérêts contraires à ceux des ouvriers, dans la mesure où toute revendication ouvrière réduit l'accumulation du capital. Ils ne peuvent pas approuver une action des paysans qui viserait à s'allier avec les ouvriers et à frapper le capitalisme, puisqu'ils sont eux-mêmes capitalistes : tel est leur intérêt de classe.

Cette frange de capitalistes (1) appartient au groupe des éleveurs ayant au moins 50 laitières. Dans ce groupe, il existe aussi des paysans qui n'ont, comme la plupart, que leur force de travail à apporter. Or, le dernier recensement indique que 0,1 % seulement des exploitations ont plus de 50 laitières.

Pour la campagne 1972-73, 9 producteurs ont livré à la C.A.B. plus de 700 litres par jour de moyenne (plus de 70 vaches à 3 600 l), 37 ont livré plus de 500 litres par jour (plus de 50 vaches à 3 600 l).

A la coopérative de Ploudaniel, 24 producteurs ont livré plus de 150 000 litres/an (50 vaches à 3 000 litres). Parmi les 16 584 producteurs bretons qui approvisionnent le groupe Préval, 238 livrent plus de 100 000 litres par an (2).

---

(1) Cette frange ne doit pas être confondue avec les paysans qui idéologiquement se rangent du côté du capitalisme alors qu'objectivement, ils n'ont que leur force de travail (parfois un lopin de terre) pour vivre.

(2) L'analyse de classe du milieu paysan et les superstructures qui pèsent sur ce milieu ne seront pas étudiées ici.

## C - Les caractéristiques du travail des producteurs de lait

### 1 - Les conditions de travail à la production

La production laitière est très astreignante. Elle lie les producteurs de lait à l'exploitation 365 jours sur 365. Il y a d'abord les 2 traites par jour (avec la bouse et les "coups de pieds"), mais aussi la vasselie laitière, le nettoyage de l'étable... Il y a ensuite la pose des clôtures en période de pâturage, parfois la distribution de choux et betteraves pendant l'hiver, dans la boue, sous le froid et la pluie. Il y a encore l'alimentation des veaux et des jeunes bovins... etc. Il faut aussi travailler aux champs : c'est la moisson, ce sont les foins avec la chaleur, la poussière.. c'est l'ensilage, où il faut organiser des chantiers et s'entr'aider. Ce sont les labours, parfois sous les intempéries, la préparation des terres, etc... Ajoutons les travaux d'entretien, les réparations, les constructions... En période de grands travaux, il n'est pas rare de travailler la nuit où dès 4 heures du matin. Ajoutons encore les vèlages qui obligent parfois à venir surveiller plusieurs fois dans la nuit... Au total, 10-12 heures de travail par jour, souvent 14-16 heures, au grand air certes mais dans des conditions parfois extrêmement dures, pas moins de 4 heures de travail le dimanche et cela pendant 365 jours. Les jours fériés, les vacances, cela n'existe pas pour la quasi-totalité des producteurs de lait.

Signalons aussi la condition des femmes qui réalisent la plupart du temps les travaux les plus désagréables, élèvent les enfants, entretiennent la maison et le jardin, font la cuisine et participent encore aux travaux des champs.

### 2 - Un travail spécialisé

L'élevage laitier est un travail spécialisé. On n'apprend pas à traire en une journée. Il faut connaître les animaux (alimentation, comportement...), surveiller les symptômes des maladies et savoir intervenir... L'élevage, la culture proprement dite, le maniement des outils exigent une formation pratique et théorique que bon nombre d'enfants d'agriculteurs reçoivent dès leur plus jeune âge. Ce travail exige d'ailleurs une spécialisation de plus en plus grande. Il faut continuellement se recycler (nouvelles techniques culturales, alimentation...). On se spécialise en élevage comme on se spécialise en mécanique ou ailleurs. Produire du lait est un travail d'ouvrier spécialisé.

Cette production exige par ailleurs une formation plus générale : comptabilité, gestion. D'autre part, pour réduire leurs frais, les paysans sont de plus en plus contraints de connaître un peu la mécanique, la maçonnerie, la menuiserie, etc...

La force de travail du paysan a donc une valeur relativement élevée puisque sa reproduction exige une formation de plus en plus poussée.

### 3 - Des risques à la production supportés par les producteurs de lait

Le virus de la brucellose peut ruiner un producteur de lait : perte des veaux, abattage des laitières... L'éleveur victime de cette maladie doit continuer à rembourser ses emprunts. Il a cultivé la terre, élevé les animaux : au lieu de lui rapporter un revenu, cela lui a coûté (usure des outils, engrais, semences...). De plus la loi oblige l'éleveur à abattre les vaches brucelliques et ne prévoit pour cela qu'une indemnité dérisoire. D'autres risques pèsent sur cette production : un animal peut être accidenté ou malade. Le revenu du producteur de lait dépend aussi des conditions climatiques : la mauvaise récolte de maïs en 1972 a augmenté les coûts de production pour 1973 (achats de foins...) tout en diminuant cette production (mauvaise qualité de l'ensilage, rationnement...). Une simple sécheresse diminue le revenu des producteurs de lait. Le revenu des producteurs de lait dépend également du marché à l'amont (augmentation du prix des produits industriels nécessaires à l'exploitation : crise du soja) et à l'aval (crue laitière...). Enfin des risques pèsent sur les travailleurs paysans. Cela peut aller du simple "coup de pied" à l'écrasement sous un tracteur. L'éleveur peut contracter la brucellose (fièvre de lait). Les rudes travaux sur les tracteurs provoquent souvent des troubles de la colonne vertébrale. Il semble aussi que le surmenage, l'insécurité permanente, la hantise de la saisie augmentent la fréquence des maladies nerveuses et cardio-vasculaires.

### 4 - Le travail des enfants d'agriculteurs : l'"exploitation familiale"

Fréquemment, un fils de paysan "gagne sa vie" dès l'âge de 10-12 ans : travail pendant les vacances, les jours de repos, après l'école. Il est difficile de rémunérer les aides familiaux : le producteur de lait devant rembourser ses emprunts, il capitalise contre son gré une partie des salaires qui, si la force de travail était payée à sa valeur, reviendraient à lui-même et à sa femme, à ses enfants et aux anciens qui donnent un "coup de main".

Le lait est ainsi produit, dans la plupart des cas, par une unité de production familiale. Les relations hiérarchiques dans cette unité familiale (père patron, femmes et enfants outils de travail) masquent souvent les rapports d'exploitation existant entre cette unité familiale et le capitalisme industriel et bancaire.

#### 5 - Un salaire de "sous-smigard"

Des producteurs de lait du Finistère ont calculé en 1970 le salaire horaire d'un agriculteur ayant 25 laitières à 3 800 litres, sur 20 hectares. Ils ont trouvé 1,84 F de l'heure.

En 1972, un producteur possédant 20 laitières à 3 500 l et 15 génisses sur une superficie de 25 hectares et consacrant 17,6 ha à la production lait, 7,4 ha aux céréales toucherait le SMIG, seulement si le lait était payé 67,73 centimes le litre à 34 grammes de matière grasse. Or le prix indicatif européen est fixé à 0,5895 F.

En 1973, l'actualisation de ce prix de revient (1) intégrant un salaire égal au SMIC donne un prix de 70,72 centimes le litre à 34 g de matière grasse et en qualité C.

Ce prix de revient concerne une exploitation relativement de bonne productivité, qui produit 70 000 litres/an soit en moyenne près de 200 litres/jour. Or, il faut remarquer que la plupart des exploitations bretonnes n'ont pas atteint ce niveau de production : donc, si la modernisation et la spécialisation souhaitées par la politique agricole permettent d'accroître le revenu, comme beaucoup le laissent entendre, cela signifie qu'à ce prix de revient, la force de travail de la plupart des producteurs de lait n'est même pas payée au SMIG. Le dernier recensement indique que 93,9 % des exploitations laitières de la région de programme Bretagne ont moins de 20 laitières.

Pour la campagne 1971-72 :

- . 88 % des producteurs de la coopérative de Ploudaniel <sup>ont</sup> livré moins de 70 000 litres par an,
- . 89 % des producteurs de la COLIV ont livré moins de 70 000 l/an. Pour la campagne 1972-73, 90 % des producteurs de la C.A.B. ont livré moins de 200 litres/jour.

#### 6 - Conclusion

Les producteurs de lait sont des travailleurs qui n'ont ni repos, ni congés payés, qui travaillent 60-80 heures par semaine, sans même toucher le SMIC. Ce sont des "travailleurs à domicile" sans garantie de salaire.

(1) voir paragraphe : "les revendications des producteurs de lait".

## D - L'Organisation des producteurs

### 1 - Les organisations nationales

#### a - Le syndicalisme officiel : F.N.S.E.A. et C.N.J.A.

. La structure. Le syndicalisme officiel a créé des sections laitières où sont discutés les problèmes des producteurs de lait. La Fédération Nationale des Producteurs de Lait (F.N.P.L.) est l'union des sections laitières des Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitations Agricoles (F.N.S.E.A.) Pour les régions de programme Bretagne et Pays de Loire, les sections laitières départementales ont créé le centre d'études des problèmes laitiers de l'Ouest (C.E.P.L.O.). Une cotisation est prélevée sur chaque litre de lait pour financer la F.N.P.L. et le C.E.P.L.O. (pour certains producteurs, c'est une taxe parafiscale).

. les sections laitières des F.D.S.E.A. discutent avec les transformateurs (coopération et privé) dans le cadre des réunions des centres interprofessionnels laitiers (C.I.L.). On négocie les grilles de prix. Les C.I.L. du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord sont regroupés au sein de l'union régionale des centres interprofessionnels laitiers (U.R.C.I.L.). L'U.R.C.I.L. a créé en 1972 un laboratoire interprofessionnel à Carhaix, pour les analyses de matière grasse et de qualité.

. La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.N.S.E.A.) et le Centre National des Jeunes Agriculteurs (C.N.J.A.) sont des organisations très centralisées, autoritaires et hiérarchisées. Récemment encore la F.D.S.E.A. de Loire -Atlantique s'est fait "rappeler à l'ordre" à propos du contenu de son journal ; la F.N.S.E.A. n'a pas hésité à condamner la grève du lait, approuvée par les syndicats locaux ; les consignes des responsables nationaux sont souvent reprises dans les journaux départementaux (articles de Debatisse, Cormorèche, etc...) (1).

#### . La stratégie syndicale

F.N.S.E.A. et C.N.J.A. estiment qu'il faut revendiquer auprès des pouvoirs publics. Aussi attachent-ils beaucoup d'importance à la concertation avec le gouvernement : pendant la grève du lait, M. Debatisse demandera audience au ministre de l'agriculture et au ministre des finances.

---

(1) voir série "Paysan d'Ille-et-Vilaine", "Trait d'Union", "Cultivateur du Loiret" ...

Le syndicalisme concerte le gouvernement et réclame les avantages lors de la conférence annuelle : augmentations des prix, aides, subventions... Cette conférence annuelle est ensuite abondamment commentée dans les journaux départementaux (lus par la majorité des agriculteurs).

De temps en temps, lorsque la situation est critique, la F.N.S.E.A. appelle à une manifestation nationale ou européenne, pour sensibiliser l'opinion publique et avertir le gouvernement (Bruxelles en 1971, Valenciennes en 1973). Des rassemblements sont aussi organisés au niveau régional (décembre 1970, Fougères en mars 1971) : les responsables prennent la parole et l'on se rend ensuite en procession chez le représentant du gouvernement (préfecture ou sous-préfecture) pour déposer une motion. Ces manifestations ont souvent un caractère folklorique. A Valenciennes, un poney est en tête de la manifestation avec l'inscription : "Moi y a pas vouloir crever" (1). A Valenciennes, le syndicalisme n'a pas caché ses sympathies pour le gouvernement. On peut lire comme slogan : "Chirac, tiens bon, on te pousse" (N. CHIRAC est Ministre de l'Agriculture).

#### L'idéologie syndicale

F.N.S.E.A. et C.N.J.A. estiment que la coopération est le prolongement de l'exploitation. C'est pour eux le seul moyen de défense des paysans face à la puissance des firmes multi-nationales. Il faut donc préserver et encourager les coopératives. Pendant la grève du lait, la F.N.S.E.A. va envoyer un télégramme de soutien à la coopérative de Landerneau, asséchée par ses producteurs.

F.N.S.E.A. et C.N.J.A. défendent l'unité syndicale de la profession agricole. Selon eux, les intérêts du petit producteur de lait breton et du "gros" céréalier beauceron convergent.

F.N.S.E.A. et C.N.J.A. ne cachent pas leurs sympathies politiques. Ils se déclarent être un syndicalisme de chefs d'entreprise (2) et de ce fait soutiennent le système capitaliste. Ils se désolidarisent des actions qui mettent en cause ce système capitaliste : marche des paysans travailleurs sur le Larzac, grève du lait, solidarité ouvrière... Après la grève du lait, des responsables départementaux et nationaux ont donné une conférence de presse et publié un document où ils accusaient la fraction syndicale rivale,

(1) D'après le "paysan d'Ille-et-Vilaine".

(2) Information agricole ; juin 1972 et agriculture sarthoise du 10 juin 1972 (le communiqué F.N.S.E.A. parle d'exploitations familiales gérées par des chefs d'entreprise responsables).

le courant paysan travailleur de s'inspirer du gauchisme (1) et du maoïsme, d'envoyer des missionnaires de la révolution dans les campagnes, pour préparer l'avènement d'un régime totalitaire (2). Bien que l'essentiel de la stratégie de la F.N.S.E.A. consiste à concerner le gouvernement, cette organisation se proclame apolitique.

F.N.S.E.A. et C.N.J.A. représentent en fait les intérêts de la bourgeoisie rurale et sont prêts à combattre tout mouvement pris en charge par les travailleurs : l'analyse de cette idéologie nous permet de mieux comprendre pourquoi la grève du lait ne s'est pas étendue davantage.

Des syndicats non alignés

Bien qu'elles subissent des pressions de la F.N.S.E.A., la F.D.S.E.A. du Finistère, du Morbihan et de Loire-Atlantique ne s'alignent pas sur ces positions (les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine sont par contre dans la ligne nationale). Notons aussi que les syndicats locaux ne s'alignent pas forcément sur les positions départementales: la grève du lait dans le Morbihan est démarréebien avant que soient données des consignes départementales.

L'analyse économique faite par les C.D.J.A. du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et de Loire-Atlantique et les méthodes d'actions préconisées sont en contradiction totale avec l'idéologie du C.N.J.A. (le C.D.J.A. d'Ille-et-Vilaine est aligné sur la tendance nationale). Ces C.D.J.A. s'inscrivent de fait dans le courant paysan travailleur.

#### b - Les paysans travailleurs

Les paysans travailleurs sont organisés au niveau national. "Vent d'Ouest", ancien journal du centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest (C.R.J.A.O.) est devenu en février 1972 le journal des paysans travailleurs. C'est un mouvement diffus, solidement implanté à la base, non hiérarchisé. Un collectif national assure une fonction de coordination interrégionale. Ce mouvement a organisé les 25 et 26 août 1973 une marche nationale contre l'extension du camp militaire du Larzac : 50 000-80 000 (3) personnes ont répondu à l'appel des paysans travailleurs.

(1) "Jeunes agriculteurs" (journal du CNJA) parle aussi d'actions gauchistes.

(2) Document ronéoté présenté par Ariaux, Donnay, Grit, Coulon, Bléjean, Bellard, Guézou.

(3) Chiffre presse.



Les paysans travailleurs ne se considèrent pas comme des chefs d'entreprise mais comme des travailleurs à domicile produisant une matière première pour le compte d'un transformateur. De ce fait, ils revendiquent directement face à leurs patrons : les industries agricoles et alimentaires (I.A.A.). Ces derniers paient la matière première produite par les paysans à un prix si bas qu'une fois les charges déduites, le producteur ne touche même pas le S.M.I.C. ; Dans certains cas, le travail du paysan est totalement impayé et le patronnat agro-alimentaire va même jusqu'à lui réclamer de l'argent : c'est le cas de certains éleveurs intégrés par la firme Sanders ; c'est le cas d'autres éleveurs intégrés, que ce soit par une firme privée ou par une coopérative.

Les paysans travailleurs exigent donc le paiement de leur force de travail, à travers un prix de revient intégrant un salaire. Comme les ouvriers, ils sont exploités par le patronnat : ils cherchent donc à s'allier avec les ouvriers pour mener une action commune, leurs intérêts étant les mêmes.

La terre étant leur outil de travail, ils ne peuvent admettre que des gens spéculent sur cette terre. La législation anti-cumul n'étant pas appliquée, ils préconisent l'action directe de masse pour que l'intérêt des travailleurs l'emporte sur l'intérêt d'un privilégié. Luttant contre le capitalisme, ils ne peuvent tolérer que ce dernier s'accapare les terres et expulse les paysans : ils ont donc organisé la marche sur le Larzac.

La stratégie du mouvement est simple : il faut se mobiliser en masse pour créer un rapport de force et imposer à ceux qui exploitent les travailleurs de satisfaire des revendications formulées démocratiquement.

La lutte revendicative n'est qu'un aspect du combat mené par les paysans travailleurs. Ils ont analysé les rapports de production dans ce pays et constaté que notre système économique repose sur la domination exercée sur les travailleurs (ne possédant que leur force de travail) par une minorité de privilégiés (possédant les moyens de production) : il faut donc lutter pour abolir ce système économique absurde qui exploite les travailleurs, déporte les populations d'une région pour les concentrer dans les grandes zones urbaines, oblige les paysans à produire des denrées alimentaires polluées, détruit l'environnement et crée une société de malades et d'anormaux, pille les pays techniquement sous-développés (1).

---

(1) cf. la déclaration de Antoine Richard le 25 août au meeting sur le Larzac.

Le grand objectif des paysans travailleurs est donc de combattre, au sein même de la classe ouvrière, le capitalisme.

c - La F.F.A. (Fédération Française de l'Agriculture)

La F.F.A. a été créée en 1969, suite à la dévaluation de novembre. Ses responsables ne cachent pas leur mépris pour les paysans travailleurs. La F.F.A. s'est parfois implantée dans les départements pour contrebalancer le mouvement des paysans travailleurs, "trop ouvert" aux idées socialistes. Pendant la grève du lait, la F.F.A. sera plusieurs fois soutenue par la police, elle-même commandée de la préfecture.

La F.F.A. c'est l'extrême-droite paysanne, le courant corporatiste comme en témoigne la citation de son secrétaire général : "Au nom de la rentabilité, on a balayé en quinze ans l'harmonieux équilibre qu'à travers les invasions barbares, les guerres féodales et dynastiques, les chevauchées pillardes et incendiaires, les révolutions politiques et les deux dernières guerres mondiales, cinquante générations de paysans étaient parvenues à garder à notre pays" (1).

Il semble que la F.F.A. ait été mise en place par des gros producteurs, qui ont ramené dans leurs rangs des paysans paupérisés, extrêmement méfiants vis-à-vis des ouvriers (et ceci pour des raisons historiques), et qui pensent que les notables de droite sauront préserver leur statut de paysan, les protéger contre les technocrates de la finance et de l'industrie venus des villes, conserver les valeurs paysannes. Jean Hainaux commente ainsi dans la Nouvelle République le rapport de Gildas Ezanno : "... Non seulement, il analyse impitoyablement les erreurs commises et les crimes perpétrés contre l'agriculture française depuis plus de dix ans, mais aussi et surtout dépassent délibérément les conditions de rentabilité avec lesquelles on a fourvoyé l'agriculture, il replace le problème agricole sur son vrai terrain celui de la défense d'une forme de civilisation dont la disparition affecterait la nation toute entière".

---

(1) Déclaration de Gildas Ezanno au congrès de la F.F.A. du 22 mai 1973.

Gildas Ezanno est secrétaire général de la F.F.A.

d - Le M.O.D.E.F. (Mouvement d'Organisation et de Défense des Exploitants Familiaux)

Le M.O.D.E.F. défend les exploitants familiaux. Il conteste vigoureusement la politique agricole française, menée dans l'intérêt du grand capital et contre l'intérêt des consommateurs et des travailleurs de la terre, et estime que l'action doit être menée en premier lieu contre le gouvernement. Il dénonce vivement la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. qui collaborent avec ce gouvernement. Il appelle à se mobiliser dans les départements contre le préfet (représentant du gouvernement) et les parlementaires de la majorité (1).

Le M.O.D.E.F. a largement approuvé les revendications des producteurs de lait (paiement du travail, suppression de la péréquation, suppression de la prime à la quantité, maintien des petits producteurs, contrôle du taux réel de matière grasse...) et a participé aux actions laitières dans le Sud-Ouest en juin 1972 et aux manifestations qui ont suivi la rupture des accords en juillet 1972. Il se déclare solidaire de toutes les luttes menées par les travailleurs.

2 - Un lent travail de formation à la base

a - Origines de la bataille du lait

Le mouvement des paysans travailleurs est né pendant l'hiver 1969-70. Dès 1969, les paysans cherchent des méthodes de luttes nouvelles (actions de novembre 1969). Le 24 novembre, des producteurs de lait des Vosges bloquent les camions laitiers pendant quelques heures. Vent d'Ouest, le journal du C.R.J.A.O. vient de paraître. Un autre journal "Paysans en lutte" est publié. Les actions foncières démarrent autour du thème : "la terre, notre outil de travail". On cherche la solidarité avec les ouvriers. On calcule son salaire et on découvre que sa force de travail est très mal rémunérée. Il faut donc revendiquer ce salaire face à nos patrons, les I.A.A. D'où l'idée de lancer des sections syndicales face aux entreprises laitières. Les actions face aux laiteries privées démarrent dès l'automne 1970 (2) Mais beaucoup de producteurs croient en la coopération. Les producteurs de la C.A.B. à Landerneau délèguent alors l'un des leurs pour demander une grille de prix. Les administrateurs acceptent d'abord mais la direction

(1) Réunion régionale du modéfà Laval, le 20 mai 1972. Communiqué.

(2) voir la bataille du lait ; chronologie.

refuse (décembre 1970). Les producteurs découvrent alors peu à peu les limites de la coopération, qui répercute sur les paysans les contraintes du système capitaliste. Les comités de défense des producteurs face aux coopératives se créent. 6 mois plus tard, les producteurs vont séquestrer les cadres.

#### b - Les sections syndicales face aux entreprises et les comités de défense

##### . Création

L'idée des sections syndicales regroupant les producteurs livrant à une même laiterie a été lancée par les C.D.J.A. Les F.D.S.E.A. du Finistère et du Morbihan sont d'accord pour créer des sections syndicales face aux laiteries privées et vont aider à leur création. Mais elles s'opposent à la mise en place de sections syndicales face aux laiteries coopératives : la coopérative est pour ce syndicalisme le prolongement de l'exploitation ; les administrateurs élus démocratiquement défendent les intérêts des producteurs ; créer une section syndicale reviendrait à dresser des agriculteurs contre d'autres agriculteurs, donc à rompre l'unité syndicale.

Quant aux producteurs, ils estiment pour beaucoup d'entre eux que la coopérative laitière est une laiterie comme une autre. Pour eux, leur situation est la même, qu'ils soient fournisseurs d'une laiterie privée ou coopérative. Les actions de décembre 1970 à Landerneau ont montré que la coopération n'était <sup>pas</sup> plus disposée à satisfaire les revendications des producteurs que le privé. Aussi les livreurs de lait vont s'organiser en comité de défense des producteurs, malgré l'opposition des F.D.S.E.A. Le comité de défense de Landerneau fonctionnera très bien. Face à l'U.L.B. et au groupe Négobeureuf, les comités de défense auront des difficultés pour s'implanter. Dans le Finistère, les sections syndicales face aux entreprises sont appelées "comités de défense".

##### . Fonctionnement et stratégie

Ces comités de défense ont une structure très souple et la démocratie est respectée : chaque commune élit un responsable et un adjoint, lesquels se réunissent en canton, pour faire le point. Lorsqu'une décision importante doit être prise, elle l'est à l'assemblée générale de tous les producteurs du canton. Des réunions d'information sont organisées dans les communes.

Dans le cadre de ces comités de défense, les producteurs de lait approfondissent leurs analyses : face aux intérêts des transformateurs,

il faut défendre l'intérêt des producteurs de lait. Et ceci ne peut être fait que par l'action de la masse des producteurs auprès des laiteries, les transformateurs n'étant pas prêts à concéder généreusement une augmentation qui, disent-ils, compromettrait la bonne marche de l'entreprise. Ces comités de défense se réunissent sans publicité, entre paysans d'une commune ou d'un canton : la longue action de formation et d'information au sein de la masse des paysans est imperceptible pour un observateur extérieur.

### c - Le murissement du mouvement des producteurs de lait

#### . Le syndicalisme progressiste

En mai-juin 1971, la bataille du lait s'est propagée dans les 9 départements des régions Bretagne et Pays de Loire (1). Beaucoup de producteurs ont compris que la concertation et les rassemblements face au pouvoir politique ne menaient à rien (mars 1971) : aussi sont-ils passés à l'action directe face aux laiteries.

Des producteurs tirent les leçons de l'action des Vosges, des actions de l'automne 1970, des actions de printemps 1971. Ils affinent leurs analyses. Ils formulent leurs revendications : la préoccupation principale est l'obtention de ce prix de revient intégrant le paiement de la force de travail au S.M.I.C. sur une exploitation de bonne productivité.

Pour le Finistère, le Morbihan, La Loire-Atlantique, l'information et la réflexion collective se font dans le cadre des réunions des syndicats locaux (F.D.S.E.A. et C.D.J.A.) des sections syndicales d'entreprises et des comités de défense. Les journaux syndicaux (Vent d'Ouest pour le C.R.J.A.O., Fer de lance dans le Finistère, le Paysan morbihannais, le Paysan nantais) passent des informations et publient des dossiers sur le lait, aidant la réflexion collective ; ceci est fondamental, les journaux syndicaux des départements étant lus par une large majorité. Les idées ainsi formulées sont ensuite discutées entre les paysans lorsqu'ils se rencontrent, au village ou sur un chantier. Cette notion de défense du prix de revient par une action de masse face aux laiteries circule, et pénètre progressivement les esprits. Un syndicaliste du canton de Faouët affirmait : "Vous auriez interrogé dès 1971 un producteur du lait du canton, il vous aurait parlé en premier du prix de revient" (2).

---

(1) Voir "la bataille du lait".

(2) Interview d'un producteur de lait du canton du Faouët.

. Le syndicalisme réactionnaire

La presse syndicale d'Ille-et-Vilaine (le paysan d'Ille-et-Vilaine) et des Côtes du Nord (le trait d'union), alignée sur la tendance nationale, ne parle pas le même langage. Elle parle de concertation avec les pouvoirs publics, d'interprofession, de défense de la coopération... De plus, ces fédérations discréditent les idées des partisans de la lutte face aux entreprises laitières ; Ils attaquent violemment les hommes qui véhiculent ces idées (1) ; Ils "récupèrent" les thèmes de lutte : François Guézou, président de la F.D.S.E.A. des Côtes du Nord a déclaré (2) : "Toute entreprise, tout artisan avant que de placer un produit sur le marché, est soumis aux exigences du calcul du prix de revient". Or, les producteurs de lait revendiquent comme travailleurs et F. Guézou revendique ici comme chef d'entreprise.

Le C.D.J.A. des Côtes du Nord dispose d'une petite place dans "le journal des cultivateurs des Côtes-du-Nord". En Ille-et-Vilaine, le C.D.J.A. n'avait pas le droit de s'exprimer dans le journal des agriculteurs du département. Aussi l'équipe jeune s'est-elle affaiblie, soumise aux attaques incessantes du syndicalisme aîné conduit par Marcel Donnay, président de la COLIV, coopérative membre de la SICA Ouest Lait. En février 1972, cette équipe est anéantie sous le coup d'une habile manoeuvre d'appareil : secrétaires et animateurs sont licenciés. Le nouveau C.D.J.A. aligné sur la tendance parisienne, peut s'exprimer dans "le paysan d'Ille-et-Vilaine".

En Ille-et-Vilaine, les partisans de l'action directe face aux entreprises n'ont donc aucun moyen pour s'exprimer publiquement et sont continuellement attaqués par le conseil d'administration d'une structure syndicale qui, pourtant, déclare respecter la démocratie.

d - L'éclatement du conflit de mai-juin 1972 : les attitudes syndicales

Quand en mai 1972, on apprend que les laiteries vont baisser le prix du litre de lait, alors que le lait de consommation a augmenté de 9 %, les fromages frais de 7 %, les yaourths de 5 %, alors que Bruxelles a décidé une hausse de 8 % du prix indicatif, alors que le pouvoir politique rend les producteurs de lait responsables d'une hausse à la consommation qui se concrétise par une baisse à la production, la bataille du lait va redémarrer. "Fer de lance", le "paysan morbihannais", le "paysan nantais" publient les dossiers-"lait" et se font l'écho des discussions à la base.

(1) Le paysan d'Ille-et-Vilaine : 9 juin 1971.

(2) Intervention de F. Guézou le 29 mai 1972 au meeting de Saint Briec. Voir aussi le paragraphe : "les revendications laitières".

Quant au " Paysan d'Ille-et-Vilaine" et au "Trait d'Union", ils restent silencieux sur ces problèmes, commentent des assemblées générales, publient des éditoriaux de responsables nationaux (1).

La bataille du lait est à nouveau déclenchée dès le début mai. Les laiteries refusent de céder. La grève éclate le 23 mai : elle sera totale dans le Morbihan et le Finistère. La Loire-Atlantique va lutter un peu différemment. Les agriculteurs des Côtes du Nord et d'Ille-et-Vilaine ne comprennent pas le mouvement, faute d'explications, et craignent qu'on ne ramasse plus leur lait. Les structures syndicales de ces deux départements qui, nous l'avons vu, ont bloqué l'information et la réflexion collective en imposant la ligne de pensée parisienne pourront alors affirmer qu'ils respectent les idées de la base. A la fin de la grève, la F.F.A. se déclarera solidaire de Marcel Donnay (président de la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine), se félicitera de l'intervention des responsables F.D.S.E.A. des Côtes du Nord contre la grève à Pontivy (3), et approuvera le rapport (4) des responsables F.D.S.E.A. et F.N.S.E.A. dirigé contre les paysans travailleurs et présenté à la presse en septembre 1972.

---

(1) Par exemple : Santiago du Chili par Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., Paysan d'Ille-et-Vilaine 17 mai 1972. Trait d'Union 26 mai 1972.

(2) Interview de Gildas Ezanno, secrétaire général de la FFA (Hennebont, 28.7.73)

(3) voir grève du lait ; attaque de la F.M.A.

(4) "Eléments de réflexion sur les divergences fondamentales qui opposent le syndicalisme agricole (FNSEA et CNJA) à la tendance paysans travailleurs. (Arioux, Daunay, Gript, Coulon, Bléjean, Bellard, Guézou).

### III - RAPPORTS ENTRE PRODUCTEURS ET TRANSFORMATEURS

#### A - Les revendications et les méthodes de lutte des producteurs de lait

##### 1 - Les revendications

###### a - Le prix de revient

Le prix de revient proposé par le C.R.J.A.O. en 1972 a été calculé comme suit :

###### exploitation

surface	25 hectares
nombre de vaches	20
nombre de génisses	15
production par vache	3 500 L
main d'oeuvre	3 600 h/travailleur
	dont $\frac{17^e}{18}$ soit 3 000 h pour la production laitière
moyenne économique : 70 000 litres / an.	

###### caractéristiques techniques de l'exploitation

nombre d'U.G.B.	31,6
Chargement/hectare	1,8
Surface fourragère principale	17,6
Céréales	7,4
Investissement par vache	1 500 F
Nombre d'U. T. H.	1,2
Taux de réforme	25 %
Taux de vêlage	83 %
Matière grasse par l. de lait	39 g.

*25 les céréales ?*



Charges fixes

amortissements du matériel	3 421,4
amortissements bâtiments (15 ans ; 1860 F/vache)	3 472
Frais financiers à 6 % (animaux + matériel)	7 194,3
Frais généraux	3 388
Fermage	3 872
total	21 347,7

Charges de main d'oeuvre (SMIC à 4,00 F)

Salaires par U.T.H.	
2348 heures à 4,00 F	9 392
300 heures majorées de 25 %	1 500
352 h. majorées de 50 %	2 112
Charges sociales (1) par U.T.H. (33 %)	4 648,9
Mois de remplacement pour cause congés (par UTH)	1 083,7
Total par U.T.H.	18 736,6
Charge totale de main-d'oeuvre (1,2 UTH x $\frac{17}{18}$ )	21 235

---

(1) Le paysan paie ses charges sociales. Actuellement, la couverture des risques est insuffisante (pas d'indemnité journalière, frais médicaux pris en charge à 70-80 %), le paysan doit souscrire une assurance spéciale ou adhérer à une mutuelle. 33 % est aussi le taux de charges sociales payées pour un salarié par une entreprise. Le prix de revient, qui intègre le salaire doit évidemment intégrer les charges sociales.

Charges opérationnelles

coûts directs ha S.F.P. (engrais, semences, produits, traitements, fournitures diverses...	10 155,2
coûts directs animaux	
- concentrés V.L.	6 006
- concentrés génisses	2 933,3
Frais d'élevage (vétérinaire, contrôle laitier, insémination..)	2 701,8
Entretien, réparation	2 833,6
total	24 629,9

Sous-produits

5 vaches de réforme	8 720
1,66 génisses	3 270
10 veaux (1)	3 815
total	15 805
(1) prix estimés au début de l'année 1972.	

Total des charges

Fixes	21 347,7
Opérationnelles	24 629,9
Main-d'oeuvre	21 235
total	67 212,6

Le lait doit donc procuré un revenu de :

$$67\ 212,6\ \text{F} - 15\ 805\ \text{F} = \underline{51\ 407,6\ \text{F}}$$

L'exploitation produit 70 000 litres de lait par an d'où le prix de revient du litre de lait :

$$\frac{51\,407,6 \text{ F}}{70\,000} = 0,7344 \text{ F}$$

On retire 5 grammes de matière grasse par litre à 0,01 F le gramme. On retire la valeur moyenne des primes annuelles : 0,007 F/litre. Le prix de revient est alors égal à :

$$0,7344 \text{ F} - 0,057 \text{ F} = 0,6774 \text{ F}$$

Le prix de revient à 34 g de matière grasse est donc de 0,6774 F : il suppose la suppression de la prime à la quantité. C'est un prix minimum à garantir :

#### b - La suppression de la péréquation hiver-été

Les laiteries ont pris l'habitude, depuis la campagne laitière 1963-64, d'appliquer une retenue sur l'ensemble des laits livrés au cours de l'été et de redistribuer au cours de l'hiver les sommes ainsi prélevées. L'écart entre prix d'hiver et prix d'été peut atteindre 11 centimes (1).

#### La position des transformateurs

Les transformateurs et le syndicalisme officiel (F.N.S.E.A. et C.N.J.A.) expliquent que le prix du lait suit tout simplement la loi de l'offre et de la demande : quand l'offre est importante (au printemps) ; il est normal que les prix baissent (2). La suppression de la péréquation décalerait encore plus la production au printemps. En conséquence, elle entraînerait un investissement supplémentaire pour les périodes de pointe, suivi du sous-emploi du matériel et du chômage technique du personnel en période creuse. Cela réduirait les marges des transformateurs et se répercuterait sur les producteurs de lait, mais aussi sur les consommateurs. L'U.B.I.L. conclue alors que le paiement du lait à un prix uniforme créerait de graves problèmes

- 1) pour les producteurs,
- 2) pour les usines,
- 3) pour les consommateurs,
- 4) pour les pouvoirs publics (qui devraient supporter des charges de stockage).

(1) Chiffre donné par le C.A.B. pour l'année laitière 1971-1972. En Ille-et-Vilaine, on note pour les moyennes mensuelles départementales, des différences de prix atteignant 10,75 centimes.

(2) Le paysan d'Ille-et-Vilaine : 24 mai 1972 et 14 juin 1972.

La position des producteurs de lait du Morbihan et du Finistère

Cette argumentation n'a guère convaincu les producteurs de lait. Ils font d'abord remarquer que depuis 8 ans que la péréquation existe, les résultats sont peu concluants. Certains appellent la péréquation un paiement différé : il s'agit en réalité d'un prêt sans intérêt consenti par les producteurs de lait aux laiteries pour d'une part financer une incitation à la production d'hiver, et d'autre part pour renflouer la trésorerie des entreprises. Les producteurs de lait ajoutent qu'ils luttent pour ne plus subir les aléas du marché, et qu'il n'y a aucune raison que leur salaire varie en fonction du climat et de la saison. Les graphiques n° 10 et 11 (1) montrent les variations entre les productions mensuelles.

c- Primes à la quantité et sélection des petits producteurs

Montant des primes

Ce problème de la prime à la quantité sera tout particulièrement discuté en Loire-Atlantique. Le graphique n° 12 indique la répartition de ces primes.

	Proportion (2) de producteurs livrant en moyenne par mois (campagne 1971-72) moins de : (en litres)												
	1667	1800	2500	3000	3333	4167	4500	5000	5833	6000	8333	9000	12000
C.A.B.		27,5		56,5			82 %			94,5%		97,5	99,5%
Ploudaniel	32 %		50 %		63 %	74,5		82,5	88,5		96 %		
Rolland		51,5		76,5			88 %						

Comme l'indique le tableau ci-dessus, c'est seulement une minorité de producteurs qui profite de la prime à la quantité.

Chez Rolland, 4 producteurs sur 875 livraient en 1971-72 plus de 9 000 litres de lait en moyenne par mois. A la coopérative de Ploudaniel, 24 producteurs sur 3342 livraient en 1971-1972 plus de 12 500 l en moyenne par mois. A la C.A.B. (Landerneau) pour l'année laitière 71-72, 23 producteurs sur 4 766 livraient en moyenne par mois plus de 15 000 litres.

Le fournisseur de la coopérative de Ploudaniel livrant plus de 12 500 litres par mois a reçu sous forme de prime à la quantité : au moins 360 F/mois soit au moins 4 320 F par an. (voir calcul ci-dessous).

(1) voir paragraphe : le réseau des producteurs de lait 1) Quelques chiffres.

(2) Enquête auprès des industriels.

Estime per mois  
15000

10000	0	coop. de Ploudaniel, Sill, Rolland			
9000	0	3	4	3	Négobeuruf
8000	0	2	2,5	3	Entremont
7000	0	1	2	3	Helou
6000	0	4,5	2	3	Frere
5000	0	2	2,4	4,4	Le Gall
4000	0	4,5	2	3	U.L.B
3000	0	2	2,5	4	Gilop
2000	0	0,5	1,5	2	c. A. B. (Lankernas) (à compter du 1 <sup>er</sup> litre)
1000	0	0,4	1	4	

Finistere

Loire Atlantique

1	0,3	1,5	2,5	Négobeuruf
0,8	0,6	1,4	2,2	Rialland (Herbignac)
0,5	0,3	1,6	1,8	
0,2	0	2	1,5	

Graphique n° 12.

LES PRIMES A LA

QUANTITE

Les chiffres ventiles mesurent des centimes.

Source: Fer de lance  
Rayon Mentais

De 0 à 1999 l	0 F	
de 2000 à 3999 l	2000 x 0,02 F =	40 F
de 4000 à 5999 l	2000 x 0,03 F =	60 F
de 6000 à 12 500 l	6500 x 0,04 F =	260 F
total		360 F

Le fournisseur de la coopérative de Landerneau livrant plus de 21 000 l. par mois en moyenne (4 producteurs pour Landerneau en 1971) a reçu au moins 21 000 x 0,04 soit 840 F par mois, soit encore 10 080 F par an.

Le syndicalisme de Loire-Atlantique (les primes sont moins élevées dans ce département) indique qu'un fournisseur de la CANA livrant plus de 120 000 litres de lait par an reçoit environ 3000 F.

En Loire-Atlantique, la prime à la productivité s'est partiellement substituée à la prime à la quantité : pour la CANA, les barèmes sont les suivants :

quantité		productivité	
volume : litres/an	Prime par l.	Productivité (l/ha)	prime par l.
1 à 24 999	0	0 à 999	0
25 000 à 49 999	0,002 F	1000 à 1999	0,005
50 000 à 99 999	0,005 F	2000 à 2999	0,01
100 000 à 149 999	0,075 F	3000 à 3999	0,015
au-dessus de 150 000	0,01 F	4000 et plus	0,02

Cette prime quantité-productivité est perçue à 100 % par les producteurs ayant eu en moyenne 17 à 21 points de réductase, à 75 % pour ceux qui ont eu en moyenne 11 à 16 points de réductase, est nulle pour les producteurs ayant livré un lait de qualité inférieure.

#### . Nature de la prime à la quantité

Le rapport de la dernière assemblée générale C.A.N.A. précise que ces primes représentent 1 350 000 F soit 0,0064 F par litre. La F.D.S.E.A. du Finistère estime que les primes à la quantité représente 0,012 F par litre collecté (cette prime est plus élevée dans le Finistère qu'en Loire-Atlantique), la suppression des primes entraînerait donc un relèvement de prix de base de 0,0064 F à la CANA, de 0,012 F dans le Finistère.

Donc, dans le Finistère, tous les producteurs qui reçoivent moins de 0,012 F/litre de prime à la quantité financent les plus gros producteurs (ils cotisent pour cette prime à la quantité plus qu'ils ne reçoivent). Nous découvrons ici une arme psychologique des laiteries : les petits producteurs, qui ne reçoivent qu'une petite prime, ne contesteront pas a priori cette prime.

Le producteur livrant en moyenne 6000 litres de lait à la coopérative de Ploudaniel va recevoir 100 F par mois et verser 72 F. Quant à celui qui livre en moyenne 12 500 l/ Mois, il va recevoir 360 F et déboursier 150 F. L'un gagne 28 F par mois, l'autre 210 F/mois (1).

Or à la coopérative de Ploudaniel, 88,5 % des producteurs livrent en moyenne par mois moins de 5833 litres de lait. A la C.A.B., 94,5 % livrent moins de 6000 l/mois. 6000 litres de lait par mois représente la production de 20 vaches à 3600 l/an. Or, le dernier recensement indique qu'en 1969, 93,9 % des exploitations laitières en Bretagne avaient moins de 20 vaches (et 97,9 % moins de 25 vaches).

#### . Rôle de la prime à la quantité

Pour certains producteurs de lait, la prime à la quantité n'est finalement qu'un outil de concurrence des laiteries, lesquelles veulent attirer les gros producteurs. C'est aussi un moyen pour "récompenser" les bons producteurs et accélérer l'élimination des plus petits. Un syndicaliste du Morbihan faisait remarquer "Recevoir des primes, c'est une caractéristique d'un secteur dominé" (2). Pour les paysans travailleurs, ces primes de quantité sont analogues aux primes versées par le patronat aux ouvriers (primes de rendement..) Certains producteurs expliquent, avec un certain humour, que les gros producteurs devraient vendre leur lait à la laiterie à un "prix de gros", s'ils étaient des vrais chefs d'entreprise, compétitifs (2), d'autant plus que lorsqu'ils achètent des grandes quantités d'aliments ou d'engrais, les coopératives leur accordent des réductions.

#### d - Le bradage dans les supermarchés

Cet argument est surtout mis en avant par les sections laitières F.D.S.E.A. Alors que les laiteries affirment ne pas pouvoir payer le lait plus cher, elles bradent leurs produits sur le marché : le syndicalisme national

(1) Si l'on observe le graphique, on s'aperçoit qu'à l'exception de Frère (très petite entreprise), notre exemple est celui qui avantage le plus les producteurs de moins de 6000 litres/mois.

(2) Interviews dans le Morbihan (juillet 1973).

reprend cet argument car il n'admet pas que les firmes privées concurrencent ainsi les coopératives.

Des producteurs vont contester vivement le bradage dans les supermarchés, ce qui leur vaudra l'appui des commerçants du CID-UNATI.

#### e - Le quantum financier par exploitation

Le C.R.J.A. a proposé dès le début de l'année 1970 de fixer un quantum financier par exploitation au-delà duquel ne seraient plus versées d'aides publiques.

#### f - Le paiement de la matière grasse

Ici et là, des producteurs découvrent que leurs laiteries les volent sur la matière grasse (1). D'autres ont des doutes.

### 2 - Les méthodes de lutte : la lutte face au capitalisme

C'est dans l'action que les producteurs de lait ont découvert, dès l'automne 1970 dans le Morbihan et le Finistère, après mars 1971, dans d'autres départements de l'Ouest, que l'action auprès du pouvoir politique (manifestation-procession et dépôt d'une motion) ne menait à rien.

#### a - L'interprofession

Certains croient encore en la négociation interprofessionnelle mais d'autres expliquent que dans l'interprofession, le pouvoir économique des agriculteurs est illusoire : la lutte des producteurs contre les transformateurs est la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

De plus, les représentants élus directement ou indirectement ne défendent pas forcément les intérêts réels des producteurs (ils ont été contesté en juin 1971 en Ille-et-Vilaine à la réunion du centre interprofessionnel laitier à Chateaugiron) (2) : Ils font parfois des concessions que la base refuse. En signant des accords, qui ne sont souvent que des compromis, ils cautionnent les décisions des transformateurs : de ce fait, les transformateurs peuvent ensuite affirmer qu'ils ont consulté la profession.

---

(1) Voir à ce sujet, dans le chapitre bataille du lait : l'action des producteurs de lait des Vosges (nov. 69 - juil. 70).

(2) Voir aussi la chronique de la bataille du lait.



### b - L'accumulation du capital par les laiteries

Les producteurs de lait ont analysé la politique des transformateurs : investissements élevés, amortissements rapides, constitution de réserves, dépenses de luxe, hauts salaires des cadres...

Il faut donc agir face à ceux qui accumulent le capital, tout en se réservant de hauts revenus, "à la santé des travailleurs". L'analyse est claire : "Ce sont les travailleurs, ouvriers et paysans, qui produisent. Ce sont les capitalistes qui empochent".

### c - Le contenu social du prix du lait

Une hausse du prix du lait à la production est contraire aux intérêts du patronat français. Les industries agricoles et alimentaires répercutent immédiatement cette hausse à la consommation, ce qui se traduit par une baisse du pouvoir d'achat ouvrier. La classe ouvrière s'efforce alors de rattraper au pouvoir d'achat et revendique, par la grève si cela est nécessaire, une hausse de salaire.

### d - La conquête du bassin laitier breton

Des dossiers publiés dans les journaux syndicaux expliquent la conquête du bassin laitier breton. La pénétration d'entreprises extérieures d'une part, la concentration coopérative d'autre part, ont entraîné un éloignement des centres de décision et une perte totale du pouvoir économique des producteurs de lait (après le passage de l'exploitation "traditionnelle" à l'exploitation "moderne". Les accords entre transformateurs (G.T.E. et harmonisation des zones de collecte, SICA Bretagne, Pays de Loire) tendent à prouver que la masse des producteurs de lait se situe face à un cartel d'entreprises laitières.

## B - Le prix du lait

### 1 - Aspect technique

#### a - Prix indicatif

C'est le "prix que l'on tend à assurer dans le cadre des dispositions de l'organisation communautaire du marché, pour la totalité du produit vendu par les producteurs au cours d'une campagne, dans la mesure

des débouchés qui s'offrent sur le marché de la communauté et les marchés extérieurs" (1). Ce prix est fixé par le conseil des ministres des pays du marché commun. Il est, pour l'année laitière 1972-73 (1.4.72 au 31.3.73) de 58,95 F le litre à 34 g de matière grasse.

#### b - Prix d'intervention (ou prix de soutien)

C'est "le prix minimum auquel le fabricant est assuré de vendre son produit et auquel les organismes d'intervention doivent acheter celui-ci. C'est donc le prix moyen minimal que tous les producteurs doivent recevoir pour un litre de lait à 34 g de matière grasse (2).

Pour la campagne 1972-73, ce prix d'intervention est fixé à 0,53565 F du 1.4.72 au 15.9.73, à 0,54899 F du 15.9.72 au 31.3.73 (2). Ce prix serait payé au producteur en cas de surproduction, la société interlait achetant alors beurre et poudre de lait à des prix soutenus par l'état, pour permettre au producteur de toucher ce prix d'intervention. C'est en quelque sorte un prix moyen minimum garanti (hors péréquation)

#### c - Prix réel

On part d'un prix de base, généralement donné à 34 g de matière grasse. A ce prix s'ajoute le paiement de la matière grasse soit pour 1972 1 centime par gramme supplémentaire de matière grasse.

Ensuite interviennent les primes. La C.A.B. indique qu'en 1971 les primes représentent 3,05 % du revenu versé au producteur, et concernent 46 % des livreurs. En 1971, la C.A.B. a versé à ces livreurs 109 299 milliers de francs pour une collecte de 185 002 milliers de litres. Si l'on en croit ces chiffres (3), les primes représenteraient 0,018 F en moyenne par litre : ce qui revient à dire que l'on prélève 0,018 F sur chaque litre de lait collecté pour verser cette somme aux "meilleurs" producteurs.

#### d - La prime à la quantité (4)

Cette prime revient à prélever une somme d'argent aux petits producteurs pour la reverser aux gros producteurs (4). D'un point de vue social, les gros producteurs reçoivent ainsi une partie des salaires des petits producteurs. Elles relèvent parfois le prix du lait de 4 centimes.

(1) J. O. de la C.E.E. Registre 804-68.

(2) Communiqué de l'U.B.I.L. (Ouest-France 15-4-72).

(3) Enquête auprès de la C.A.B.

(4) voir : les revendications laitières et le graphique n° 12.

e - La prime de contrôle laitier

Son rôle est d'encourager les producteurs qui suivent bien leur élevage en adhérant au syndicat du contrôle laitier. Cette prime est de 0,005 F par litre et indemnise le producteur de lait des frais de contrôle laitier.

f - La prime de refroidissement

Elle est de 0,004 F par litre. Son but est de rembourser les frais d'électricité et de nettoyage. Dans certaines laiteries, cette prime est perçue par tous les producteurs et n'apparaît donc plus.

g - La prime à la qualité

Elle n'intervient que pour le lait collecté après le 1er janvier 1973. Il existe 3 qualités : A, B et C par ordre décroissant. La loi prévoit un écart de 10 % entre le prix du lait de la meilleure qualité (A) et celui de la plus mauvaise qualité (C).

La lait de janvier 1973 à septembre 1973 est payé sur la base d'un écart de 1,5 cts entre chaque qualité. Pour la collecte d'octobre, cet écart va passer à 3 cts (soit environ 10 % entre les prix des laits A et C).

Les sections laitières F.D.S.E.A. exigent un prix de base en qualité C. Les industriels exigent un prix de base en qualité A (1). Selon la qualité choisie comme référence, il faudra parler de prime ou de pénalisation.

Lorsqu'on parle d'un prix de base, il faut donc préciser :

- . le taux de matière grasse (certaines laiteries parlent d'un prix de base à 37 g de M.G.)
- . la qualité.

Le prix de revient 1973 est estimé à 0,7072 F le litre de lait à 34 grammes de matière grasse en qualité C.

2 - Aspect politique du prix du lait

a - Le prix du lait dans le contexte économique et politique français

La fixation du prix de lait au niveau européen résulte d'un équilibre entre plusieurs courants d'intérêts.

---

(1) Ceci est à l'origine du conflit de l'U.R.C.I.L. dès le début de 1973. (voir la bataille du lait : chronique).

. L'aspect social du prix du lait

Les ministres des finances s'opposent à une hausse du prix du lait. Cette hausse, en se répercutant à la consommation, diminuerait le pouvoir d'achat ouvrier. En conséquence, elle inciterait les ouvriers à revendiquer des hausses de salaire, ce qui entraînerait une baisse générale du taux du profit (1). Les ministres des finances, en bloquant la hausse du prix du lait, défendent directement les intérêts du patronat. Quant aux industriels laitiers, ils s'opposent évidemment à cette hausse dans la mesure où c'est leurs propres profits qui risqueraient de diminuer.

. Les prix "d'opportunité"

Les économistes du Ministère de l'Agriculture défendent ce qu'ils appellent un prix d'opportunité : leur raisonnement est le suivant : si le prix du lait est trop élevé, les éleveurs continueront à produire du lait et à augmenter cette production. D'autre part, les producteurs de viande risquent de se reconvertir dans l'élevage laitier, si cette activité est plus rémunératrice. Il y aura simultanément surproduction dans un secteur et pénurie dans l'autre. C'est une des raisons pour laquelle le pouvoir politique refuse absolument de prendre au sérieux le prix de revient calculé par les producteurs. Ce raisonnement économique appelle deux remarques :

. il est illogique de parler de surproduction, la consommation des travailleurs étant en réalité limitée par un faible pouvoir d'achat des salaires, et ceci malgré les gigantesques moyens scientifiques et techniques dont notre société dispose.

. le fait que les revenus dans un secteur (la viande par exemple) soient bas impliquerait que les revenus dans un autre secteur (le lait par exemple) soient tout aussi bas. En poursuivant le raisonnement, on s'aperçoit que si l'on suppose, comme le laisse entendre les technocrates du Ministère de l'Agriculture, qu'il y a trop de paysans, il y aura continuellement surproduction dans un secteur ou dans l'autre et de ce fait une sorte de nivellement par le bas des prix à la production. Cette tendance générale à la baisse ne s'annulera que lorsque suffisamment de paysans auront quitté la terre. Cette tendance semble confirmée par l'orientation de la politique agricole (voir ci-dessous).

---

(1) Karl Marx : Salaire, prix et profit. Ed. Sociales.

. Le prix du lait, une arme pour "licencier" les paysans

Le faible niveau des prix est une arme du pouvoir politique pour sélectionner les agriculteurs. Les plus faibles devront partir dès que leurs revenus ne leur permettront plus de vivre. On contraint les petits et moyens paysans de partir en agissant de telle sorte qu'ils ne touchent qu'un salaire de misère. Plus les revenus seront bas, plus cette politique sera efficace. Prendre au sérieux le prix de revient des producteurs de l'Ouest serait remettre en cause cette politique.

De plus, cette politique crée des conditions de vie extrêmement dures pour les paysans (1), si bien que ces derniers n'ont aucun temps à consacrer à leur formation (lecture, réunions...). Le peu de temps qu'il leur reste est consacré à l'information technique. Si bien que la plupart des paysans sont totalement aliénés par leur travail. Certains hommes politiques, certains notables savent très bien exploiter cette situation et canaliser les revendications. Tout cela brise le pouvoir revendicatif des producteurs de lait. Quant aux éleveurs qui possèdent des capitaux, ils peuvent s'agrandir en exploitant les terres libérées par la masse des "expatriés".

Cette politique méprise les intérêts élémentaires des travailleurs et entraîne :

- . la déportation d'hommes et la désertification de certaines régions,
- . la concentration urbaine et les problèmes insolubles qu'elle pose : transports, logements, pollution, maladies modernes...
- . une exploitation accrue des travailleurs venus de la campagne et qui se contentent de bas salaires.

. L'aspect "électoral du prix du lait"

Le bas niveau des prix du lait peut engendrer un mécontentement, voire des mouvements sociaux. Un mouvement social risque d'entraîner une politisation des masses rurales. Les voix des paysans aux élections peuvent suffire pour renverser une majorité politique. Aussi les gouvernements veilleront-ils à ce que les prix restent à un niveau suffisant : c'est le sens de l'action des ministres de l'agriculture lorsqu'ils réclament une hausse à Bruxelles.

---

(1) voir le paragraphe : les conditions de travail.

b - Le prix du lait du point de vue des travailleurs

. La fixation du prix du lait par les producteurs eux-mêmes résulte d'une toute autre analyse : "Nous travaillons en moyenne tant d'heures pour produire tant de litres de lait. Donc notre produit vaut tant, si nous exigeons au moins le paiement de notre travail au S.M.I.C. ".

Bien sûr, les prix de revient varient d'une exploitation à l'autre, mais les producteurs de lait ont choisi une exploitation-type, de bonne productivité. Ils exigent donc au moins le prix de revient sur cette exploitation, car la plupart des autres ont des prix de revient bien inférieurs(1). En outre, le C.R.J.A.O. indique que ce prix de revient est "un seuil minimum auquel peut arriver le plus grand nombre d'exploitants dans l'environnement qui est le nôtre".

. Nous pouvons analyser ce prix du lait comme suit : Tout d'abord, le lait est produit par deux sortes de producteurs :

- . ceux qui ne possèdent que leur force de travail, c'est-à-dire leurs bras et leurs cerveaux,
- . ceux qui possèdent un capital et de ce fait accroissent ce capital en faisant travailler des salariés (c'est-à-dire en achetant la force de travail d'un ouvrier).

Les seconds sont des capitalistes qui ont investi dans l'agriculture, même si le taux de profit est moins élevé que dans d'autres secteurs de l'industrie. Ils sont solidaires des céréaliers du bassin parisien et des gros éleveurs. Leurs intérêts sont ceux de n'importe quel patron. Ils ne peuvent donc pas revendiquer comme travailleur face au patronat agro-alimentaire. Ils ne peuvent qu'exercer des pressions sur le pouvoir politique pour obtenir des avantages. Ils ont aussi un prix de revient, non pas basé sur l'obtention d'un salaire (les charges salariales font partie des coûts de production) mais basé sur l'obtention d'un profit moyen. Ces producteurs de lait capitalistes sont peu nombreux en Bretagne (2).

Quant à ceux qui ne possèdent que leur force de travail, ils constituent la grande masse des producteurs de lait. Ils se sont comportés, face au système économique, comme des prolétaires, en exigeant que leur force de travail soit payée au moins comme celle de tout ouvrier.

---

(1) voir paragraphe : quelques chiffres sur la production laitière.

(2) voir chiffres sur la production laitière.

Ils ne sont plus des petits producteurs indépendants puisqu'ils sont liés étroitement aux industries agricoles et alimentaires et au crédit agricole, puisqu'ils sont face à un cartel d'industries laitières, puisqu'ils ne possèdent leur produit qu'en apparence.

Ils ne sont pas non plus des capitalistes puisqu'ils n'ont pas de capitaux pour acheter et mettre en valeur la force de travail d'un ouvrier.

Ils sont des travailleurs à domicile pour le compte d'une laiterie.

En effet, c'est la laiterie qui dispose de leur produit. Le crédit agricole est le bailleur de fond et de ce fait touche une rente financière. Ils sont en plus des tâcherons, puisqu'ils sont payés "à la pièce" (1). Ils supportent les risques à la production (brucellose, accidents, mauvaises récoltes...). Ils ne bénéficient pas des avantages sociaux arrachés à la bourgeoisie, après 150 ans de luttes ouvrières (congés, semaine de 40 heures, indemnités de maladies ou d'accidents...) (2).

c - Le prix du lait déterminé par le rapport de force existant entre producteurs et transformateurs

Le prix du lait peut donc être vu dans deux optiques différentes :

- 1 - celle de la classe des capitalistes,
- 2 - celle des travailleurs.

Il y a contradiction entre les deux optiques.

Les impératifs économiques dont parlent les laiteries et le pouvoir politique (encombrement du marché, inflation, etc..) sont imposés par les seuls intérêts capitalistes (freiner la hausse des salaires, fournir une matière première agricole à bas prix... pour maintenir un niveau élevé du taux de profit). Les travailleurs ont eux aussi leurs impératifs : avoir droit à des conditions de vie décentes. Dès lors, le prix du lait ne dépend plus de la plus ou moins bonne volonté d'un gouvernement soucieux de concilier l'ensemble des intérêts capitalistes, il dépend en premier lieu du rapport de force existant entre la masse des producteurs de lait et le patronnat des laiteries. Ceci est nouveau dans l'histoire des paysans et est apparu

---

(1) Les producteurs sont payés selon la quantité produite.

(2) Code du travail : livre I, art. 33. Loi du 26.7.57. Decret 68-18 du 4.1.64 (statut du travailleur à domicile).

dès que le producteur de lait a livré son produit aux industries agricoles et alimentaires, au lieu de le transformer sur place ou de le vendre à une clientèle ou sur le marché local.

La conquête du bassin laitier breton a fait du petit producteur autarcique d'avant les années 1960 un travailleur à domicile sous-payé sans garantie de salaire et d'emploi.

En juin 1972, un ingénieur agricole écrivait dans le "producteur agricole français" : "le producteur a vu sa matière première lui échappée lors du passage d'une production fermière beurrière à une production industrielle" et plus loin : "Mal instruits et mal informés, les producteurs ont peu à peu adopté à l'égard des entreprises une mentalité de salariés alors qu'ils auraient dû prendre celle de chefs d'entreprise dans leurs exploitations" (1). A la fin août 1972, un journaliste du monde écrivait : ... "Devant les patrons des laiteries, les paysans se découvraient non plus des chefs d'entreprise mais de simples salariés ; ils employaient le mot grève par une exacte assimilation à la situation des ouvriers" ... (2).

Effectivement, pendant la bataille du lait, qui dure depuis 1970 et n'est sans doute pas terminée, les paysans se sont comportés en salariés face à leurs patrons. De la région Rhône-Alpes à la Bretagne, ils diront : "Nous, notre produit nous coûte tant ! Vos beaux arguments, on ne veut plus les entendre". Dans le Finistère, le Morbihan, la Mayenne et la Loire-Atlantique..., les producteurs de lait ne répondront plus aux mots d'ordre d'une F.N.S.E.A. qui défend les chefs d'entreprises : le 12 janvier 1973, la F.D.S.E.A. du Finistère et du Morbihan refusent de participer à la journée nationale de la F.N.S.E.A. ; les producteurs du Morbihan ont manifesté deux jours avant en arrêtant les camions quelques heures aux mêmes endroits qu'en mai-juin 1972. La F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique organise des réunions de réflexion ; quelques jours après, on arrête des camions dans la Mayenne et en Loire-Atlantique.

. Le milieu paysan semble avoir subi une transformation profonde. Qu'en est-il ? Mais avant de poursuivre cette analyse économique, construite sur l'étude des rapports de production, il faut analyser en détail les événements du conflit laitier.

---

(1) Le producteur agricole français : 2<sup>e</sup> quinzaine de juin 1972.

(2) Le Monde : 26 août 1972.



— Chapitre II —

CHRONIQUE DE LA BATAILLE DU LAIT : UNE LUTTE  
ECONOMIQUE D'UN TYPE NOUVEAU

Première Partie - LES LUTTES LAITIÈRES DE 1969 à AVRIL 1973
---

## I - LES PREMIÈRES LUTTES FACE AUX LAITIÈRES

- 1 - Automne 1969 : Actions illégales. La F.N.S.E.A. se désolidarise.  
le C.D.J.A. des Vosges s'attaque aux laiteries

1969 : discussion du plan Mansholt et du rapport Vedel

17 oct. 69 : Des C.D.J.A. de l'Ouest se désolidarisent de la journée  
d'action F.N.S.E.A.

Nov. 69 : Le C.R.J.A.O. fait paraître son propre mensuel d'information:  
"Vent d'Ouest".

17 Nov. 69 : Des agriculteurs de l'Ouest interpellent des "personna-  
lités" pour leur exposer leur situation. Le ministre  
Ollivier Guichard est conduit dans une cour de ferme.

18 Nov. 69 : 3 responsables du C.D.J.A. de Loire-Atlantique, dont  
le président sont condamnés à 2 mois de prison ferme.  
Le C.N.J.A. demande une manifestation nationale pour  
24 Novembre.

19 Nov. 69 : La F.N.S.E.A. a fait savoir qu'elle ne s'associera  
pas à la manifestation et invite à être "très prudent  
sur les actions communes avec les centrales ouvrières"

22 Nov. 69 : Jugement en appel. Verdict : 4 mois de prison avec  
sursis, les syndicalistes sont libérés.

24 Nov. 69 : 30 000 (1) personnes répondent à l'appel du  
C.N.J.A. dans toute la France, sauf l'Ouest.

Le C.D.J.A. des Vosges bloque quelques heures des camions d'industriels lai-

(1) cF. Le Monde.

tiers. Pour dénoncer l'inaptitude de la F.N.S.E.A. à défendre les producteurs de lait, les manifestants occupent les locaux de la F.D.S.E.A. et obtiennent la démission des membres du conseil d'administration.

## 2 - L'hiver 70 dans l'Ouest

On recherche désespérément de nouvelles méthodes d'actions syndicales. Un nouveau mot d'ordre apparaît "La terre, notre outil, le lait notre revenu". On recherche l'alliance avec les ouvriers. On commence à parler du salaire et des sections syndicales face aux entreprises. Les réunions sont particulièrement nombreuses dans le canton du Faouët (56).

## 3 - L'action des producteurs de lait des Vosges : 24 nov. 69-31 juil. 70 : la première action de masse face aux laiteries

déc. 69 Janv. 70 : le C.D.J.A. prépare les élections des administrateurs F.D.S.E.A.. Il découvre qu'une commission paritaire interprofessionnelle devait vérifier les taux de matière grasse. Cette commission n'a jamais fonctionné et après sondage, les producteurs de lait découvrent qu'il y a tricherie sur la matière grasse.

2 fév. 70 : Réunion de la commission paritaire interprofessionnelle, 1300 agriculteurs sont dans la rue.

Mai 70 : Les producteurs reçoivent la paye d'Avril : 41 cts le litre à 34 g de m. g.. Il est décidé d'établir une grille de prix pour les mois suivants. Cette grille est établie démocratiquement (élaborée à la base puis centralisée au canton, puis au département) et remise aux industriels laitiers.

Juin 1970 : . Les industriels refusent cette grille

. Le 13 juin, 4 000 producteurs manifestent devant l'usine du président du syndicat des industriels laitiers.

. Les industriels acceptent alors la négociation mais proposent d'autres grilles.

Juill. 70 : A l'issue des réunions cantonales, il est prévu pour le lundi 3 Août une manifestation de 10 000 personnes et l'assèchement d'une laiterie

collectant 150 000l/jour. Un plan remarquablement élaboré est mis en place.

31 juillet 70 : Tous les industriels ont signé la grille proposée par les producteurs (écarts de 3 à 4 centimes).

4 - Eté 70 - Information à la base dans l'Ouest. Réflexion collective.  
Création des comités de défense.

Août 1970 Morbihan : 200 000 tracts sont distribués, 2 000 affiches collées le mot d'ordre est : "Obtenons notre salaire auprès de nos nouveaux patrons les industries laitières". Le prix de revient de 0,55 F est avancé (le lait était payé environ 0,44 F).

Octobre 1970 : 4 à 5 000 producteurs de lait manifestent à Vannes. D'autres rassemblements ont lieu dans l'Ouest. Les producteurs de lait tirent les conclusions de l'action des Vosges. Les comités de défense se constituent progressivement.

5 - Oct. 70 : Action commune ouvriers-paysans face à la Laiterie Entremont de Quimper

25 oct. 5 h : La grève éclate chez les salariés (la plupart adhérents à la C.G.T.) d'Entremont (180 salariés - 7 000 livreurs de lait) à Quimper.

26 oct. au matin

Le directeur d'Entremont demande au syndicalisme paysan d'organiser la collecte, la satisfaction des revendications ouvrières ne pouvant se faire, selon lui qu'au détriment des producteurs de lait. Le syndicalisme refuse.

Journée du 26 oct.

. Les coopératives (U.L.B et C.A.B) refusent de collecter le lait d'Entremont.

. A l'issue d'une réunion ouvriers-paysans, il est décidé de ramasser le lait avec, par camion, un chauffeur, un employé gréviste, un agriculteur. Les employés restent en grève.

27 oct. au matin : Le lait est ramassé et stocké à la laiterie (y compris le lait du dimanche et du lundi). Ouvriers et paysans refusent de négocier séparément face à la direction.

27 oct. dans l'après-midi :

- . les ouvriers acceptent les propositions de la direction.
  - . Le lait des paysans sera intégralement payé.
- Les ouvriers cessent la grève.

Nov. 70 : grève des ouvriers du groupe coopératif U.N.I.C.O.P.A. à Carhaix. Echee total de toute entente ouvriers-paysans.

6 - Automne 1970 : Comme dans les Vosges, les producteurs de lait de l'Ouest exigent face aux laiteries une grille de prix.

1°) Les producteurs revendiquent une grille de prix face aux laiteries

7 oct. 70 :

. dans le Finistère on a calculé que le travail du producteur de lait (25 vaches à 3 800 l, 20 ha) n'était payé que 1,84 F de l'heure (smic à 3,50 F). L'assemblée générale des producteurs de lait du canton de St-Renan regroupe 300 producteurs de lait. Les comités de défense face à Landerneau et à la SILL sont mis sur pied. Une grille de prix est discutée.

. les producteurs réclament une grille de prix

- le 29 octobre à Pontivy (56) face à Préval
- le 30 octobre à Port Launay (29) face à Négobœureuf
- le 31 octobre à Chateaulin (29) face à Gilap
- le 9 novembre à Rouez en Champagne (72) face à Besnier
- le 10 novembre à Herbignac (44) face à Rialland
- le 12 novembre à Savigné l'évêque (72) face à Négobœureuf
- les 13 et 17 novembre à la Ferté-Bernard (72) face à l'O.L.D.
- le 26 novembre face à la coopérative du Mans (72)

2°) Echee de la concertation interprofessionnelle

14 nov. Pontivy : Réunion organisée par l'U.R.C.I.L : les représentants des producteurs de lait proposent leur grille. Les transformateurs refusent.

Cette grille permet d'at- teindre progres- sivement le prix de revient.	Octobre	51,50 cts	(à 34 g de m.g.)
	Novembre	52,50 cts	
	Décembre	53,50 cts	
	Janvier	55 cts	

16 décembre : Pontivy

Le représentant des producteurs de lait livrant à Landerneau (élu 14 jours auparavant) propose à la réunion interprofessionnelle de Pontivy la grille de prix des producteurs. Les transformateurs refusent fermement. Ce représentant, président de la section laitière de Landerneau, démissionne. Les représentants des producteurs de lait refusent de participer à la réunion interprofessionnelle du lendemain à Paris. A la C.A.B., les administrateurs acceptent l'augmentation mais la direction refuse catégoriquement. Les producteurs découvrent les limites de la concertation interprofessionnelle, et ceux de la C.A.B. décident de manifester devant "leur" coopérative à Landerneau le 23 décembre.

Nov. 70: Entremont - Malestroit (56)

La direction d'Entremont a mis en place son système de délégués lait. Les délégués, accompagnés de producteurs, viennent réclamer une grille. La direction fait remarquer que "le rôle du délégué n'est pas d'amener les producteurs à l'usine".

3°) Les producteurs passent à l'action directe face aux laiteries (décembre 70)

8 déc. 70 : Entremont Malestroit

1000 (1) producteurs réclament face à la laiterie d'Entremont de Malestroit (56) l'obtention d'une grille de prix. Les responsables syndicaux vont négocier dans les bureaux avec la direction, qui concède finalement 51 cts (2) (au lieu de 48,50 cts).

10 déc. 70 : l'action face à l'usine Préval de Pontivy

2500 à 3000 (3) producteurs (4) viennent poser leurs exigences devant l'usine. Le blocage des camions de produits finis est

---

(1) chiffre C.R.J.A.O. (500 pour Ouest-France)

(2) sauf précision, tout prix est un prix de base du litre de lait à 34 g. de matière grasse.

(3) chiffre C.R.J.A.O., 2 000 selon Ouest-France.

(4) Ce sont les producteurs des zones de collecte associée à l'usine de Pontivy (Pontivy, Auray, Plouay).

prévu et les piquets de garde organisés du jeudi 10 décembre au samedi. Les agriculteurs manifestent dans la ville de Pontivy pour inviter les ouvriers et les commerçants à les soutenir puis se rendent à l'usine Préval. Là ils exigent que la négociation soit menée devant tous, sur le plateau d'une remorque. Préval propose 51 cts puis 51,50 cts, et cède enfin, après 3 heures de négociations, à 52 cts. Les producteurs n'ont fait aucune concession.

mi-décembre 70 :

Les producteurs de la laiterie Rialland (Morbihan et Loire-Atlantique) menaçant de passer à l'action, la direction accorde 52,50 cts.

16 déc. 70 : Manifestation face à la Laiterie Entremont de Quimper.

1 200 (1) producteurs ont exigé 52,50 cts. La direction de l'usine a affirmé ne pas pouvoir accorder plus de 51 cts "sans mettre en péril les investissements déjà entrepris". Par solidarité, des ouvriers ont débrayé 1 heure.

23 déc. 70 : les producteurs de la C.A.B. manifestent face à "leur" coopérative.

Les 2 000 (2) producteurs présents exigent l'obtention de la grille de prix sous les huit jours.

#### 4°) Les producteurs tirent les leçons de leurs actions

. Ils ont compris, pour beaucoup d'entre eux, que la concertation inter-professionnelle ne menait à rien.

. ils ont découvert les limites de la coopération : que la laiterie soit coopérative ou privé, c'est pareil pour les producteurs.

. ils adoptent une attitude ferme face aux laiteries : "Nous, notre lait nous coûte tant ..." et ne se laissent plus intimider par l'argumentation des directions.

. ils ont mis au point une nouvelle stratégie syndicale : l'action de masse face aux laiteries pour obtenir une grille de prix qui permette d'atteindre progressivement le prix de revient.

(1) Chiffre Ouest-France.

(2) Chiffre du syndicalisme. 1 000 pour Ouest-France.

## 7 - Les journées nationales des 4 et 5 décembre 1970 (1)

Les organisations nationales (F.N.S.E.A. et C.N.J.A. ) ont appelé à une journée d'action.

Dans le Finistère et le Morbihan, le syndicalisme a surtout organisé des réunions intercantoniales d'information, suivies d'actions :

. Quimperlé : 600 (2) agriculteurs ont bloqué le train Quimper - Paris pour y inscrire leurs revendications.

. Quimper : 150 (1) producteurs de lait de la région de Pont Labbé rendent une visite nocturne à la laiterie d'Entremont.

. Carhaix : 120 producteurs de lait rendent une visite nocturne à l'U.L.B..

La F.D.S.E.A. du Finistère envoie un télégramme au ministre des Finances. La F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord a organisé 5 meetings (3 000 (3) personnes) et déposé une motion à la préfecture. La F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine a rassemblé 3 000 (3) personnes à Rennes et déposé une motion à la préfecture. Le syndicalisme de Loire-Atlantique a organisé des rencontres avec les députés.

10 000 (3) agriculteurs auraient exprimé leurs revendications dans le grand Ouest (régions de programme Bretagne - Pays de Loire - Basse-Normandie, soit 12 départements).

## II - LE DURCISSEMENT DE L'ACTION LAITIÈRE ET LA PRÉPARATION DE LA GREVE

### 1 - Hiver 71: L'action se poursuit. Le prix du lait est en hausse

#### Janvier 71 :

. Les producteurs de lait exigent le respect de la grille.  
 . 3 500 producteurs se retrouvent face à Préval à Pontivy, la direction n'ayant pas respecté les accords du 10 décembre (51,50 cts payé contre 52 cts promis). La direction se déclare incompétente pour négocier, conformément aux directives parisiennes. Les responsables syndicaux vont ensuite conduire les manifestants en ville ; une délégation sera reçue par le sous-préfet.

(1) Cette journée, "parachutée" de Paris, ne s'inscrit pas dans la ligne des actions de l'automne 70 décrites précédemment.

(2) chiffre Oues-France.

(3) chiffre Ouest-France.



. Le comité de dépense face à Entremont de Quimper consulte ses adhérents pour envisager une action (la direction ne propose que 53 cts pour janvier, contre 55 cts demandé).

. les producteurs de Ploudaniel menant de passer à l'action.

. U.L.B., Négobeureuf, Entremont, Lorco ont payé le lait de décembre 52 cts, d'autres entreprises allant jusqu'à 52,50 et même 53,50 (Loire-Atlantique)

#### Février 1971

. Le comité de défense face à la laiterie Rolland décide une grève de l'approvisionnement chez l'industriel en question : celui-ci a averti ses livreurs qu'il ne pourrait pas payer les 53 cts généralement accordés dans le Finistère.

. La SILL, Rolland, Frere porte plainte suite à des "opérations peintures". Une grève des achats chez ces trois industriels est décidée.

#### 2 - Les grands rassemblements de mars 71

Le syndicalisme national réclame une hausse du prix indicatif fixé à Bruxelles.

11 mars : Rassemblement à Fougères de 1500 délégués du grand Ouest. Seuls les leaders nationaux et quelques leaders régionaux pourront parler. Une motion est déposée à la sous-préfecture. Le débat est interrompu vers 16 heures, à cause "du brouillard pour le retour", selon un responsable national. Les délégués de l'Ouest, déçus parce qu'ils n'ont pas pu s'exprimer, décident la manifestation du 22 mars.

22 mars : 30 000 agriculteurs manifestent à l'appel de la F.R.S.E.A.O. et du C.R.J.A.O. les agriculteurs exigent une "rémunération du travail". Le tract d'appel conclut "c'est par une action solidaire que nous ferons reculer l'injustice". Cette manifestation est prévue pour inciter les ministres de la C.E.E. à relever de 10 % les prix à la production du lait et de la viande. On réclame aussi le désencadrement effectif des prêts du crédit agricole.

23 mars : des délégués de l'Ouest vont manifester à Bruxelles à l'appel du syndicalisme officiel. Bruxelles est le théâtre d'actions extrêmement violentes : voitures brûlées, panneaux arrachés, magasins mis à sac, heurts avec la police ... Pour le C.R.J.A.O. et les paysans travailleurs,

les petits paysans venus manifestés à Bruxelles n'étaient que les fantassins de la grosse agriculture ... "On se serait cru sur un champ de courses. Les chevaux c'était nous : les manifestants. Dans les tribunes, les leaders regardaient défilier la foule" ... (1). La violence de la manifestation à Bruxelles n'avait pour cause que la révolte du monde rural contre la ville : "l'accumulation primitive s'est faite à leur détriment. Culturellement une cassure infranchissable les a isolés. La droite leur a traditionnellement présenté la ville comme un lieu à la fois de perte et de privilèges" ... (1). La manifestation est dirigée contre des hommes : Mansholt (2) est le principal bouc émissaire. Les paysans ne s'attaquent pas au système économique : ils pensent seulement que certains hommes sont à abattre et qu'ils doivent être remplacés par des "bons".

### 3 - Mai-juin 71; Eclatement de la bataille du lait face aux laiteries.

L'affaire Carel. La séquestration des cadres de la C.A.B. de Landerneau.

Le prix de revient intégrant le SMIC.

1°) Une situation conflictuelle latente :

début mai 71 :

. Le prix de revient intégrant le SMIC est calculé avec l'aide des centres de gestion de l'Ouest et des bureaux d'études régionaux : 62,55 cts le litre de lait à 34 g de m.g..

. Les transformateurs parlent de payer le lait d'Avril 49,50 cts (contre 53,50 pour le lait de Mars) soit une baisse de 4 centimes. Le lait de consommation a augmenté de 5 centimes au début d'avril. Bruxelles avait décidé une hausse de 6 % du prix indicatif, qui passe à 0,5411 F.

7 mai 71 :

. Echech de la réunion interprofessionnelle de Pontivy, les transformateurs ne voulant payer que 50 cts. Une série d'actions syndicales est prévue dans la deuxième quinzaine de Mai, après la réception des bordereaux de la paye d'Avril.

(1) Interview de Jean Cadiot publié dans Vent d'Ouest supplément au n°16-17.

(2) Homme politique, grand responsable du secteur agricole dans la C.E.E..

2°) L'éclatement du conflit dans l'ouest

10 mai 71 : Maine-et-Loire : 200 producteurs de lait, membre du groupement des producteurs livrant à l'entreprise Marcellat, bloquent les accès de la laiterie et obtiennent une hausse de 3 centimes.

Du 13 au 21 mai : Rassemblements face aux laiteries dans la Sarthe. Les producteurs obtiennent 51 cts (au lieu de 48,50 cts).

19 Mai 1971 : La section syndicale des producteurs de lait livrant à l'usine Préval de Pontivy décide de démarrer l'action. Cette section a été mise en place par la F.D.S.E.A. du Morbihan. Louis Rault, président de la section laitière F.D.S.E.A. participe à l'animation de cette section syndicale d'entreprise. Dans la nuit une citerne de 23 000 litres de la société Préval est intercepté en forêt de Camors et vidée de son contenu.

20 mai 1971 : Dans l'après-midi, deux responsables syndicaux du C.D.J.A. sont arrêtés. L'un sera libéré dans la soirée. L'autre, Jean Carel sera inculpé et transféré à la prison de Lorient. La répression a frappé un jeune alors que ce sont des quinquagénaires qui ont décidé l'action.

3°) Les rassemblements devant les laiteries et la lutte pour la libération de Jean Carel. La séquestration des cadres de la C.A.B. de Landerneau.

21 mai Vendée : 50 producteurs de lait mécontents obtiennent de la direction de la laiterie Sabourin une hausse de 3 centimes (le lait sera payé 53 cts).

21 mai Loire-Atlantique. Les producteurs posent leurs revendications devant la laiterie de St-Gildas de Bois (groupe Atlalait).

. Dans le Morbihan

24 Mai : 4 000 producteurs manifestent à Pontivy face à Préval et exigent

- la libération de Jean Carel
- le retrait de la plainte déposée par Préval
- la satisfaction des revendications des producteurs de lait.

Les C.R.S. chargent à plusieurs reprises.

. A Malestroit vers 22 heures, les producteurs bloquent pendant trois heures et en fin de collecte 88 camions de la Société Entremont.

. Les producteurs de lait tentent d'assécher Préval mais les coopératives refusent de collecter le lait des fournisseurs de Préval.

. Dans le Finistère

3 000 manifestants se rassemblent directement devant leurs usines (coopératives ou privées) (1000 à Entremont, 1000 à Landerneau, 200 chez Le Gall, 300 à l'U.L.B., 200 face à Négobeureuf, 100 chez Gilap, 200 à Ploudaniel, 100 à la SILL...(1).

A Landerneau, les producteurs décident de séquestrer 3 cadres, dont le directeur, et réclament la démission des administrateurs. Des piquets de grève sont prévus pour la nuit.

. Loire-Atlantique

500(1) producteurs se rassemblent devant la laiterie d'Héric (Atlalait).

27 mai - Loire-Atlantique : des producteurs devant leurs coopératives.

600 producteurs se rassemblent face à la COLARENA à Camphon.  
400 producteurs revendiquent à Chateauthébaud devant l'usine de La Javnaie (groupe Atlalait).

29 mai - Redon (Ille-et-Vilaine)

200 producteurs se rassemblent face à Négobeureuf.

Fin Mai, Mayenne. Quelques milliers de producteurs se rassemblent devant les laiteries et obtiennent 53,50 cts.

4°) La F.N.S.E.A. se désolidarise

. La F.N.S.E.A. demande : ... "la libération de Jean Carel, son emprisonnement n'étant pas nécessaire au déroulement de l'instruction. Elle réaffirme son attachement à des formes de manifestations syndicales respectueuses de la légalité".

. La F.N.P.L. et le C.N.J.A. réclament la libération de Jean Carel.

---

(1) Chiffres du C.R.J.A.O.

5°) Vers la fin du conflit : les actions devant les centres interprofessionnels.

3 Juin : Procès de Jean Carel : 4 000 agriculteurs sont présents à Lorient. Les C.R.S. chargent. La police fait état du lancement d'un engin qui aurait fait plusieurs blessés chez les C.R.S.. La presse et l'O.R.T.F. reprennent cette information et accusent les paysans. Jean Carel est condamné, sur plainte de Préval, à 4 mois de prison dont 2 avec sursis, et 6 mois de retrait de permis de conduire.

4 Juin : Ille-et-Vilaine

Une cinquantaine (1) de producteurs interviennent à une réunion du centre interprofessionnel laitier d'Ille-et-Vilaine à Chateaugiron et indiquent aux représentants des producteurs qu'ils ne négocient pas sur les bases des engagements pris à l'échelon régional par le syndicalisme. Marcel Donnay, président de la F.D.S.E.A. et président de coopérative, va ridiculiser l'action par des attaques violentes dirigées contre les personnes (2).

23 Juin : procès en appel de Jean Carel. Le jugement est rendu : 6 mois de prison dont 5 avec sursis, 1 000 F d'amende, 6 mois de retrait de permis de conduire.

La veille du procès des manifestations se déroulent à Nantes (2 000), Quimper (1 500), dans le Morbihan (3 000), en Vendée (700).

24 Juin : Mayenne : 500 producteurs de lait manifestent à Laval pendant que siège le comité interprofessionnel et obtiennent satisfaction.

6°) Fin juin : le conflit du lait n'est pas réglé.

---

(1) Chiffre Ouest-France

(2) Voir Editorial du Paysan d'Ille-et-Vilaine : 9 Juin 1971.

(3) Chiffres C.R.J.A.O.

4 - De juillet 71 à Février 72 : un calme apparent mais un profond travail de formation dans les campagnes.

Fin Août 71 : Landerneau

Les adhérents de la branche laitière de la C.A.B. sont avertis qu'ils auront à payer des parts sociales : 2 centimes par litre de lait sur la base des quantités livrées en 1970. Cela suscite un vaste mouvement d'opposition et les comités de défense réunissent la quasi-totalité des adhérents au niveau communal ou cantonal.

Oct. 71 : Création du journal des agriculteurs finistériens : "Fer de lance".

Oct. 71 : Création de la S.I.C.A. laitière Bretagne - Pays de Loire, issue du GIE de l'Ouest laitier (1). Les journaux syndicaux vont commenter cet accord.

Déc. 71. : Le C.D.J.A. du Morbihan, très actif, tient une conférence de presse et lance un comité contre la répression (répression syndicale sur les jeunes ayant participé aux actions "lait" et aux actions foncières).

20 déc.. 71 : Occupation de l'usine de Landerneau

Le lait est payé 0,57 F dans le secteur de St-Renan, 0,55 F ailleurs. Le comité de défense estime qu'il s'agit d'une mesure pour apaiser le secteur de St-Renan, plus revendicatif, et diviser les agriculteurs. La direction invoque des frais de collecte différents. Les adhérents décident d'occuper l'usine.

Hiver 72 : Les producteurs s'informent et tirent les leçons des actions passées

De nombreuses réunions sont organisées par des sections locales F.D.S.E.A. et les C.D.J.A. du Finistère, du Morbihan, de Loire-Atlantique, par les C.D.J.A. des Côtes-du-Nord, de la Sarthe, de la Mayenne, par les équipes paysans travailleurs, mais aussi par le M.O.D.E.F.. Les revendications sont clairement formulées : l'axe central de ces revendications est le thème du prix de revient intégrant le S.M.I.C.. Ces réunions sont organisées au niveau communal, voire au niveau du quartier pour "facturé le lait" (surtout dans le Morbihan et le Finistère). L'hiver est donc marqué par une intense vie syndicale.

(1) Voir "Industrie laitière.

9 Février 1972 :

Le C.D.J.A. d'Ille-et-Vilaine, opposé dans l'action à la F.D.S.E.A., est neutralisé et remplacé par une nouvelle équipe, sous le coup d'une habile manoeuvre d'appareil (adhérents de quelques jours, non convocation de présidents cantonnaires à l'assemblée générale extraordinaire, participation du C.N.J.A. et de la F.D.S.E.A....).

Animateur et secrétaires sont licenciés.

Fin février 72

80 producteurs d'Ille-et-Vilaine créent un comité syndical de défense des producteurs de lait, la tendance syndicale minoritaire (1/3 des syndicalistes) ne pouvant pas s'exprimer au sein de la F.D.S.E.A.

Février 72 : "Vent d'Ouest" devient journal des paysans travailleurs. Pour le C.R.J.A.O., c'est le résultat de deux ans d'une pratique et d'une réflexion syndicale nouvelle. "Nous agriculteurs, nous nous considérons comme des travailleurs, et non comme des chefs d'entreprise" déclarent les paysans travailleurs.

Février 72 : Le lait de janvier est payé entre 61,50 et 63 cts dans le Finistère, 61,50 cts dans le Morbihan ....

5 - Février-mars 72 : La Loire-Atlantique engage une action contre la prime à la quantité et revendique face aux coopératives

Hiver 72 : F.D.S.E.A. et C.D.J.A. consultent la base pour lancer une action syndicale sur le lait. En février, un numéro spécial du "Paysan Nantais" est publié sur le thème : "prime à la quantité = sélectivité".

9 mars 72 : Un camion de la C.A.N.A. est bloqué une journée entière dans la région de St-Gildas des Bois. 250 agriculteurs exigent sur place la réunion du conseil d'administration de la C.A.N.A.

10 mars 72 : Un camion du groupe Négobeureuf est arrêté à St-Nicolas de Redon et le directeur de l'usine de Redon doit venir s'expliquer sur place.

13 mars 72 : Un camion de la C.A.N.A. est arrêté à Grandchamp. La C.A.N.A. supprime ses primes quantité-productivité. La plupart des entreprises suivront.

### III - DE LA GREVE DU LAIT A AVRIL 73

#### 1 - La grève du lait (1) : son déclenchement et ses suites : Mai-juin 72.

1°) Les actions de harcèlement face aux laiteries : du 3 au 22 Mai

. 11 camions sont arrêtés du 3 au 10 mai en Loire-Atlantique et dans l'Est du Morbihan.

. 13 Mai : 6 camions sont arrêtés dans le canton du Faouët (Morbihan). L'idée de la grève est lancée. 3 autres camions sont interceptés dans le Morbihan.

. 17 mai : Landerneau : Les producteurs de lait occupent la C.A.B. et font faire une promenade nocturne à 3 cadres et au directeur de l'usine.

. 18 mai : Landerneau. La coopérative "licencie" 7 producteurs de lait et porte plainte contre X.

. 18-22 mai : manifestations, camions interceptés.

2°) Le déclenchement de la grève

. Les producteurs du canton du Faouët interceptent 16 camions, les conduisent à Guiscriff et décident la grève.

. 1500 femmes manifestent face à la C.A.B. à Landerneau. 1 500 manifestent aussi face à Entremont et Le Gall à Quimper.

3°) Vers la grève totale

La grève s'est étendue et le 26 mai, toutes les laiteries du Morbihan et du Finistère seront paralysées. Des producteurs des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine manifestent devant des laiteries. La Loire-Atlantique arrête 37 camions le 27 mai, alors qu'à Questembert (Morbihan), on relâche les camions.

4°) Le mouvement des briseurs de grève

29 mai : la F.N.S.E.A. se désolidarise. La F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord organise un grand rassemblement. Une motion est déposée à la préfecture. Les agriculteurs escortent des camions et surveillent une usine.

---

(1) une chronique spécial sera faite pour cette grève.



30-31 mai. La fédération morbihannaise de l'agriculture (F.M.A., section départementale de la F.F.A.) intervient à Pontivy (avec la F.D.-S.E.A. des Côtes-du-nord) puis à Malguenac, Malestroit, Auray, Plouay. Malgré la protection de la police, la F.M.A. est repoussée par une écrasante majorité : 11 000 grévistes participeront aux meetings du soir.

#### 5°) La répression

Les C.R.S. interviendront une première fois à Ploudaniel (30 mai) puis à St-Renan et Plonéis (1er juin).

A St-Renan, un militant syndical est grièvement blessé, des grévistes sont blessés.

#### 6°) La négociation

La négociation débute le 30 mai à Ploudaniel. Puis l'U.L.B. annonce qu'elle paie 60 cts à la COPALL (Loudéac dans les Côtes-du-Nord). Le 31 mai, l'U.L.B. accorde 60 cts à Vannes.

Le 2 juin c'est la table ronde de Rennes qui se termine par un échec. Le 4 juin, à 20 heures, les derniers accords sont signés. Guiscriff lâche les camions.

#### 7°) Les répercussions du mouvement

Durant le mois de juin 1972, des actions auront lieu dans le Grand Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie), la région Poitou-Charentes et les 5 départements d'Aquitaine, la région du Nord, la région Rhône -Alpes, le département des Vosges.

#### 8°) La rupture des accords

En juillet 72, la société Négobeureuf, membre de la SICA Ouest lait (1), annonce qu'elle paiera le lait de juin 57 centimes (contre 60 cts promis). L'U.L.B. puis les autres coopératives suivent. Le secteur privé va ensuite s'aligner sur le secteur coopératif. Des manifestations reprennent mais les producteurs de lait sont épuisés par le mouvement (lourdes pertes financières en Mai et surcroît de travail). A l'issue de ce conflit, le problème laitier n'est pas réglé.

(1) Cf. L'industrie laitière : l'U.L.N. - Négobeureuf est soutenue par le syndicalisme officiel, de nombreuses coopératives membres de l'U.L.N. ayant été mises en place par ce syndicalisme.

2 - Eté 72 . Le mouvement est discrédité : la régression frappe les C.D.J.A.

La F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. orchestrent une campagne diffamatoire contre cette grève de lait : ils reprochent aux grévistes de s'attaquer aux coopératives pour les détruire. Ils parlent d'atteinte à la dignité des personnes, de violences, de destruction de matériel etc...

Sept. 72 : 7 responsables nationaux et départementaux (Ouest) donnent une conférence de presse et publient un rapport qui accuse les paysans travailleurs de détruire les structures et "d'agir sur l'opinion et la masse des travailleurs pour assurer leur endoctrinement politique à partir de trouble ainsi créé".

Sept. 72 : Paris. La F.N.S.E.A. fait savoir à certaines F.D.S.E.A. de l'Ouest que certains C.D.J.A. ne respectent pas la discipline syndicale et qu'en conséquence, la procédure d'exclusion pourrait s'appliquer.

Sarthe :

11 Sept. 72 : Le S.U.A.D. (1), en accord avec la F.D.S.E.A. de la Sarthe (2), décide de suspendre la part de financement qu'il accorde au C.D.J.A.

Sept. 72 : Vendée : La F.D.S.E.A. de Vendée (2) décide de supprimer la page du C.D.J.A. dans le journal syndical.

3 - Oct. 72 : Quelques actions face aux laiteries

6 oct. 72. Des producteurs de lait livrant à l'usine Négobeureuf de Derval (Loire-Atlantique) ont bloqué pendant plusieurs heures 7 camions laitiers (en accord avec les ouvriers). Les manifestants dénoncent l'attitude de Négobeureuf qui a rompu les accords et n'acceptent pas que leur lait soit payé 2 centimes de moins que dans les autres laiteries.

23 oct. 72 : 600 producteurs de lait du Lot ont occupé une laiterie du groupe Préval à Cahors. Après 3 jours d'occupation, la direction accepte de négocier - 1200 producteurs se rassemblent au lieu de la négociation.

(1) Service d'utilité agricole et de développement.

(2) Son président est co-auteur du rapport contre les paysans travailleurs.

La direction de l'usine Prével refuse d'accorder les 63 cts demandé. Les producteurs de lait se constituent alors en coopérative de collecte pour vendre leur lait à la coopérative Tempé-Lait.

#### 4 - Novembre et décembre 72 - La lutte des producteurs de lait de la région Rhône-Alpes

##### 1°) La lutte des producteurs de lait de la Loire

Le problème du prix du lait n'était pas réglé à l'issue des actions de juin (1). Les producteurs parlent de "coût de production normalisé" et revendiquent 68 centimes le litre à 34 g de m.g. (ce coût de production contient le paiement de la force de travail).

13 Nov. 72 : 2 000 producteurs de la Loire bloquent dans la nuit les dépôts des produits laitiers des entreprises pour paralyser la distribution. C'est un échec, les dépôts ayant été vidés la veille. Pour les producteurs de lait, c'est le "lock-out" de la part des entreprises.

14 Nov. 72 : La grève à la production (refus de livrer le lait) démarre dans la moitié de la Loire et dans une partie de la Haute-Loire.

15 Nov. 72 : La grève est totale dans la Loire et un arrondissement de la Haute-Loire. Elle s'étend dans le Rhône, l'Ardèche, Le puy-de-Dôme. 71 % des adhérents de la coopérative de Roanne se prononcent pour la grève. On distribue du lait dans les quartiers populaires de Lyon.

17 Nov. 72 : La grève est suspendue, les producteurs ne voulant pas "aller jusqu'à l'épuisement".

Le conflit n'est pas réglé.

##### 2°) La lutte des producteurs de lait de Haute-Savoie

Les producteurs de lait de Haute-Savoie ont déterminé un coût moyen de production du litre de lait, intégrant le paiement de la force de travail.

11 déc. 72 : 2 000 producteurs manifestent devant la fromagerie Entremont, à Annecy.

18 déc. 72 : 2 000 producteurs se rassemblent devant la préfecture ou doit avoir lieu la réunion tripartite industriels, producteurs et

(1) Voir grève du lait Chronique détaillée

pouvoirs publics, pour la fixation annuelle du prix du lait. Ils envahissent la préfecture, occupent la salle où siège le conseil général et exigent la convocation immédiate de la réunion tripartite. La gendarmerie mobile intervient. Les industriels refusent de venir à la réunion. C'est l'échec.

5 - L'hiver 73. La journée nationale F.N.S.E.A.. Les actions laitières en Loire-Atlantique et dans la Mayenne : les tentatives de blocage de la distribution.

1°) Janvier 73

Début 73 : Le syndicalisme annonce un prix de revient actualisé de 70,72 cts.

10 janv. 73 : Un millier de producteurs du Morbihan interceptent environ 60 camions à Pontivy, Malestroit, Auray, Guiscriff, Questembert... Ils rappellent leurs revendications et veulent montrer aux transformateurs qu'ils sont prêts à reprendre la lutte. Ils se désolidarisent aussi de la journée nationale F.N.S.E.A. du 12 janvier.

12 janv. 73 : Journée nationale F.N.S.E.A.

Le Morbihan, le Finistère et la Mayenne ne participent pas à cette journée. La Loire-Atlantique, la Sarthe et l'Orne ont organisé des réunions cantonales, composées essentiellement de responsables. Dans le Maine et Loire, les réunions sont suivies sans enthousiasme (800 participants en 6 réunions). La Manche, la Vendée, L'ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord ont organisé des rassemblements. Trois cantons des Côtes-du-Nord se désolidarisent du mouvement (Boubriac, Lannion, Guingamp).

29-30 janv. 73 - Dordogne :

Les ouvriers de l'usine Vitho à st-Antoine-de-Breuilh (groupe Préval) entament une grève le 29 janvier. Les paysans les soutiennent le 1er jour en refusant de livrer leur lait (comme la direction l'avait demandé). Le lendemain, ouvriers et paysans ramassent le lait et bloquent l'usine pour empêcher son fonctionnement. Une coopérative prend en charge ce lait. Un accord est signé avec les ouvriers dans la soirée.

2°) 30 Janv.- 8 fév. Actions en Loire-Atlantique et dans la Mayenne

20 janv. 73- Loire-Atlantique : un camion de produits laitiers Virlux (marque du groupe Négobeureuf est intercepté à Carquefou (près de Nantes). Un piquet de grève est mis en place. 30 à 300 agriculteurs sont sur place en permanence et exigent la venue sur place de Grandin, président de la SICA Ouest-Lait. Les producteurs exigent le prix de revient. Ils s'attaquent à Négobeureuf parce que c'est ce groupe qui a rompu les accords.

2 fév. 73 - Un camion du groupe Négobeureuf est arrêté à Lusanger (44). Les piquets de grève s'organisent mais le camion est libéré brutalement par les C.R.S.

4 fév. 73 - 2 000 personnes se rassemblent dans l'après-midi.

6 fév. 73 - Un camion d'approvisionnement de la laiterie Besnier est intercepté par une cinquantaine d'agriculteurs à Pré-en-Pail (Mayenne). Il sera libéré par la police.

8 fév. 73 : Les agricultrices distribuent un tract à Nantes. Le piquet de Carquefou se retire. Grandin n'est jamais venu.

nuit du 8 au 9 février 73 - Dans le Morbihan, un camion Négobeureuf est intercepté près de Pontivy et couvert d'inscriptions.

Mi-<sup>F</sup>évrier - Mayenne - des camions sont interceptés à Challand et Ernée.

Fin février - Début Mars - Mayenne. Des camions sont interceptés à Gorron et Entrammes.

3°) 22 Février 1973 : Début du conflit de l'U.R.C.I.L.

. La loi "oblige" les transformateurs à payer le lait à la qualité à partir du 1er janvier. Ceux-ci refusent de prendre comme prix de base le lait de qualité C. La concertation interprofessionnelle échoue. Dès la réception de la paye de Janvier, les sections laitières des F.D.S.E.A. du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord ont décidé d'occuper les laboratoires. Des piquets de garde sont mis en place pour les jours suivants.

12 mars 73 : Les laiteries coopératives acceptent le prix de base en qualité C.

Le problème ne sera jamais résolu. Il sera renvoyé devant les pouvoirs publics. Des réunions de concertation seront organisées. Un arrêté préfectoral sera publié en juin 73, pour préciser une seconde fois les modalités d'application de la loi.

#### 6 - Mars Avril 73 - L'action laitière continue

Mars 73 : Redon. Des producteurs de lait organise une vente de lait une à la sortie des usines et dans les quartiers populaires. Ils expliquent leurs revendications (prix de revient) et invitent à s'unir contre "l'exploitation capitaliste".

#### Mars 73. Meurthe et Moselle.

400 producteurs de lait bloquent dans la nuit une entreprise de distribution de produits laitiers qui importait du lait belge à 10 centimes moins cher.

Mars 73 - Strasbourg : Des agriculteurs bloquent l'approvisionnement d'un magasin Carrefour, quibrade les produits laitiers.

2 Avril 73 - Nord-Vendée : 2 camions (Sabourin et Atlalait) sont bloqués par les agriculteurs.

11 avril 73 - Sud Loire Atlantique : Des agriculteurs interceptent 4 camions à Vieilleville (Sabourin, Atlalait, Cana).

14 avril 73 : Le C.D.J.A. du Morbihan organise une vente de lait sur Vannes, pour informer les travailleurs et unir les luttes contre l'exploitation capitaliste.

. La carte n°2 indique les points où ont été menées des luttes face aux laiteries.

Deuxième Partie - LA GREVE DU LAIT
------------------------------------

I - DU 1er au 20 MAI 1972. MECONTENTEMENT GRANDISSANT DES PRODUCTEURS DE LAIT. HARCELEMENT DES LAITERIES.

Le lait de mars a été payé entre 0,59 F et 0,60 F, celui de janvier et février entre 0,61 F et 0,63 F. A Bruxelles, le conseil des ministres de la C.E.E. relève le prix indicatif du litre de lait de 8 %. En Avril est intervenue une hausse à la consommation de 9 centimes sur le lait, de 7 % sur les fromages frais, de 5 % sur les yaourts. Le pouvoir politique rend les producteurs de lait responsables de cette hausse. De nombreuses réunions d'information sont organisées. Les journaux syndicaux appellent à se préparer à l'action.

3 mai 72 : les ouvriers des usines Préal se mettent en grève. Des paysans essaient de mener une action avec les ouvriers. Un projet d'action commune échoue à Montauban de Bretagne (Ille-et-Vilaine). A Pontivy, ouvriers et paysans discutent : les paysans acceptent que leur lait ne soit pas ramassé. Dès lors, la grève du lait est possible. La grève des ouvriers durera 3 jours.

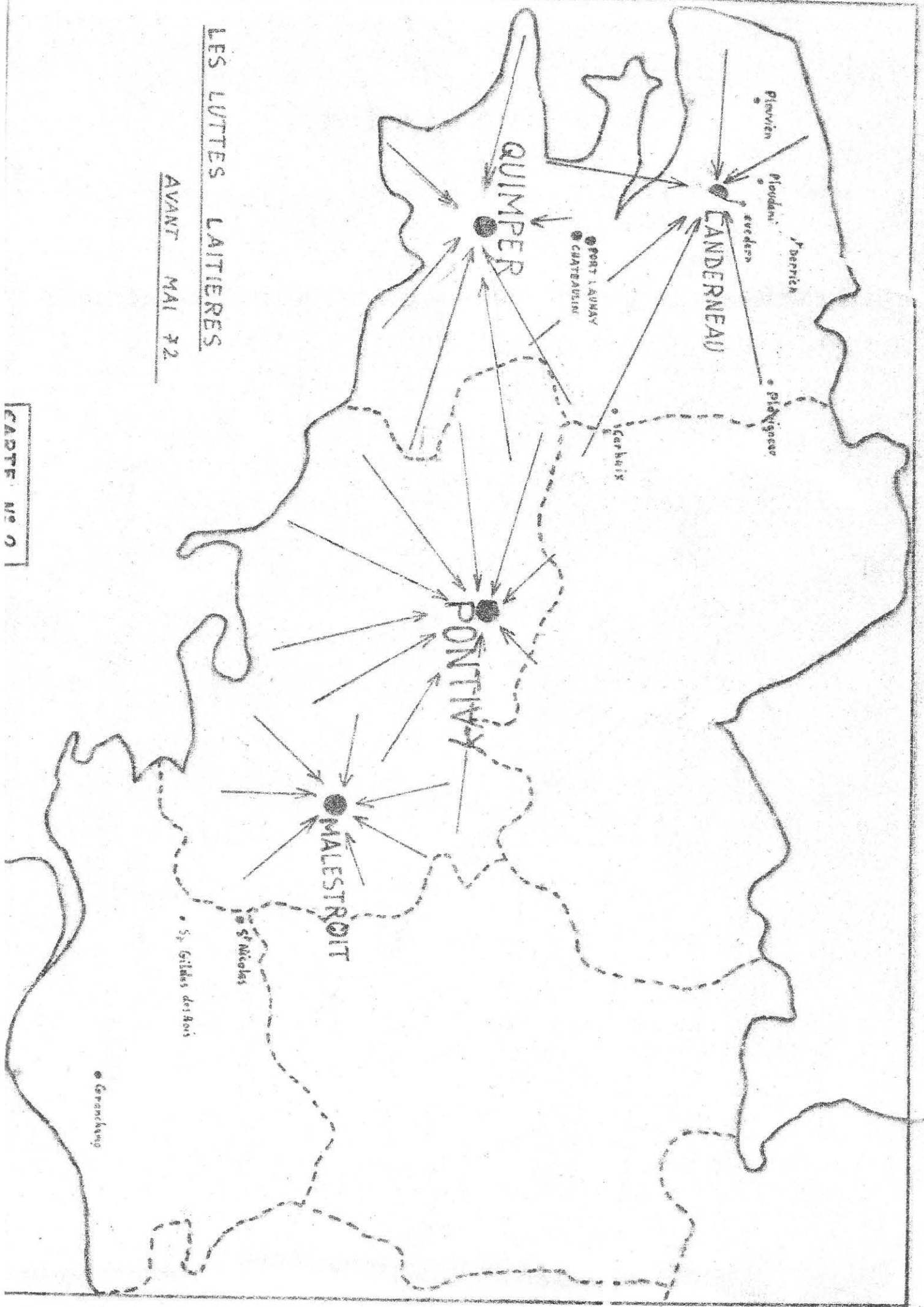
3 mai 72 : Sud-Loire-Atlantique

1 camion de la C.A.N.A. est bloqué pendant 3 heures à Vieille-Vigne.

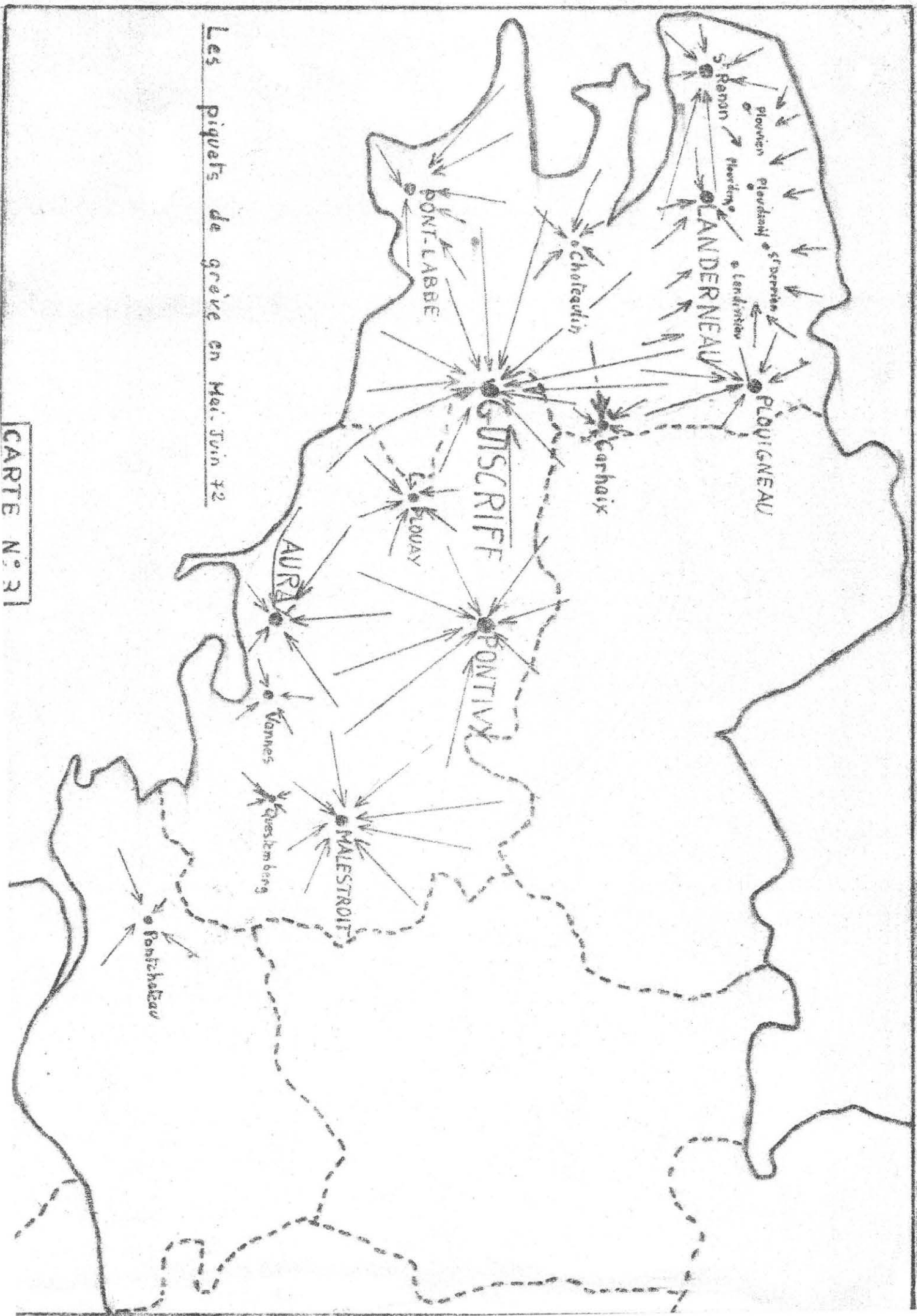
4 Mai 72 - Loire-Atlantique

5 camions sont retenus 25 heures à Treillières, près de Nantes (3 du groupe Atlalait et 2 de la COLARENA). Les producteurs exigent de reconstruire les responsables. Un tour de garde est organisé pour la nuit. Le syndicalisme note 150 participants le soir, 300 le lendemain matin.

LES LUTTES LAITIÈRES  
AVANT MAI 72







Les piquets de grève en Mai, Juin 22

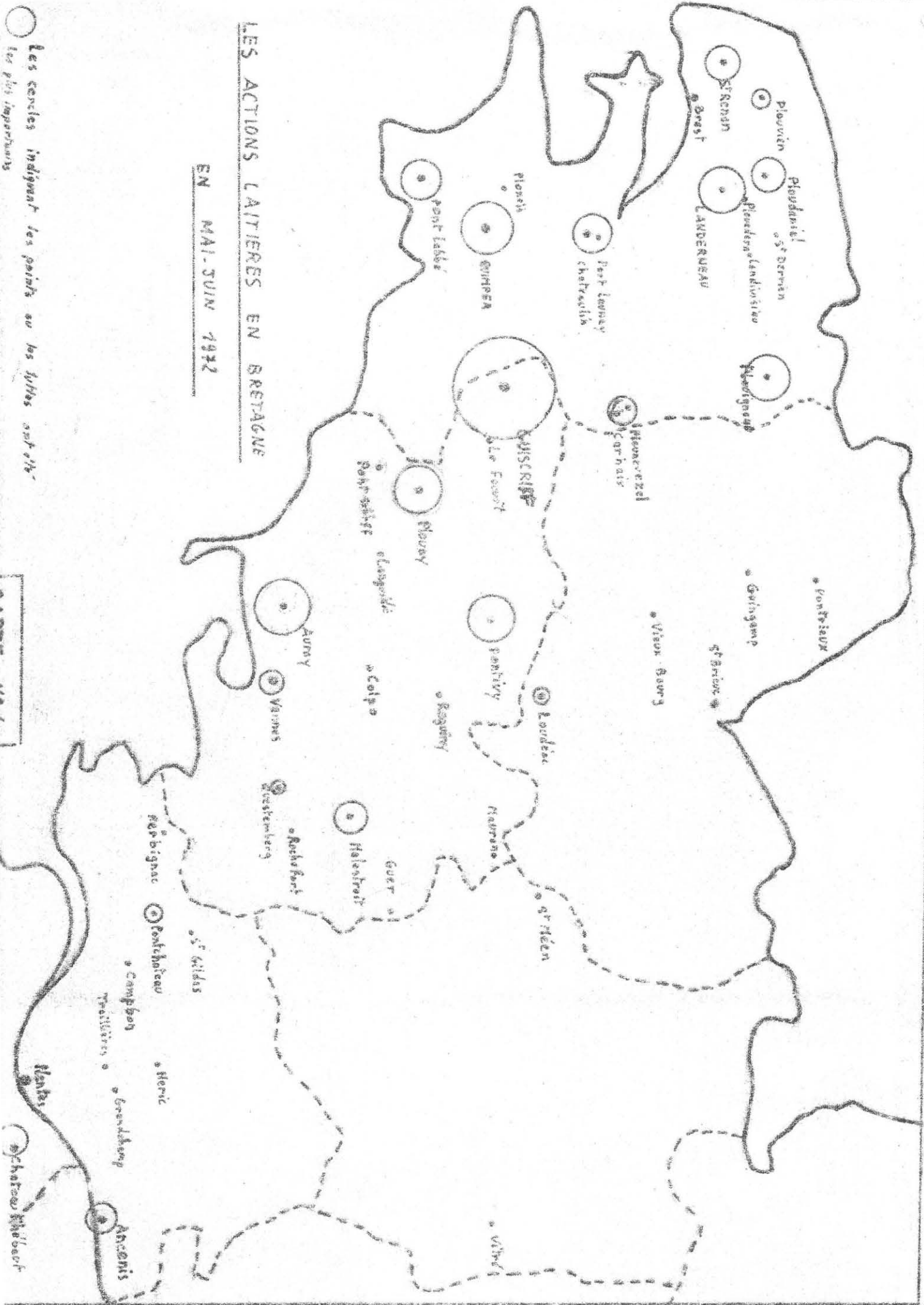
CARTE N° 3

LES ACTIONS LAITIÈRES EN BRETAGNE

EN MAI-JUIN 1932

Les cercles indiquent les points ou les villes affectés  
Les plus importants

DATE: 1932



6 Mai 1972 - Loire-Atlantique

3 camions du groupe Atlalait sont bloqués une dizaine d'heures à Saint-Gildas-des-Bois. On discute avec le directeur.

8 Mai - Morbihan

Après leur assemblée générale, les délégués lait communaux (200 environ) rendent une visite nocturne à la laiterie Préval et posent leurs revendications.

9 Mai - St-Brieuc : Fin du conflit du Joint Français.

La Bretagne s'est mobilisée pour soutenir les ouvriers.

10 Mai - Redon : Un camion Négobeureuf est intercepté. Une centaine d'agriculteurs font part de leurs doléances au directeur de l'usine de Redon, venu sur place. Oues-France titre "Un commando blanc opère près de Redon".

10 Mai - Morbihan : 2 camions de la COLARENA sont arrêtés à Rochefort-en-Terre. Des producteurs de lait rendent une visite nocturne à un administrateur.

13 Mai Pontivy - 1 heure du matin

A citerne de 23 000 l, appartenant à la société Négobeureuf, est interceptée. Son chauffeur est reconduit au centre de Reguiny.

13 Mai - Le Faouët (Morbihan) : Dès le matin, 3 camions dont 2 du groupe Préval sont interceptés puis relâchés à midi. Les producteurs de lait décident alors d'arrêter les camions d'Entremont l'après-midi. Les camions, interceptés à Lanvenegen et Priziac sont conduits au Faouët. 250 (1) producteurs sont sur place. La direction de l'usine Préval de Pontivy refuse d'écouter les revendications des producteurs, ses camions étant libérés. Les producteurs décident alors de garder les camions d'Entremont. Un piquet de grève est prévu. Finalement, par crainte de la répression et puisqu'il n'y avait que 3 camions, les producteurs renoncent à leur projet. La Société Entremont viendra reprendre ses camions le lendemain matin, dans la cour de ferme où ils étaient restés. Les producteurs du canton du Faouët sont prêts à faire la grève.

13 Mai - Languidic (Morbihan)

Un camion Préval est arrêté et couvert d'inscriptions.

(1) Chiffre Oues-France.

Nuit du 13 au 14 mai :

Auray :. un camion Préval est intercepté, le chauffeur reconduit, le camion abandonné.

- . des producteurs livrant à Auray (centre de collecte Préval) rendent visite, à 1 heure du matin, à la direction, et posent leurs revendications.
- . Un camion aurait été déposé dans la cour du député, Christian Bonnet (1).

14 Mai au matin : un camion Préval fonce sur un groupe de 40 agriculteurs qui voulait l'arrêter.

15 Mai : La F.D.S.E.A. du Morbihan réunit son Conseil d'Administration. L'idée de la grève est lancée. La F.D.S.E.A. décide de consulter ses adhérents.

Mercredi 17 Mai - Landerneau : 400 (2) producteurs occupent l'usine de Landerneau. Il est décidé, par vote, d'arrêter la tour de séchage pendant 2 heures (avec l'aide des ouvriers pour ne pas détériorer le matériel), et de faire faire une promenade nocturne au directeur (M. Bramoullé) et à 3 cadres. Ces quatre responsables seront abandonnés dans la campagne à 20-30 km de Landerneau.

Plouvien (Nord-Finistère) : Une centaine (2) de producteurs vont revendiquer à la SILL.

Jeudi 18 Mai - Landerneau :

La C.A.B. porte plainte contre X et licencie 7 producteurs de lait, la plupart responsables syndicaux.

- Quimper : Une cinquantaine (2) de producteurs pénètrent vers minuit dans les locaux de la Société Entremont pour rencontrer le directeur.

Vendredi 19 Mai :

Finistère : F.D.S.E.A. et C.D.J.A. lancent un ultimatum aux laiteries pour le mardi 23 mai à 0 H. Si les exigences des producteurs (retrait de la plainte, réintégration des 7, paiement du lait d'Avril à 0,60 F) ne sont pas satisfaites, une action illimitée sera engagée. Des actions sont prévues : manifestation de femmes, arrestations de camions, vidange de citernes de 23 000 litres ...).

(1) Information Ouest-France

(2) Chiffre Presse.

Plouigneau (29 N) : Une centaine de producteurs occupent pendant 2 heures le terre-plein du centre de collecte Négobeureuf et rencontrent le directeur de l'usine de Pontrieux.

Samedi 20 Mai - Saint-Eloi (Nord Finistère) : 5 camions de la société Négobeureuf sont bloqués plusieurs heures à St-Eloi par des producteurs des cantons de Landerneau, Ploudiry, Daoulas.

Dans les Vosges : des agriculteurs bloquent des camions quelques heures en signe de solidarité avec les producteurs de lait bretons.

## II - LA GREVE DU LAIT - 23 MAI - 4 JUIN

### . Mardi 23 Mai : Le départ de la grève

Guisriff(56) : Les producteurs de la région du Faouët arrêtent les camions dès le matin et les conduisent à Guisriff. Le soir 16 camions, soit environ 120 000 l (1) de lait seront immobilisés. Les piquets des grève sont mis en place. La place de Guisriff est devenue le point de ralliement de tous les agriculteurs.

Landerneau (29 N) : 1 500 (2) femmes manifestent face à la C.A.B. et occupent les locaux, dont le bureau du directeur, M. Bramoullé.

Quimper (29S) 1000 (1) à 1500 (2) femmes occupent la laiterie Entremont de Quimper, et la laiterie Le Gall. Elles essaieront de séquestrer les deux directeurs pour les emmener traire, mais ceux-ci vont réussir à s'esquiver.

Quimper (29 S) 200 agriculteurs de la région de Pont-L'abbé viennent occuper l'usine Entremont et prennent la relève des femmes.

Plouay (56) : Après avoir contacté Guisriff, les problèmes de lait de la région de Plouay bloquent le centre de collecte Préval. La citerne ne pourra plus répartir vers l'usine de Pontivy. Les piquets de grève s'organisent.

### . Mercredi 24 Mai : le mouvement s'étend

Chateaulin : dès 10 h du matin 700 (3) à 1 000 (4) producteurs sont

- (1) Chiffre Ouest-France.
- (2) Chiffre syndicalisme.
- (3) Chiffre presse.
- (4) chiffre syndicalisme.

rassemblés devant la laiterie Gilap. Ils discutent avec les directeurs puis bloquent les camions.

Port-Launay (29) : des producteurs de Négobeureuf décident de bloquer les camions.

Auray (56) : dès le matin la laiterie est bloquée. Les piquets de grève sont en place.

Guer (Est Morbihan). Les agriculteurs retiennent les camions de lait quelques heures.

Saint-Renan (29 N). L'assemblée générale de la F.D.S.E.A. du Finistère décide le blocage généralisé des camions.

Ploudaniel (29N) 4 000 producteurs se rassemblent face à la coopérative à 22 h (manifestation prévue vers 17-18 h).

Plouvien (29 N) : Des manifestants de Ploudaniel se rendent à la SILL à Plouvien.

Quimper : Une cinquantaine d'agriculteurs, de retour de St-Renan, rendent une visite nocturne à l'usine d'Entremont.

Colpo : 6 citernes sont arrêtées et conduites à Vannes, pour "défiler" en ville. Une délégation est reçue par le préfet.

Carentan et Bricquebec (Manche). A Bricquebec 350-400 (1) agriculteurs retiennent le directeur de la laiterie Gloria. A Carentan, 350 agriculteurs tiennent une réunion d'information.

. Jeudi 25 Mai : Vers la grève totale

Pont Labbé : La citerne qui regroupe le lait des camions collecteurs est retenue sur la place de Pont Labbé. Les camions qui terminaient la collecte sont bloqués autour de la citerne. Les piquets de grève s'organisent.

Sud-Finistère : Les camions sont arrêtés sans exception et conduits sur Guisriff et Pont Labbé. Les laiteries Entremont, le Gall et Derrien doivent fermer leurs portes et mettre leur personnel en congés payés.

(1) Chiffre Presse.

Centre Finistère : Les camions de l'U.L.B. (Carhaix), ceux de Landerneau (centre de collecte de Spezet) et ceux de Négobeureuf (Plounevezel) sont arrêtés et convoyés vers Guiscriff.

Plouigneau (29N) : Les camions de Négobeureuf et de l'U.L.B. collectant dans le secteur sont bloqués. Les piquets de grève s'organisent face au centre de collecte Négobeureuf.

Chateaulin : Galap reste bloqué. Des piquets de grève s'organisent.

Pontivy : 50 camions environ sont interceptés et conduits à Malgouennac et en deux autres points (Noyal-Pontivy et une cour de ferme). L'usine Préval de Pontivy et ses deux centres de collecte sont paralysés. Les piquets de grève s'organisent.

Sud des Côtes-du-Nord (bordure Morbihan) ; Les camions de la COPALL de Loudéac (U.L.B.) et ceux qui collectent sur la ligne Carhaix-Loudéac sont interceptés et conduits à Malgouennac et Guiscriff.

Ouest des Côtes-du-Nord (Bordure Finistère) : Des camions sont interceptés et conduits à Plouigneau et Guiscriff.

Pont-Scorff (56) Des agriculteurs arrêtent des camions de l'union Lorco (SICA EVEN) qui sont convoyés à Guiscriff.

Loire-Atlantique : Le syndicalisme appelle à l'action pour le lundi.

Nuit du 25 au 26 mai : des rassemblements devant les laiteries.

Côtes-du-Nord : Des rassemblements ont lieu devant les usines à l'appel du C.D.J.A. et de la F.D.S.E.A. minoritaire.

Loudéac : 300 producteurs arrêtent le fonctionnement de la COPALL pendant 1 ou 2 heures puis une partie d'entre eux rend une visite nocturne à un administrateur de Landerneau. D'autres rassemblements ont lieu face à Négobeureuf à l'usine de Pontrieux et au centre de collecte de Vieux Bourg, face à l'U.L.B. à Guingamp et à la S.L.O. à St-Brieuc.

Landerneau : un millier de producteurs manifestent face à la C.A.B.

Carhaix : 400 à 500 producteurs manifestent face à l'U.L.B.

. Vendredi 26 Mai : Les laiteries de deux départements sont bloquées

Nord-Finistère : Les derniers camions qui circulent sont arrêtés. Certains sont conduits à St-Renan ou Guisriff. D'autres sont gardés auprès des entreprises. Les piquets de grève se mettent en place auprès des laiteries.

Guisriff : Des camions ont été interceptés à 60 km de Guisriff. Les producteurs des cantons du Finistère (jusqu'à Briec) et du Morbihan viennent sur place et se relaient pour les piquets, dans une ambiance de fête.

Questenberg (Est-Morbihan) : Une vingtaine de camions sont bloqués.

Malestroit : (Est-Morbihan) : 30 camions de la société Entremont sont bloqués dans la soirée. La F.D.S.E.A. voudrait les libérer. Un piquet de grève s'organise. La grève est effective.

Reguiny : le centre de collecte Négobeureuf est bloqué.

Saint-Meen (Ille-et-Vilaine : En Ille-et-Vilaine, plusieurs centaines (1) d'agriculteurs interviennent, à l'appel du comité syndical des producteurs laitiers, face à la COLIV (membre de l'U.L.N.). Le président de la COLIV (en même temps président de la F.D.S.E.A. et membre du bureau de la F.N.S.E.A.) et deux administrateurs de la F.D.S.E.A. sont invités à s'expliquer sur les quais devant les producteurs. Dans l'après-midi, 150 producteurs, mobilisés par le secrétaire général de la F.D.S.E.A. arrivent pour "défendre" leur COLIV. Finalement les producteurs ne feront que discuter entre eux, tout le monde étant d'accord sur la nécessité d'augmenter le prix du lait.

. Samedi 27 Mai

Loire-Atlantique : région de Pontchâteau. 250 agriculteurs bloquent 37 camions qui sont conduits à Pontchâteau. Les piquets de grève s'organisent.

Vannes : l'U.L.B. est bloqué. Des piquets sont mis en place.

Questenberg : Les producteurs de la région, livrant à la COLARENA et à Rialland décident de relâcher les camions.

(1) Chiffre Ouest-France. Plus de 300 selon les participants.



Redon : L'usine Négobeureuf est surveillée par la police. La direction craint des actions.

Brest : Des produits frais sont pétrolés dans les entrepôts frigorifiques de Brest. Les agriculteurs ne revendiquent pas cette action et la dénoncent comme une provocation.

Pontivy : des camions de produits frais sont interceptés.

. Dimanche 28 Mai

Plouguenast (Côtes-du-Nord). Les camions de la laiterie Bidan sont arrêtés le dimanche matin.

Brest : 1 500 femmes et enfants manifestent le jour de la fête des mères et distribuent des tracts.

Redon : Négobeureuf ferme ses portes. C'est le Look-out.

Lorient : des piquets de garde sont établis devant les supermarchés Rallye et Concorde, pour empêcher la livraison des produits frais. C'est un échec partiel, la livraison se faisant sous emballage caché.

Vannes, Pontivy, Morlaix ... : Des distributions gratuites de lait sont organisées.

Ille-et-Vilaine : la F.D.S.E.A. réclame une table ronde (concertation tripartite : producteurs - transformateurs - pouvoirs publics).

. Les petits commerces, les hopitaux, les collectivités sont approvisionnés.

. Une caisse de solidarité est créée.

. Lundi 29 Mai

Herbignac (Loire-Atlantique) : Les producteurs bloquent l'usine Riolland toute la journée. Un piquet est établi.

Aneenis (44) : 700-800 producteurs séquestrent les administrateurs de la C.A.N.A. et quelques cadres supérieurs.

Pontchâteau (44) : un millier d'agriculteurs se prononce pour la libération des camions, pour "éviter que le lait ne soit perdu".

Loire-Atlantique : Les producteurs manifestent devant leurs laiteries: Chateaubriand (500), Héric (1500), St-Père en Retz (500), Fresnay (400). A Fresnay, les producteurs rencontrent le député puis déposent une motion à la préfecture de Nantes.

Saint-Brieuc :

. Un meeting est organisé par la F.D.S.E.A., en collaboration avec la coopération. Une motion est déposée à la préfecture. Le C.D.J.A. et les minoritaires de la F.D.S.E.A. proposent la grève et refusent de signer la motion.

. Ce meeting a désamorcé des actions directes prévues par la base.

. La F.D.S.E.A. s'oppose au blocage de la SLO à St-Brieuc.

Laurenan (22) : Un groupe de contre-manifestants empêche l'arrestation des camions du centre de collecte de Laurenan (rattaché à Montauban de Bretagne).

Plouguenast : Bidan reprend la collecte. Ses camions sont escortés par des contre grevistas armés de gourdins et de poire dans les poches. L'usine est gardée par un piquet. Le tout a été organisé par un administrateur de la section laitière de la F.D.S.E.A.(1).

. la F.M.A. tient un congrès à Locminé et se déclare prête à faire ouvrir les usines.

. Dans l'Aisne, 30 camions sont bloqués par 200 producteurs en signe de solidarité.

. A Bruxelles, le conseil des ministres prend des mesures pour débloquent le marché.

. D'importants meetings sont organisés auprès des piquets dans la soirée.

. Mardi 30 Mai : Après Bruxelles : Première négociation. Intervention de la F.M.A.

Finistère :

. L'U.L.B. et la coopérative de Ploudaniel prennent contact avec la F.D.S.E.A.

. Ploudaniel : Le conseil d'administration de la coopérative accorde 0,595 F avec la moitié des primes. Certains agriculteurs veulent arrêter la grève mais la plupart (appuyés par la masse des producteurs du Morbihan et du Finistère) refuse toute concession, laquelle se répercuterait inévitablement pour toutes les entreprises laitières.

(1) Cet administrateur aurait offert des "pots de vins", d'après les témoignages recueillis.

. Ploudaniel : Suite à la négociation, le piquet de grève reste donc en place. Il est alors composé d'une majorité de femmes. Les C.R.S. arrivent sur les lieux. Les grévistes adoptent une attitude non violente en s'asseyant sur la route pour empêcher la sortie des camions. Quelques gros producteurs, partisans de la reprise, sont là. La police attaque brutalement. Mais en quelques minutes, les grévistes arrivent de partout. Les camions devront retourner au garage.

. Plouvien : Selon certaines rumeurs, le patron de la SILL veut faire appel aux CRS pour faire dégager son usine. Cette usine étant situé dans une vallée boisée en campagne, les paysans font savoir qu'ils connaissent bien les lieux et qu'au cas où la police interviendrait, l'usine risque d'être sérieusement endommagée. Les paysans s'équipent de scies, de tronçonneuses et de bâtons pour organiser la riposte. La police n'interviendra pas.

Pont Labbé : Les producteurs font savoir qu'une intervention de la police engendrerait un vaste mouvement de colère (après 5 jours de grève). La sécurité des camions ne serait plus assurée.

Morbihan (Est):

. la laiterie Riolland d'Herbignac (en bordure du Morbihan) reprend la collecte .

. Questembert : les producteurs tentent d'arrêter les camions Riolland.

Questembert : les producteurs COLARENA, sur la promesse d'être payé 60 centimes, décident de cesser la grève. Dans cette région, les producteurs sont beaucoup plus divisés. On collecte en Loire-Atlantique et en Ille-et-Vilaine.

Mauron : Le centre de collecte Préval(rattaché à Montauban) est bloqué quelques heures.

Guer : des camions laitiers sont bloqués à plusieurs reprises.

Malestroit : C'est le point de rassemblement des grévistes de l'Est du département.

. Côtes-du-Nord :

- . Des contre-grévistes escortent les camions.
- . Quelques camions sont interceptés dans l'Ouest du Morbihan.

. Les coopératives de Plancoët et de Lanfains (SICA EVEN) ferment leurs portes, pour, selon eux, éviter les heurts et affirmer leur solidarité aux producteurs de lait en lutte face aux pouvoirs publics.

. Premier accord : l'U.L.B. accorde 0,60 F à la COPALL de Loudéac.

Ancenis (Loire-Atlantique) : Les administrateurs de la CANA sont libérés vers 17 H.

Ille-et-Vilaine (Vitré) : 150 agricultrices manifestent face à la coopérative de Pontmain, membre de l'U.L.N.. Une caisse de solidarité est créée.

Pontivy : mardi soir. Attaque de la F.M.A (Section morbihannaise de la fédération française de l'agriculture).

Meeting de la F.M.A. près de l'usine Préval de Pontivy. La presse et la F.M.A. parle de 1 000 manifestants. La F.D.S.E.A. parle de 300-500. La F.M.A. à recrute dans tout le département. Dans la nuit, les contre-manifestants se rendent à l'usine Préval. La direction les accueille. L'O.R.T.F. est sur place. La police observe. A 1 heure du matin, la radio annonce la réouverture de l'usine Préval de Pontivy. Mais tous les camions sont retenus à Malguenac et Noyal - Pontivy. La F.M.A. décide de les libérer le lendemain matin. Entre temps plusieurs dizaines d'adhérents de la F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord, recrutés dans la nuit par quelques administrateurs, viennent prêter main forte à la F.M.A.. Le secrétaire général de la F.F.A. pourra s'exprimer à l'O.R.T.F.

. Mercredi 31 Mai : Débâcle pour la F.M.A. Des accords

Morbihan :

Malguenac 9 h : 50 contre-grévistes de la F.M.A. arrivent pour reprendre les camions. Les grévistes à 40 au départ (heure de la traite) sont bientôt 3 00 puis 500. La F.M.A., conduite par de gros producteurs, se retire.

Malestroit 12 h : Des centaines de manifestants arrivent vers midi. Ils seront environ un millier à attendre la F.M.A.. La presse parisienne est sur place. La F.M.A. ne viendra pas.

Auray 15 h : La F.M.A. et la police dégagent la route conduisant au centre de collecte Préval. Les camions sont déplacés sur les bas-côtés. La police avertit ensuite la préfecture que l'usine sera ouverte ce soir.

Auray vers 20 h : Un millier de manifestants accueillent la F.M.A. Les bâtons sont renversés. La police est impuissante. Le meeting du soir regroupe 2 000 personnes.

Guiscriff, Malguenac, Auray, Malestroit, Plouay, Vannes : 6 meetings regroupent 11 000 (1) producteurs du Morbihan, suite à l'attaque de la F.M.A.

Vannes : L'U.L.B. accorde 60 cts sans prime. Les grévistes votent la reprise (non à l'unanimité).

Pontivy : Des responsables F.D.S.E.A. annoncent brutalement, sans consulter la base, la fin de la grève. Le soir 3 000 personnes seront rassemblées à Malguenac (11 000 pour le Morbihan).

Hennebont (56) : Un camion de produits frais, venu de Normandie et destiné à Lorco de Pontscorff est intercepté.

Reguiny : Le centre de collecte Négobeureuf ouvre ses portes.

#### Finistère :

Ploudaniel : la coopérative accorde 0,60 F et la moitié des primes. La collecte reprend.

Plouigneau : Pour éviter l'affrontement avec des producteurs des Côtes-du-Nord, les grévistes laissent partir les camions. Le piquet de grève est mis en place dans une cour de ferme.

Quimper : Les ouvriers C.G.T. des laiteries manifestent en faveur des grévistes du lait.

Côtes-du-Nord : Les camions de la COPALL, de Négobeureuf, de l'U.L.B. de Guingamp ... sont escortés par des contre-grévistes. La F.D.S.E.A. affirme qu'il faut manifester contre les pouvoirs publics, et non contre les laiteries. Des contre-grévistes déclarent : "Nous ne pouvons pas admettre que les vrais meneurs ne soient pas des producteurs et que d'autres meneurs soient des gens qui ont touché la prime d'abattage et qui se sont lancés dans la production de viande"(2).

(1) chiffre commun presse-syndicalisme.

(2) Interview dans Ouest-France (page des Côtes-du-Nord).

Sarthe : Des producteurs arrêtent les camions des laiteries coopératives et privées et contraignent ainsi les transformateurs à s'expliquer devant les producteurs. La F.D.S.E.A. est opposée à l'arrestation des camions des laiteries coopératives.

Rennes : Une table ronde a lieu à Rennes avec le Préfet de région (Pelissier), les transformateurs et des responsables syndicaux, pour préparer la négociation tripartite du 2 juin.

Nord-Pas-deCalais : 150 producteurs bloquent l'entrée d'une laiterie pendant 2 heures. Des producteurs bloquent 5 laiteries dans le Pas-de-Calais. Des camions d'une coopérative sont interceptés.

. Jeudi 1er juin : Violentes attaques de la police. Lutte contre les briseurs de grève.

Finistère :

Plouigneau : Les camions Négobeureuf collectent mais les producteurs du Finistère refusent de livrer leur lait. En fin de collecte, des camions sont arrêtés et conduits à Saint-Renan.

St-Renan : Vers midi, les gardes mobiles attaquent violemment le piquet (environ 30 grévistes à cette heure). Les agriculteurs résistent et barrent la route avec un câble, amarré à un poteau téléphonique. Les camions forcent le barrage en brisant le poteau. Un garde mobile vise un syndicaliste très actif, François Gourmelon, à bouc portant et en tir tendu. Gourmelon tombe gravement touché à l'oeil droit. Son oeil sera perdu. De nombreuses complications suivront, suite à des fractures non décelées ....

De nombreux paysans ont été blessés plus ou moins grièvement. Négobeureuf a pu reprendre ses camions sauf un. En 1 heure, 300 paysans arrivent sur les lieux.

Plonéis (près de Quimper) : Les producteurs bloquent la sortie d'un camion de produits laitiers Germolait (groupe Cornic). Les CRS interviennent et libèrent le camion. Les paysans encerclent les CRS (en barrant les routes avec des arbres abattus) et les contraignent à négocier.

Pont Labbé : 500 femmes participent à un meeting.

Plounevezel (près de Carhaix) Des producteurs des Côtes-du-Nord interviennent pour imposer la reprise de la collecte.

#### Morbihan

Pontivy : Dès le matin, les femmes arrêtent les briseurs de grève à l'entrée de la zone industrielle de Pontivy. Lait et crème sont déversés. Dans la journée, un système de piquets mobiles se met en place pour arrêter les briseurs de grève. Ces piquets sont remarquablement organisés : un premier groupe surveille l'arrivée des voitures. Si ces voitures contiennent des bidons, il le signale à une 2ème groupe qui barre la route avec des ballots de paille. Les bidons sont déversés. Dès que la police intervient, le piquet se disloque et se reconstitue plus loin.

Malestroit : Dès le jeudi matin la F.M.A., avec à sa tête le conseiller général de Grandchamp, arrive pour forcer le piquet. Les grévistes arrivent en trombe et sont bientôt 200 à 300. Dans l'après-midi, les C.R.S. chargent et repoussent les grévistes à 500 m. Les grévistes décident de tenir leur meeting habituel à Caro. Les grévistes non informés qui arrivent à Malestroit dans la soirée sont frappés individuellement et des vitres de voiture sont brisées. 3 000 personnes se rassemblent le soir à Caro. La F.D.S.E.A. propose d'abandonner Entremont (qui envoie des CRS sur les paysans) pour adhérer à l'U.L.B. (qui paie 0,60 F). D'autres disent qu'à l'U.L.B. c'est pareil, l'important étant la défense collective du salaire face à toutes les laiteries.

Malguenac : Dans la soirée, des responsables F.D.S.E.A. font libérer les camions de la COPALL. Ceux-ci seront escortés jusqu'à Loudéac, après s'être arrêtés chez Préval pour montrer que la coopérative payait 0,60 F.

#### Loire-Atlantique

Ancenis : 1 500 producteurs de la CANA se rassemblent au moment de la réunion des correspondants communaux. 72 correspondants démissionnent.

Vendée : Le C.D.J.A., paralysé par une F.D.S.E.A. hostile au mouvement, créé un fond de soutien aux grévistes du lait.

. Vendredi 2 Juin : Négociations de Rennes.

Rennes : La négociation tripartite démarre à Rennes vers 16 heures. Elle est menée par :

- . des délégués nationaux et régionaux de la F.N.P.L.
- . des représentants et animateurs F.D.S.E.A. des 4 départements de la région Bretagne (2 F.D.S.E.A. sont hostiles à la grève).
- . des présidents de chambre d'agriculture
- . des représentants de la F.F.A.
- . des représentants du M.O.D.E.F.
- . des délégués nationaux et régionaux de la F.N.C.L. (1), la F.N.I.L. (2) et l'U.B.I.L. (3).
- . des représentants régionaux du ministère de l'agriculture (Rabu, Ferru, Fouquin).

Finistère :

- . Helou, Rolland, Frere et la SILL accordent 0,60 F.
- . Les rassemblements devant les piquets grossissent, dans l'attente du résultat des négociations.

Morbihan :

Malestroit : les camions Entremont sont répartis le matin, sous la protection de la police. La quasi-totalité de ces camions a été arrêtée avant 14 h (dans les cours de ferme).

Vannes : quelques camions sont bloqués dans la région.

Guisriff : Un meeting regroupe 5 000 (4) personnes dans l'après-midi.

---

(1) Fédération nationale des coopératives laitières.  
 (2) Fédération nationale des industriels laitiers.  
 (3) Union Bretonne des industriels laitiers.  
 (4) Chiffre syndicalisme : (3 000 pour Ouest-France).



Loire-Atlantique : Chateauthébaud : 700 (1) - 800 (2) producteurs bloquent la direction de l'usine de La Jaunaie (groupe Atlalait).

Sarthe : 200 producteurs se rassemblent aux portes de la salle où se réunit le centre interprofessionnel laitier pour obliger les représentants des producteurs et des transformateurs à négocier sur la base de 0,60 F.

. A Paris, le ministre de l'agriculture (Cointat) déclare à l'assemblée nationale que "le conflit actuel n'est pas justifié, et, a bien des égards, il est incompréhensible pour des gens raisonnables. Ses meneurs se soucient plus de ce qui se passe à Pékin que de l'intérêt de la Bretagne". Cette déclaration provoque un mouvement de colère chez les paysans.

. Samedi 3 Juin : Echech à Rennes. Accords avec la coopérative. Fin de la grève chez Préval.

Rennes : 7 h : La négociation a échoué.

Morbihan : Le piquet de Pontivy se retire dans la matinée. Ceux d'Auray puis de Plouay se retirent aussi sans qu'un véritable accord soit signé.

Un accord intervient entre le syndicalisme et la coopération.

Guiscriff libère les camions des coopératives.

Finistère :

17 h Landerneau : Accord. La C.A.B. retire sa plainte et réintègre les 7.

18 h Chateaulin : accord avec GILAP.

. Dimanche 4 Juin : fin de la grève.

Port-Launay, 11 h : accord avec Négobeureuf.

Quimper, 19 h : accord avec Entremont. Le Gall s'aligne sur Entremont. Guiscriff libère les camions.

---

(1) chiffre Presse.

(2) Chiffre syndicalisme.

Loire-Atlantique :

- . Les producteurs quittent l'usine de la Jaunaie.
- . Une centaine de femmes manifestent à Nantes, face à la COLA-RENA..

## III - APRES LA GREVE DU LAIT

1°) Le mouvement des producteurs de lait s'étend en France (Mai-juin 72).

En Mai, la Manche, la Sarthe, la Vendée, Les Vosges, le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne se sont manifestés. L'action s'étend en Mayenne, dans le Sud-Ouest et la région Rhône-Alpes en Juin.

. Rhône-Alpes :

13 Juin, 4 heures : 1500 (1) producteurs, à l'appel de la F.D.S.E.A. de la Loire et du C.R.J.A. occupent et bloquent l'usine Gervais Danone à 14 heures, un ultimatum est envoyé aux laiteries. Les laiteries font alors des concessions, jugées très insuffisantes dans la Loire.

. Aquitaine :

Gironde : Des groupes de 60 à 200 agriculteurs interviennent devant 4 laiteries, dont une coopérative. Un piquet de grève s'installe. Des camions sont bloqués. La police intervient.

. 500 agriculteurs exigent l'appui de la F.D.S.E.A., et lui reprochent de ne pas être représentative et de ne pas être présente dans l'action.

. Un accord intervient avec les industriels.

Lot-et-Garonne

. Bien que la F.D.S.E.A. ne soit pas d'accord, les producteurs de lait décident de passer à l'action.

. Le 7 juin, une centaine de producteurs bloquent pendant 3 heures dix camions près de Fumel. A Agen, 4 camions sont aussi arrêtés. 3 laiteries sont ainsi bloquées.

(1) chiffre Le Monde.

. le 10 juin, les producteurs poursuivent l'action face à la laiterie de Monséguir (Gironde). Ils sont décidés à poursuivre l'action jusqu'à ce que les revendications soient satisfaites.

. Un accord sur la base de 0,59 F le litre de lait intervient le 12 juin.

Dordogne : Des réunions d'information ont lieu. 10000 tracts sont distribués. Une action généralisée à tout le département est prévue. Une laiterie est bloquée par 250 manifestants (St-Antoine de Breuilh). Un accord intervient sur la base de 0,62 F le litre à 34 g, primes comprises.

Landes : Ce sont les jeunes du MODEF qui revendiquent (60 cts dans l'immédiat avec l'objectif du prix de revient soit 67 cts). 2 usines sont occupées (300 manifestants pour l'une, 600 pour l'autre). Près de 100 000 litres de lait sont déversés sur la chaussée.

Pyénées-Atlantiques : 150 producteurs affiliés au MODEF occupent une laiterie à Anglet. La direction accorde 59 cts.

. Poitou-Charentes

Vienne : Les producteurs manifestent le 5 juin devant la coopérative de Gencay. Le 7 juin, 500 agriculteurs se rassemblent à l'appel du CDJA et du MODEF devant la coopérative que préside M. Raffarin, président de la fédération nationale des coopératives laitières. Ils décident de "visiter" l'usine et de discuter avec les ouvriers. Les ouvriers arrêtent le travail pendant 1 heure. Les producteurs font part de leurs exigences et se déclarent prêts à poursuivre l'action.

Charente et Deux-Sèvres : Des tracts sont distribués. Les producteurs menacent de passer à l'action.

. Pays de Loire

Mayenne : Une dizaine de camions sont arrêtés. Les négociations interprofessionnelles de Laval piétinent. Des agriculteurs manifestent à Laval.

. Midi-Pyrénées :

Gers : Des producteurs bloquent l'entrée de l'usine Nestlé à Auch.

. Basse-Normandie :

Orne : Des producteurs inscrivent leurs revendications sur la chaussée face au crédit agricole et aux laiteries. Des tracts sont distribués.

2°) La rupture des accords dans la région Bretagne (Juillet 72)

. Début Juillet : Négobeuruf annonce que le lait de Juin ne sera payé que 0,57 F. Des camions sont arrêtés à titre d'avertissement.

. 11 juillet : 3 000 producteurs manifestent face à négobeuruf à Port Launay. 500 se rassemblent à Reguiny, 400 à Pontrioux.

A Port-Launay des piquets sont mis en place.

L'usine est surveillée par d'importantes forces de police. Les producteurs, épuisés, (pertes financières et travail en retard) ne se mobiliseront pas.

. L'U.L.B. annonce ensuite la baisse (56 cts). Les autres entreprises suivent : CAB (57,50), Ploudaniel (58,50) etc ...

. La coopérative de Landerneau est étroitement surveillée par la police.

. 22 juillet: Pontivy

. 1800 manifestants répondent à l'appel de la F.D.S.E.A., du C.D.J.A. et du MODEF (cantons de Cléguérec, Guéméné, Pontivy, Rohan).




. En même temps, 3 citernes sont bloquées entre Josselin et Pontivy.

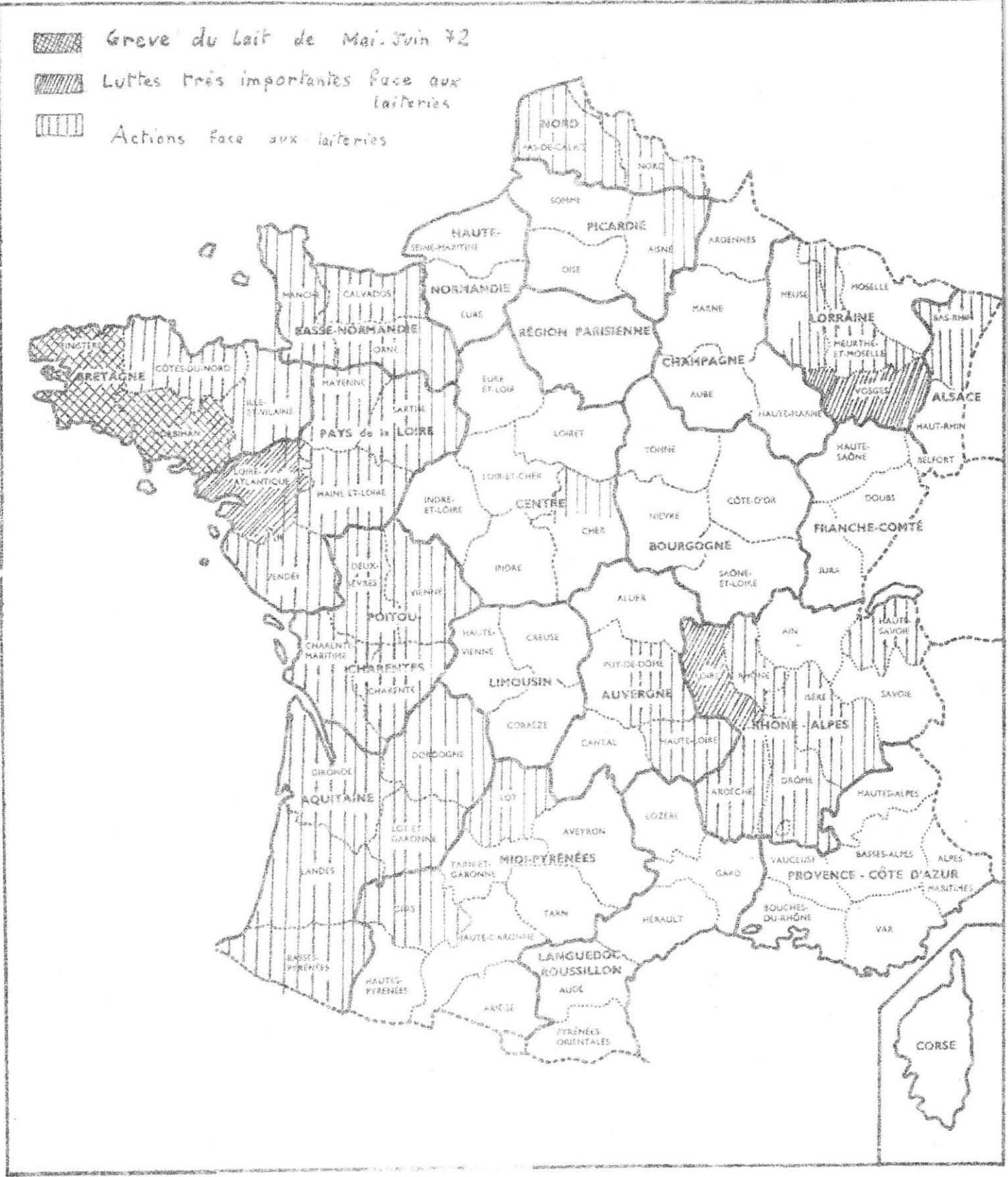
. 800 manifestants se rendent à la sous-préfecture. La police utilise des grenades "non lacrymogènes" qui "percent de grands trous dans le macadam".

A l'issue de cette grève du lait, le problème laitier n'est toujours pas résolu. Les producteurs de lait sont épuisés par cette grève. Ils en tirent les leçons.

# CARTE DES LUTTES LAITIÈRES EN FRANCE

(jusqu'en Août 1973)

-  Greve du lait de Mai-Juin 72
-  Luites très importantes face aux laiteries
-  Actions face aux laiteries



— Chapitre III —

LA SIGNIFICATION POLITIQUE DE LA LUTTE DES  
PRODUCTEURS DE LAIT

# I - LE POUVOIR ECONOMIQUE DES PRODUCTEURS DE LAIT DANS L'ENVIRONNEMENT ACTUEL

## 1 - Travailleurs à domicile et éleveurs capitalistes

### a) L'objectif premier des producteurs de lait

L'étude des rapports de production dans le secteur laitier pour la région de programme Bretagne a montré que les producteurs de lait sont, pour la quasi-totalité d'entre eux, dans une situation de travailleurs à domicile. Qu'ils soient traditionnels ou modernes, ils sont en premier lieu des producteurs de matière première pour le compte d'une laiterie.

En fait, l'objectif premier de leur lutte est d'obtenir le paiement de leur force de travail.

### b) Le cas des éleveurs capitalistes

La présence d'une frange de producteurs de lait capitalistes qui cherchent en premier lieu à accroître le capital ("faire travailler (1) l'argent", selon leur propre expression) ne modifie rien, dans l'immédiat, à cette analyse.

Bien sûr, ces éleveurs capitalistes sont les premiers bénéficiaires d'une augmentation du prix du lait et profitent ainsi de la lutte menée par ceux qui n'ont que leur force de travail. Ceci conduit à penser que, suite à des augmentations successives du prix du lait, les capitaux pourraient s'investir dans la production laitière, devenue rentable du point de vue capitaliste. Les éleveurs capitalistes auraient alors le monopole de la production laitière.

---

(1) Cette expression est absurde du point de vue économique. C'est le travail humain qui ajoute une valeur à un capital donné investi par un capitaliste dans un secteur de la production : une partie de cette valeur rémunère la force de travail. L'autre partie, que s'approprie le capitaliste, est du travail impayé. Quant au capital avancé, il ne fait que se conserver. C'est uniquement le travail impayé qui fait croître ce capital.

Mais actuellement subsistent encore de nombreux obstacles face à cette pénétration capitaliste (charges salariales, charges foncières, risques à la production dans l'état actuel de nos connaissances). Le taux de profit est extrêmement bas et tout possesseur de capital préfère investir ce capital dans un autre secteur de l'économie (le capitaliste dira que son capital n'est pas rémunéré). La production laitière risque donc d'être assurée encore pour longtemps par un "réseau de travailleurs à domicile" (1), d'autant plus que les producteurs de lait luttent pour l'obtention d'un quantum par exploitation et la suppression de la prime à la quantité (2).

## 2 - La nécessité de l'action syndicale

Depuis les années 68-69, les producteurs de lait bretons, qu'ils se soient modernisés ou qu'ils soient restés traditionnels, sont confrontés à l'alternative suivante : "partir ou rester et trouver une autre solution pour vivre sur une exploitation agricole".

. S'ils partent, il faut s'expatrier dans la région parisienne, ou alors accepter des conditions de travail extrêmement dures et des bas salaires dans des usines "pirates" récemment installées en Bretagne : Citroën à Rennes, Michelin à Vannes, le Joint Français à St-Brieuc etc ... Beaucoup de paysans sont parfaitement conscients de cette situation puisqu'à plusieurs reprises, ils ont soutenu les actions ouvrières. L'exemple le plus probant est celui du soutien paysan aux ouvriers du Joint Français au printemps 1972 : les paysans étaient motivés parce qu'ils savaient que le sort des ouvriers du Joint Français serait demain leur propre sort ou celui de leurs enfants (3).

. S'ils restent, ils doivent, vu les bas niveaux du prix du lait, soit abandonner l'élevage laitier pour se reconvertir dans le secteur viande, soit lutter pour obtenir une augmentation du prix du lait. Mais pour un bon nombre de paysans bretons, il n'est pas question de se reconvertir ; On se souvient des crises de la viande. De plus le lait assure un revenu régulier. Il faut donc mener une action

(1) Voir chapitre I.

(2) Voir "Les revendications des producteurs de lait".

(3) Le Trait d'Union (paye CDJA) 12 mai 1972 et Fer de Lance. Mai 1972.



syndicale pour relever le cours du lait.

. Dès lors, 2 stratégies syndicales s'offrent aux producteurs :

- 1°) la concertation
- 2°) l'action directe

### 3 - Les limites de la concertation

Les 20 dernières années de pratique syndicale ont montré que la concertation auprès du pouvoir politique ou auprès des laiteries ne menait à rien. Le CRJAO indique que le prix du lait en Loire-Atlantique a baissé de 11,1 % en francs constants entre 1960 et 1970. Le pouvoir politique, pas plus, que les laiteries, ne sont prêts à céder généreusement une augmentation de ce prix du lait.

Les producteurs de lait devront donc passer à l'action directe (1).

### 4 - L'action de masse face aux "pouvoirs publics"

Le syndicalisme nationale (F.N.S.E.A. et C.N.J.A.) estime que seuls les "pouvoirs publics" sont responsables. Il faut donc manifester en masse face aux "pouvoirs publics". C'est le sens des grands rassemblements qui se terminent par le dépôt d'une motion à la préfecture (Déc. 70, Mars 71, 29 Mai 72 à St-Brieuc, 12 janv 73, etc ...). On retrouve cet esprit pendant et après la grève du lait, lorsque les producteurs vont en masse chez "leur" député pour déposer leurs doléances (Loire-Atlantique : 29 mai 72) ou lorsque collectivement ils conduisent un camion dans la cour d'un député (Morbihan : Début mai 72). Pour certains responsables syndicaux de l'Ouest, la grève du lait de Mai-Juin 1972 n'était qu'une démonstration de masse pour attirer l'attention des "pouvoirs publics". L'important, c'était alors Bruxelles et Paris. Joseph Guenanten, secrétaire général de la FDSEA du Morbihan, déclarait au 27ème congrès de la F.N.S.E.A. (St-Malo): "Les notions de prix de revient et de quantum financier que je ne

---

(1) Voir le chapitre II : la bataille du lait.

développerai pas ici, sont quoi qu'on puisse en dire des propositions devant aboutir à une plus juste répartition des aides de l'Etat garantissant à tout agriculteur la rémunération de son travail. C'est cela qui pour nous est l'essentiel .... C'est celui que nous devons exiger des pouvoirs publics ... C'est cela que nous demandons aux industriels et aux coopératives d'appliquer "... (1). Il n'est donc pas surprenant qu'un responsable de la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine ait affirmé après la grève du lait : "Nous ne sommes pas en désaccord avec les autres fédérations de l'Ouest" (2).

En réalité, il y a 2 tactiques syndicales qui s'appuient sur une idéologie commune :

1°) l'une est soucieuse de la légalité : rassemblements, motions ...

2°) l'autre est plus radicale et n'hésite pas à entrer dans l'illégalité quand il le faut.

Les structures centrales de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A. estiment cette deuxième tactique dangereuse et condamnent les actions qui s'en inspirent (Affaire Carel, grève du lait ...). Si certains responsables de l'Ouest pensent que cette seconde tactique est la façon la plus intelligente de contrôler la base, les responsables nationaux craignent un débordement par cette base et la montée d'un nouveau courant syndical qui s'inspirerait des idées des paysans travailleurs, donc remettrait en cause les intérêts capitalistes.

##### 5 - L'action de masse face aux laiteries.

Un grand nombre de producteurs, particulièrement dans le Morbihan, le Finistère et la Loire-Atlantique estiment qu'il faut revendiquer devant les laiteries, puisque c'est elles qui paient le lait. Ils ajoutent qu'on "perd son temps" à aller se promener dans une ville de la région, ou à Bruxelles, Valenciennes ....

---

(1) Le Paysan Morbihannais : 21 avril 73.

(2) Interview d'un responsable F.D.S.E.A. à Rennes (Mai 73).

Les actions de masse face aux laïteries ont, dans l'Ouest, démarré dès 1970 (Pontivy, Malestroit puis les événements de mai-juin 71..) Dans un premier temps, les producteurs sont venus en masse devant les laïteries. A Pontivy, il fallait négocier devant tous sur le plateau d'une remorque. Mais les laïteries n'ont pas toujours tenu leurs promesses, sous prétexte qu'ils ne pouvaient pas payer plus sans compromettre leur avenir. Les producteurs ont alors durci leurs actions. Les laïteries devaient être touchées dans leurs intérêts. Il fallait donc arrêter ou réduire la production de l'usine, comme le font des ouvriers en grève.

a) Les producteurs de lait n'ont pas le pouvoir de grève

Mais contrairement aux ouvriers, les paysans n'ont pas le pouvoir de grève. Ils peuvent refuser de livrer leur lait : le travail à réaliser reste le même. Pour chaque litre de lait produit, il faut payer les charges. Ainsi, le producteur de lait est responsable des moyens de production qu'il met en oeuvre. Dans l'exploitation ayant servi de base pour le calcul du prix de revient de 0,6774F, on a environ 0,21 F par litre pour payer le travail de l'exploitant et de sa famille. Si ce producteur fait grève quand le lait est payé à 0,56 F (1), il perd sur un litre son salaire (0,10 F) mais aussi 0,47 F de charges qu'il doit rembourser (aliments, amortissements etc..) Cela revient à dire que, dans cet exemple, une journée de grève correspond approximativement à la perte de 5,6 jours de salaire ou encore que 10 jours de grève correspondent à la perte de 2 mois de salaire. Si le lait était payé à son prix de revient, 1 journée de grève correspondrait à la perte de 2,67 jours de salaire, 11 jours de grève correspondrait à une perte de 1 mois de salaire. De plus, les producteurs de lait accumulent du travail en retard. Une grève du lait entraîne donc un affaiblissement économique considérable des producteurs de lait.

C'est sans doute la raison essentielle pour laquelle le conflit n'a pas redémarré après la rupture des accords en juillet 72.

(1) prix du lait d'Avril 1972 (payé au 15 mai): le producteur reçoit alors moins de 0,10 F pour payer son travail.

## b) L'assèchement des laiteries

Pour éviter cette perte, les paysans ont tenté d'assécher des laiteries privées, en livrant collectivement leur lait aux coopératives. Que ce soit en Mai 71 (Préval à Pontivy) ou en Mai 72 (Entremont à Malestroit) cela n'a été possible, les coopératives refusant de ramasser le lait sur la zone de collecte d'un concurrent. Ceci démontre une fois de plus que les producteurs sont bel et bien liés à la laiterie qui collecte chez eux. Tout au plus peuvent-ils individuellement et non collectivement, changer de laiterie, comme un ouvrier peut changer d'usine.

## c) Le problème des coopératives

Cette méthode de lutte qui consiste à accuser les laiteries privées d'être responsables de tous les maux, les laiteries coopératives n'y étant pour rien, est sérieusement contestable. Pour le producteur de lait comme pour le salarié, les rapports d'exploitation sont rigoureusement les mêmes. La coopérative accumule le capital exactement de la même façon qu'une firme privée, à partir du travail réalisé par les ouvriers et les paysans (une partie de ce travail est payée et équivaut au salaire ; l'autre partie devient propriété de l'entreprise). Dans les deux cas, cette accumulation du capital se fait aux dépens des travailleurs : l'objectif premier est la maximisation du taux de profit (c'est-à-dire la croissance maximale du capital) et non la satisfaction maximale des besoins des travailleurs. Les administrateurs de coopératives, élus, ne peuvent rien changer à cette réalité économique. ILS ne font en réalité que contrôler la gestion, un peu comme des administrateurs de sociétés privées. Tout au plus peuvent-ils récupérer, s'ils sont compétents, "quelques sous" à reverser aux adhérents. Mais ils ne changeront rien aux rapports d'exploitation existants : pour conserver sa place sur le marché, la coopérative devra continuer à constituer des réserves, à rembourser des annuités, à payer des intérêts, c'est-à-dire à accumuler le capital, et cela au détriment des intérêts élémentaires du travailleur.

En réalité la grande différence entre une firme privée et une coopérative tient à l'accumulation primitive du capital. Dans un

cas, ce sont quelques bailleurs de fonds qui placent leur capital. Dans le second cas, on prélève une certaine somme sur le volume des achats et des ventes réalisés par un paysan avec une coopérative (parts sociales) et le Crédit Agricole avance ce qu'il manque.

d) Le blocage des produits transformés

En cas de grève à la production, les laiteries mettent leur personnel en congés payés, et demandent aux usines extrarégionales de satisfaire provisoirement leur clientèle. Pendant la grève du lait, les producteurs ont arrêté des camions de produits laitiers venus de Normandie (Hennebont 31 Mai ...) ou d'ailleurs. Le blocage de l'approvisionnement des usines en produits laitiers s'est révélé extrêmement difficile pendant la grève de Mai-Juin 72 : il aurait fallu fouiller systématiquement tous les camions, et ouvrir les emballages (1). Le blocage de l'approvisionnement affaiblirait certainement beaucoup les laiteries, qui risqueraient ainsi de perdre leur clientèle.

e) le blocage après la collecte

A plusieurs reprises, les producteurs de lait ont intercepté des citernes de 23 000 litres, pour parfois les vider (affaire Carel en mai 71). Pendant la grève, les camions ont souvent été arrêtés en fin de collecte (Pont Labbé, Pluigneau, Malestroit ...). Cette solution n'entraîne aucune perte pour les producteurs.

f) Les actions communes avec les ouvriers

Des actions communes avec les ouvriers ont déjà été menées (Entremont à Quimper en Oct. 70, Préval à Pontivy en mai 72, Vitho en Dordogne en janv. 73 ...) : le patronat a dû céder et tout le lait des paysans (même inutilisable) a été payé.

Certains <sup>producteurs</sup> envisagent une action commune ouvriers-paysans : le lait serait collecté (avec dans chaque camion un ouvrier et un paysan) mais ne serait pas transformé. Ainsi, les laiteries devraient payer le lait des paysans. Une caisse de solidarité pourrait être créée. Cette

(1) Selon les grévistes, les produits laitiers circulaient sans marque. On a vu un camion transportant habituellement du vin partir avec un chargement de lait (relaté par Ouest-France).

action permettrait aux ouvriers comme aux paysans de poser leurs revendications en position de force face au patronnat, à moins que les laiteries répondent par le lock-out.

## II - LES PRINCIPAUX ASPECTS POLITIQUES DE LA BATAILLE DU LAIT

L'action la plus importante de la bataille du lait reste la grève du lait de mai-juin 72. Cet événement prouve en premier lieu que les paysans sont capables de mener collectivement de grandes luttes économiques, puisqu'ils ont paralysé pendant 10 jours l'économie laitière de deux départements.

### 1 - Des méthodes d'actions ouvrières

Lorsque le 18 Mai, la coopérative de Landerneau a exclu 7 producteurs, les paysans ont parlé de licenciement et répondu par l'action de masse.

Les laiteries ne prenant pas en compte les revendications des producteurs de lait, ceux-ci ont bloqué les camions et les usines. La lutte était menée sur le terrain de la production : cette fois, les paysans ne sont pas allés à la ville. Ils sont restés chez eux pour combattre ceux qui viennent exploiter leur force de travail. Les piquets de grève se sont alors constitués aux lieux où étaient rassemblés les camions et face aux usines (surtout dans le Finistère). Puis des grands meetings ont été organisés. On a aussi "séquestré", occupé les locaux ...

#### a) les piquets de grève et l'organisation à la base

. Ces piquets assuraient une fonction de surveillance et étaient avant tout un centre de rassemblement, pour s'informer et prendre les décisions. Hommes et femmes se relayaient généralement tous les 6 heures. On s'organisait au niveau de la commune et même du quartier ; certains paysans s'inquiétaient parce qu'on les avait soit-disant oubliés(1); les uns allaient au piquet et les autres faisaient le travail ; les femmes s'entraidaient pour écrémer et baratter.

---

(1) Interviews dans le Finistère, (Août 1973).

. La lutte était menée dans une ambiance indescriptible, particulièrement autour des piquets : plaisanterie, jeux de palets, grands feux pour la nuit, casse-croûte sur le pouce ... La grève du lait, c'était la lutte de toute une population. Un agriculteur du Morbihan faisait remarquer : "Dans les manifestations classiques, les gars sont bien habillés. Ici, ils viennent en tenue de travail"(1).

. Les piquets se tenaient devant les usines (Finistère, Auray, Plouay, Malestroit ... ) mais aussi sur les places des bourgs, là où il n'y a pas de gendarmerie (Guisriff et Malgouët), dans les chefs-lieux de canton (St-Renan, Pont Labbé ...), et même dans des cours de ferme (Plouigneau pendant la 2ème semaine de grève, secteur de Pontivy au début de la grève).

b) une action de masse partie de la base

. Les producteurs n'ont pas tous attendu les ordres de la structure départementale des F.D.S.E.A. pour démarrer l'action. Alors qu'une enquête F.D.S.E.A. était en cours dans le Morbihan pour savoir quelle action mener, la base arrêtait les camions (Guisriff, Auray, Plouay, Pontivy ...).

Dans le Finistère, les producteurs étaient aux portes des usines bien avant que l'assemblée générale F.D.S.E.A. de St-Renan décide l'arrestation généralisée de tous les camions (Chateaulin et Port Launay, Plouigneau ...). Cette grève était l'affaire des producteurs ; elle était souvent menée dans le cadre des structures locales de la F.D.S.E.A. ; le rôle de la structure départementale ne pouvait être que de coordonner toutes les actions décidées à la base.

. La détermination des producteurs était profonde. On se serait battu (on l'a fait à St-Renan, Ploudaniel, Plénéis...), on aurait incendié les camions (Pont Labbé ...), on aurait détruit une usine (Plouvien ...) plutôt que de libérer les camions. Des délégués se sont fait huer par la foule à Landerneau parce qu'ils venaient faire part des concessions faites par la C.A.B. : "C'était 0,60 F, pas moins !". Dans le Morbihan à plusieurs reprises, des responsables de la F.D.S.E.A. ont voulu faire libérer les camions (Pontivy 1er juin, Malestroit 26 mai) mais la base a refusé.

(1) Interviews dans le Centre du Morbihan (Avril 73).

Pour la F.D.S.E.A. du Morbihan, la situation devenait incontrôlable : on avait "dépassé les grèves de livraison initialement prévues".

. Les grandes décisions étaient prises dans le cadre des grands meetings du soir (11 000 personnes un soir dans le Morbihan). A Guisriff, une personne seulement s'est prononcée contre la grève (1). Ces décisions étaient prises par vote à bulletins secrets ou à main levée. Le vote était parfois inutile, vu l'unanimité qui se manifestait parmi la foule. L'organisation se faisait auprès des piquets. Dans la journée, on venait aux renseignements. Des voitures circulaient d'un piquet à l'autre pour faire le point de la situation. L'organisation était telle que les paysans pouvaient se mobiliser en masse en un point critique en moins d'une heure. (Malestroit et Malguenac lors de l'attaque de la F.M.A., St-Renan après l'attaque des C.R.S.....).

. La grève du lait était donc bien la lutte des paysans de la base. Il est absolument faux d'affirmer, comme certains l'ont fait au nom d'intérêts politiques évidents, et avec une malhonnêteté intellectuelle qui leur est propre, que cette grève était menée par une poignée d'agitateurs (2).

#### c) La lutte des femmes

Une particularité de la grève du lait reste la part prise par les femmes dans cette lutte. Elles étaient 3 000 à Landerneau et Quimper. Elles prenaient leurs tours de garde dans les piquets de grève. A Pontivy, elles renversaient le lait et la crème des contregrévistes. A Quimper, elles voulaient emmener deux directeurs à la traite. Dans les quartiers, elles écréaient, barattaient ... Elles réclamaient leur salaire avec d'autant plus de force que c'était elles qui généralement s'occupaient des vaches, qu'elles accomplissaient les tâches les plus désagréables, qu'elles étaient traditionnellement mises en marge de la lutte syndicale. Les producteurs de lait, c'est environ 50 % d'hommes, 50 % de femmes. "Les femmes se sont reconnues spontanément dans une revendication posée en termes de travailleurs : si les hommes peuvent être trompés par l'illusion d'être

(1) Interviews dans le Morbihan et le Finistère.

(2) Déclaration de M. Cointat à l'Assemblée nationale (Le Monde 4-5 juin 72). Lettre du Préfet de la Région Bretagne (Pelissier) parue dans le Monde du 14 juin 1972. Jeunes agriculteurs (journal du C.N.J.A.) : juil.- Août 72.



patrons, les femmes, elles, ont toujours été les travailleurs de leurs maris" (1).

## 2 - La position patronale

. Dès juin 1971, l'U.B.I.L. réagit vivement suite au déversement d'une citerne de 23 000 l en forêt de Camors et à la séquestration des 3 cadres de Landereau. L'U.B.I.L. estime alors que 8 % seulement des producteurs de lait ont participé aux manifestations de Mai-Juin 71.

. Dès le 18 mai 1972, suite à la promenade nocturne des cadres de la C.A.B., la direction va dénoncer "les déprédations, la casse" et surtout le fait que Monsieur le Directeur ait été "agressé et molesté au cours d'une tentative d'enlèvement". Ouest-France écrit par ailleurs qu'aucune déprédation n'a été signalée. L'U.B.I.L., la coopération, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A., les pouvoirs publics, la presse, vont vivement critiquer "ces séquestrations, ces atteintes à la dignité des personnes, cette violence, les actions de commandés, les agressions, les vols, les menaces, les attaques nocturnes, les atteintes à la vie privée etc ... (2). Tous ces termes semblent pour le moins exagérés, lorsqu'on étudie la version exacte des événements. Les grévistes font d'ailleurs remarquer qu'eux, producteurs, subissent avec leurs familles une violence bien plus grande encore due aux conditions de vie qu'on leur impose.

. l'U.B.I.L. a annoncé dès le début du conflit que les industriels ne pourraient pas payer le lait plus cher, le marché étant encombré, le beurre et la poudre se vendant mal. Les industriels sont soi-disant conscients des problèmes des producteurs de lait, mais il n'y sont pour rien ; c'est aux "Pouvoirs Publics" de prendre des mesures à Paris (hausse à la consommation) ou à Bruxelles (encourager l'exportation).

---

(1) Extrait d'un article rédigé par les femmes : Vent d'Ouest, juin 73.

(2) Voir entre autres la lettre de M. Debatisse aux Présidents de la F.D.S.E.A. (reproduite dans Vent d'Ouest, juin 72).

. Au fur et à mesure que le conflit se durcit, des arguments nouveaux apparaissent pour discréditer le mouvement. L'U.B.I.L. annonce qu'elle a mis son personnel en congés payés et que les chauffeurs sont soulagés, certains ayant été molestés. Elle indique que les consommateurs pourraient bientôt être touchés. Le patronat poursuit sa propagande diffamatoire en signalant que le conflit n'a pas une origine économique mais une origine politique, puis parle d'entraves à la circulation et à la liberté du travail. Le pouvoir politique ne manque pas de rendre les producteurs de lait responsables des hausses à la consommation.

On reproche aussi au grévistes de compromettre l'avenir de leurs usines dans une région où il n'y a pas d'emplois: ainsi le syndicalisme ouvrier sera plus ou moins hostile aux paysans chez Négobeureuf à Redon, chez Entremont à Malestroit ... On reproche encore aux grévistes de vouloir détruire la coopération, cet outil forgé par les paysans. Le ministre de l'agriculture M. Cointat ira jusqu'à dire que "les paysans se donnent des coups de bâton sur la tête"(1).

. Les F.D.S.E.A. alignées sur Paris, la F.N.S.E.A., le C.N.J.A. affirment à hautes voix qu'il vaut bien mieux négocier dans le calme et la dignité et se féliciter de leurs actions passées qui, disent-ils, ont permis d'obtenir les récentes hausses du prix du lait (Mais ces hausses ne seraient-elles pas dues à l'escalade dans la bataille du lait?). Ils estiment que les paysans bretons ont été menés par des agitateurs professionnels, et trouvent inadmissibles de demander autant de sacrifices financiers ~~aux producteurs~~ de lait. M. Cointat ira jusqu'à reprocher aux Bretons de faire grève pendant que leurs femmes font le travail : "les femmes ~~traient~~ et les hommes jouent aux apprentis sorciers" (2).

. Une poignée d'agitateurs, le marché encombré, les violences et la casse, la destruction des entreprises, tel est le leitmotiv du discours patronal.

---

(1) Le Monde, 4-5 Juin 72.

(2) Le Monde, 4-5 Juin 72.

### 3 - Rôle répressif de la structure syndicale officielle

#### a) au niveau de la Bretagne

Il faut remarquer que le mouvement s'est développé là où les syndicats avaient déjà mené des luttes importantes, c'est-à-dire dans le Morbihan et le Finistère (1) (Landerneau - Quimper - Pontivy). En Loire-Atlantique, on avait une plus grande expérience des luttes foncières mais la bataille du lait avait été moins dure.

. En Ille-et-Vilaine les agriculteurs, conduits par une F.D.S.E.A. politiquement très à droite, ont très mal compris le sens de la grève du lait. Les paysans ont vu des contestataires qui "menaient" les producteurs de lait, détruisaient les usines, s'attaquaient aux personnes. Pour certains, c'était un véritable "Mai 68".

. Dans les Côtes-du-Nord, la F.D.S.E.A. et la coopération ont organisé une manifestation à St-Brieuc pour "canaliser" la colère des paysans. Ensuite des bruits ont couru dans les campagnes selon lesquels des jeunes du C.D.J.A. réputés actifs auraient été vus ici en train de brûler les camions, là en train de séquestrer, ailleurs avec des gauchistes .... Après que la C.O.P.A.L.L. de Loudéac est repris la collecte, on a vu des contre-grévistes de la F.D.S.E.A. venir chez un partisan de la grève et lui dire : "Tu étais pour la grève donc aujourd'hui ton lait ne sera pas ramassé ". Ainsi, en plein coeur du pays breton, une limite administrative sépare deux zones : d'un côté c'est la grève active, dirigée contre les laiteries ; de l'autre on protège les usines et les camions.

b) Au niveau national. La F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. se sont faits les porte-paroles du patronnat pour discréditer le mouvement aux yeux de l'opinion publique et aux yeux de tous les paysans.

Par le biais de sa puissante structure, la F.N.S.E.A. va imposer son analyse dans les fédérations départementales (2). La grève du lait sera donc très mal comprise en France.

(1) Voir carte n°2 (cf. Chronique de la bataille du lait).

(2) éditoriaux dans les journaux départementaux. Rôle des animateurs départementaux.

Malgré cela, les partisans de la grève vont se manifester dans les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine, les Pays de Loire, l'Aquitaine, Poitou-Charentes, la région du Nord, les Vosges, Rhône-Alpes, la Basse-Normandie.

En Août-Sept.72, la F.N.S.E.A. va réprimer les C.D.J.A. jugés trop contestataires (censure, répression financière, propagande diffamatoire ...). Le syndicalisme officiel a donc joué un rôle politique extrêmement important pendant la bataille du lait.

---

## C O N C L U S I O N

Le 25 août 1973, au cours de la marche sur le Larzac organisée et dirigée par les paysans travailleurs, Bernard Lambert déclarait devant plus de 50 000 personnes : "On a gagné ... Un évènement capital se passe dans ce pays. Il y a quelque chose qui vient de disparaître de l'histoire. Jamais plus les paysans ne seront des Versaillais, jamais plus ils ne s'opposeront<sup>à</sup> ceux qui veulent changer cette société... Ce qui vient de naître, c'est que les paysans sont capables de s'organiser pour rejoindre le combat des ouvriers, des étudiants, contre le capitalisme, le patronnat, contre la bourgeoisie..."

En effet, au cours de l'histoire, les paysans ont combattu la classe ouvrière. En 1871, ils ont réprimé la Commune de Paris et permis à la bourgeoisie de reprendre le pouvoir. Traditionnellement, les paysans votent à droite. Après les élections législatives de 1973, les ouvriers restaient sourds aux quelques appels à l'action commune lancés par les paysans : "il fallait mieux voter" disaient ces ouvriers (1). Cet été encore des paysans du Finistère ont fait tourner eux-mêmes leur coopérative (groupe UNICOPA) parce que les salariés étaient en grève.

Or, depuis 1969, des paysans revendiquent face aux directions des laiteries. Ils ne se considèrent donc pas comme des chefs d'entreprise associés à une chaîne commune qui irait de la production à la transformation du lait. Ils ont renoncé à revendiquer, avec les patrons des laiteries, des hausses à la consommation ou une intervention de l'état sur le marché laitier. Ils refusent à croire que les intérêts de ceux qui travaillent sur une petite exploitation laitière convergent avec les intérêts des quelques laiteries qui se partagent le bassin laitier breton.

---

(1) Remarques faites pendant une vente de lait à la sortie des usines de Redon.

Dès que la bataille du lait a démarré, on a parlé d'une minorité d'agitateurs, de meneurs. Mais la bataille s'est amplifiée en 1970 puis s'est durcie en mai-juin 1971 pour éclater en mai-juin 1972 avec son point culminant : la grève du lait. Il semble alors que les laiteries, le pouvoir politique, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. aient eu terriblement peur si l'on en croit tous les propos, parfois passionnés et souvent démagogues, qui ont été tenus. Si l'on regarde aujourd'hui la carte de la bataille du lait, elle se superpose presque à la carte de la production laitière.

Au printemps 1973, ce sont les producteurs de lait d'Italie du Nord qui ont eux aussi arrêtés des camions. Des producteurs de lait hollandais ont récemment pris contact avec les grévistes bretons.

Bien sûr, il n'y a pas eu partout des actions aussi dures qu'en Bretagne. Mais il n'y a pas non plus partout le niveau de prise de conscience de la Bretagne. Dans certaines régions, l'action a démarré, il y a moins d'un an, alors qu'elle dure depuis plus de trois ans en Bretagne. Donc, contrairement aux propos tenus par le Ministre de l'Agriculture, M. Cointat en mai 1972, ce problème du lait n'est pas un problème breton, pas plus que le prix de revient du lait est un prix de revient breton. Ce que revendiquent les producteurs de la Bretagne à Rhône-Alpes, en passant par le Sud-Ouest, c'est un prix intégrant le paiement de la force de travail.

L'étude des événements laitiers semblent donc confirmer la thèse selon laquelle la plupart des producteurs de lait ne sont que des travailleurs à domicile pour le compte d'une laiterie : il semble en effet malhonnête de prétendre que les événements décrits sont le résultat d'une manipulation, d'un endoctrinement politique des paysans, d'autant plus que les paysans sont extrêmement méfiants vis-à-vis du mouvement ouvrier. Bien sûr, la mentalité paysanne classique demeure encore en beaucoup d'endroits, surtout chez les agriculteurs plus âgés, si bien que ces paysans réagissent tantôt en travailleur, tantôt en "petit capitaliste". Mais on ne modifie pas un système idéologique du jour au lendemain, surtout lorsque le syndicalisme s'efforce (par la voix de la presse et dans le cadre des réunions) de maintenir une mentalité de "petit patron" et de discréditer les idées nouvelles.

La grève du lait n'a pas jailli spontanément : elle est la conséquence logique d'une réalité économique nouvelle. Si les rapports de production actuels persistent, il faut s'attendre à ce qu'ils engendrent des luttes nouvelles, une généralisation de la bataille du lait dans toutes les régions où la production laitière est assurée par des "tâcherons à domicile" qui veulent conserver leur emploi. Car les producteurs découvrent peu à peu que seuls face à une laiterie, ils ne peuvent rien faire ; on leur dit : "si nous augmentons le prix du lait, votre laiterie sera éliminée par la concurrence". Dans ces conditions, il semble bien qu'il n'y ait qu'une seule solution : Agir collectivement devant toutes les laiteries, ensemble ou successivement, pour imposer un relèvement général des salaires (1) perçus par les producteurs, ce qui ne peut se traduire que par un relèvement général des prix du lait à la production. Cette analyse pourrait être taxée d'idéologique, mais ce sont les producteurs qui la confirment dans la pratique de leurs luttes : les producteurs de la région de Guiscriff l'ont d'ailleurs faite eux-mêmes puisqu'ils pensaient que les autres départements, et au moins la Bretagne, allaient suivre (2).

En faisant ces choix, les producteurs de lait adoptent la même attitude syndicale que la classe ouvrière lorsque, par des grèves successives, elle impose un relèvement général des salaires. La seule arme économique des producteurs de lait, dans l'état actuel des rapports de production serait

la lutte syndicale face aux entreprises. Les laiteries n'étant pas prêtes à concéder bénévolement des hausses de salaires (qui diminueraient leur taux de profit donc réduiraient l'accumulation du capital), les producteurs de lait devront donc trouver des solutions analogues aux grèves ouvrières, pour bloquer la formation du profit. Ces solutions existent et les producteurs les ont expérimentées : c'est la grève à la production ; c'est le blocage (ou la destruction) du produit laitier entre sa sortie de la ferme et son arrivée dans le réseau de distribution.

---

(1) Par salaire il faut entendre la somme d'argent perçue par les travailleurs pour rémunérer leur force de travail.

(2) Interviews du secteur de Guiscriff.

Les événements prouvent donc qu'un nouveau mouvement syndical est en train de se constituer au sein des masses paysannes, et cela malgré le poids des aliénations imposées par les conditions de travail (isolement, pas de temps libre pour se réunir, discuter...), la pression idéologique exercée par le pouvoir politique et le syndicalisme officiel, l'héritage culturel des paysans (la mentalité paysanne...).

L'étude des rapports de production prouve d'autre part que les paysans producteurs de lait sont de moins en moins ces petits producteurs marchands, vivant en autarcie et qui, il y a une dizaine d'années encore, portaient sur le marché local la crème et le beurre, des volailles, des oeufs, des lapins..., vendaient par ailleurs les porcelets à la foire locale et les gros bovins aux "maquignons" qui circulaient dans les fermes.

Finalement, il semble bien que, dans le domaine laitier, il y ait aujourd'hui deux sortes d'agriculture :

- 1 - une agriculture capitaliste , composée de paysans qui possèdent des capitaux et exploitent de la main-d'oeuvre,
- 2 - une agriculture de travailleurs, composée d'unités familiales qui, n'ayant que leurs bras et leurs cerveaux, travaillent à façon et à domicile pour le compte d'une entreprise.

Cette seconde agriculture serait alors partie intégrante de la classe ouvrière. La grève du lait de mai-juin marquerait donc véritablement l'entrée des paysans dans la lutte des classes.

L'unité paysanne serait désormais rompue, la frontière de classe passant au sein même des masses paysannes.